

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										/	

# LA SEMAINE COMMERCIALE

Bibliothèque du Parlement  
15 août 6

ASSURANCE  
MARCHÉS : FINANCE  
INDUSTRIE

ORGANE DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. V—3e année. No 17.

QUÉBEC, VENDREDI, 11 DECEMBRE 1896

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

## A. R. PRUNEAU

& Cie

IMPORTATEURS DE  
Charbons de toutes sortes

— ET —

Matériaux de Construction

Ciments Portland et Canadien  
Plâtre pour enduits et engrais  
Tuyaux en grès, écossais et canadiens  
Tuiles pour parquets et manteaux de cheminée

Briques en tous genres  
Briques à feu  
Terre à feu, etc.

HAUTE NOUVEAUTE :

BRIQUE vitrifiée pour pavages  
OISEAUX en métal nouveau modèle pour briquetiers,  
ROCK WALL PLASTER.

Bureau, Cour et Quai: 90 Rue Dalhousie.

## JOHN FISHER, SON & CO.

MANUFACTURIERS &  
IMPORTATEURS DE

SERGES, TWEEDS ET  
FOURNITURES POUR  
TAILLEURS.....

442 & 444 Rue St-Jacques  
MONTREAL

Bureau de Québec :

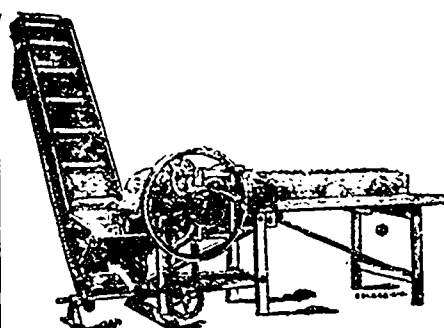
101 et 103 rue St-Pierre.

GEO. LAMOTHE, *Agent*

## JOHN FISHER & SONS

Huddersfield, Ang  
Glasgow, Ecosse

Londres, Ang.  
Belfast, Irlande.

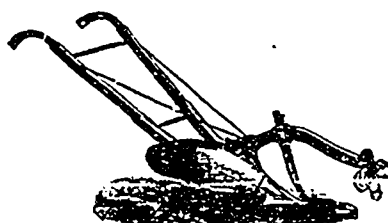


Haches-Paille " Ross "

Moulins à battre

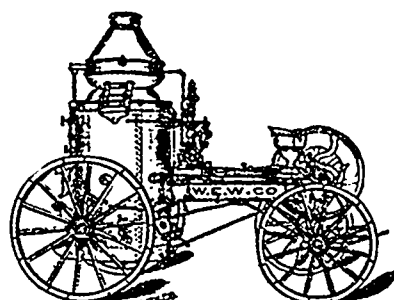
Coupe Légumes

Pelles à cheval, etc.



## CHARRUES EN ACIER

De la plus haute Qualité.



## ENGINS & CHAUDIERES

Et toutes sortes de Machines pour travailler les bois. Si vous voulez sauver du temps et de l'argent, adressez-vous tel avant d'aller ailleurs. Nos machines sont de la plus haute qualité et sont vendues avec garanties complètes.

W. A. ROSS, 78 rue St-Paul

Représentant

FROST & WOOD, Smiths Falls, Ont.

WATEROUS ENGINE WORKS Co., Brant

TELEPHONE 327.

## BOSWELL & RO

ANCHOR ★

★ BREWERY

Les plus fines BIERES :

ALE Bière blonde

PORTER Bière brune

et LAGER

Bureaux, Brasserie et Entrepot  
refrigéré :

96 à 110 Rue Saint-Vallier

KERR & MORGAN  
MONTREAL

ASCENSEURS et MONTE-CHARGES  
électriques et autres.

Pour devis, prix et autres informations,  
S'adresser à

A. P. LAURENT,  
18 rue St-James,  
B.-V.

Quebec.

## A VENDRE

Une excellente PRESSE LITHOGRAPHIQUE appartenant à la succession de feu G. Amyot. Cette presse est en très bon état et fonctionne à perfection. S'adresser au Col. J. B. Amyot pour le prix et les conditions de vente.

La presse peut être vue et examinée au No 38 rue d'Autouil

# M<sup>c</sup>CALL, SHEHYN & CIE

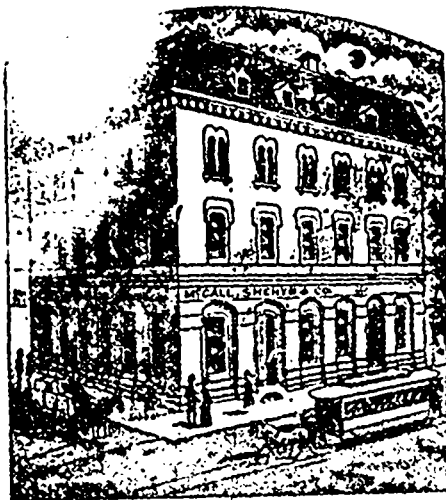
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES  
ANGLAISES,  
FRANCAISES  
ALLEMANDES et  
AMERICAINES

Constantement en magasin un assortiment  
considérable d'effets cramoillons provenant  
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,  
COTONNADES de  
tous genres, Etc

AUSSI—A chaque saison, un grand choix  
dans les articles suivants : Chapeaux de  
paille et de feutre pour Messieurs et pour  
Dames, Fleurs artistiques, Rubans, Dentel-  
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur  
assortiment dans ces différents genres est  
très varié et très complet.

**52 RUE ST-PIERRE**  
QUEBEC



# Sirup FAJARDOS

Reçu par Bln. " Bosten Marine "

Uno cargaison de

**Sirup Fajardos**

de couleur jaune et qualité extra

**NAZ. TURCOTTE & CIE,**  
QUEBEC.

## Epiceries

ET.....

## Vins

IMPORTATION RECENTE

Morue verte en quarts Nos. 1 et 2.  
Huile de morue A.

**N. RIOUX & Cie,**

Végétants en gros de produits indigènes et de l'étranger  
162 & 164 RUE ST-PAUL, Québec.

NOUVEAUX ARRIVAGES.....

**MELASSE** de Barbades

PREMIER CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

Melasse de NOUVELLE ORLÉANS  
STE-CROIX  
TRINIDAD

Sirup " Golden " en 1/4 quarts.

Les plus bas prix du marché

**LANGLOIS & PARADIS, - Québec.**

**THIBAudeau FRERES & CIE.**

Importateurs et marchands en gros de

**MARCHANDISES SECHES**

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

Nos. 41 et 43 rue Dalhousie

**QUEBEC.**

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal  
Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

**Gauvreau, Belleau & Cie**

Importateurs et Marchands en Gros de

**Marchandises Sèches**

Anglaises, Américaines et Canadiennes

Coin des rues

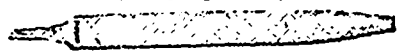
**ST-PIERRE, ST-ANTOINE**

et **SAULT-AU-MATELOT**

**Quebec**

**LIMES ET RAPES " BEAVER**

(Marque garantie)



Fabriquées par la

**" BEAVER FILE WORKS Co**

(Fabrique de limes " Castor ")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

**VANDRY & MATTE,**

HYGIENIQUE  
VENTILATION  
FERBLANTIERE A EAU CHAUDE  
ETC  
HAUFFAGE A AIR CHAUD  
ET A LA VAPEUR

ECLAIRAGE  
AU GAS  
ET A  
L'ELECTRICITE  
SONNERIES, ETC.

COIN DES RUES  
ST. JEAN ET D'YOUVILLE  
TELEPHONE 809

**QUEBEC.**

**Jos. Amyot & Fiere** Importation directe de  
**NOUVEAUTÉS**  
Européennes,  
Américaines et  
Canadiennes.

45 Rue Dalhousie et  
20 Rue Union, Basse-Ville

**Quebec.**

**Assortiment complet en**

Chapeaux feutre, Plumes, Fleurs, Rubans, Satins, Velvetines, Den-  
telles de toutes sortes, Broderies, Point à voiles, Mousselines, etc.

Fournitures d'aneublement, Articles de toilette pour hommes, fem-  
mes et enfants, Articles de fumeurs, de pêche, Bijouteries, Tapisseries,  
Coutellerie, Etc.

**SPÉCIALITÉS VENANT DIRECTEMENT DU JAPON ET DE LA CHINE**

**Nouveautés pour les Fêtes :**

Boites Fantaisie, Jouets, Offres spéciales et grandes nouveautés.

Demandez l'Allumette **WATERPROOF ORIENTAL**, une spécialité, en boîtes de  
paquets de 1200 allumettes, ou 72,000 allumettes en tout. Pas de perte.

**JOBIN & ROCHETTE**

Manufacturiers de **CHAUSSURES** et marchands de **GLAQUES**  
MARQUE JACQUES-CARTIER

**Fabrique : Coin des rues Colomb et Voltigeur, St. Roch**

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté  
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.

# LA MAISON Z. PAQUET, QUÉBEC

A toujours en mains un Stock immense dans les Pelleteries suivantes :

Martre du Labrador,  
 " de Sibérie,  
 " de Prusse (Bautn),  
 " de Roche (Stone),  
 " Canadienne,  
 Loutre du Labrador,  
 Castor du "  
 Vison du Canada,  
 Martre d'Alaska,  
 Chinolilla,  
 Renard argenté,

Seal d'Alaska,  
 Mouton de Perse,  
 " Gris,  
 " Blanc d'Islande,  
 Astrakan,  
 Thibet,  
 Chat Sauvage,  
 Rats Musqués,  
 Nutria,  
 Opossum d'Australie,  
 " Américain,

Greenland Seal,  
 Robe de Chèvre Grise,  
 " " Noire,  
 Castor Belge,  
 Wallaby,  
 Wombat,  
 Doublure en Vison,  
 " " Rats de Russie,  
 " " " du Canada,  
 " " Ecureuil gris et blanc,  
 " " Hamster.

**Demandez la Liste de Prix.**

— LA —

## "Semaine Commerciale"

8 RUE ST-ANTOINE      Téléphone 744.

---

ABONNEMENT A

**"LA SEMAINE COMMERCIALE"**

Par année.....\$3.00  
 Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.  
 Les avis de refus d'abonnement,—il en sera de même des avis de changement d'adresse,—ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.  
 Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion..... 10c. la ligne  
 Insertions subséquentes..... 8c.

MESURE AGATE

---

Atelier Typographique de

**"LA SEMAINE COMMERCIALE"**

—

ATTENTION ET PROMPTITUDE

Caractères neufs et variés  
 Presses Modernes. . . .

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs,  
*Exécutés aux meilleures conditions*

---

**Spécialités :**  
 Papeterie imprimée pour Beurroeries et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 232.  
 Téléphone 744.

---

## AUX ABONNES

Prêre de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 11 Décembre 1896

Le Board of Trade de Montreal a préparé un rapport recommandant le creusement des canaux à une profondeur uniforme de 14 pieds et l'approfondissement et l'élargissement du chenal du St-Laurent entre Québec et Montréal, de manière à permettre aux gros steamers de se rendre dans le port de Montréal.

On voit que les Montréalais soignent leurs intérêts.

x

Un petit conseil en passant : on devrait en règle générale indiquer le comté, par l'abréviation conventionnelle ou au long, sur l'adresse des lettres qu'on envoie par la poste. La seule exception permise, c'est lorsque le bureau de poste du destinataire est le seul de son nom. Mais il faut être bien sûr de son fait.

Pour cela, il importe de bien connaître la géographie postale ; c'est une chose qui devrait être enseignée dans les écoles.

x

Ottawa a été visité ces jours derniers par un incendie qui a causé des dommages au montant de \$250,000, et Montréal vient de subir une autre conflagration de \$500,000.

Une observation de fin d'année qui s'impose, c'est que l'excellente protection dont notre ville s'est munie à si grands frais contre les incendies continue à porter ses fruits. Nous pouvons nous dire avec satisfaction que le million de piastres que nous avons dépensé en aqueduc, postes de pompiers et appareils à incendie, s'est amplement payé de lui-même depuis dix ans.

Il est vraiment malheureux que l'association des assurances persiste à faire la sourde oreille, et à traiter Québec comme un risque de troisième classe, lorsqu'en réalité c'est celui qui la paie le mieux.

x

A la campagne comme ailleurs, la concurrence mercantile est devenue un fléau. Dernièrement, un marchand nous fournissait la matière d'un excellent conseil, qui serait certainement suivi avec profit pour chacun. Nous devrions nous entendre dans nos villages respectifs, disait-il, pour établir une échelle de prix, au moins pour les ventes à termes, sinon pour les ventes au comptant.

La plupart des marchands à qui nous avons soumis cette proposition l'approuvent entièrement. Tous souffrent également de la concurrence outrée qui s'est étendue jusqu'aux ventes à crédit. Il devrait être possible pour les marchands de chaque localité de s'entendre sur un pourcentage rigoureux à ajouter aux prix du comptant. Aujourd'hui, à force de se relancer mutuellement, ils en arrivent à vendre leurs marchandises à des prix et avec des délais ruineux.

Le gros verrait ce mouvement d'un bon œil, attendu qu'il souffre du même mal. Les détaillants se précipitent en effet de la peste des longs termes pour exiger eux-mêmes de leurs fournisseurs des conditions désastreuses. La liste des marchandises qui se vendent à l'automne payables à 4 mois du 1er mai suivant va toujours grossissant. C'est intolérable, et il est temps d'y mettre le holà.

: o : o : —

### LA REVISION DU TARIF

Les trois ministres fédéraux spécialement chargés d'étudier les besoins du commerce et de l'industrie, sir Richard Cartwright, MM. Fielding et Patterson, annoncent qu'ils seront à Montréal le 16 pour conférer avec les hommes d'affaires. Ils viendront probablement ensuite à Québec.

Les industriels et négociants de cette ville doivent se préparer à les rencontrer.

C'est le devoir de chacun d'eux de préparer à l'avance les exposés de faits ou les suggestions que l'expérience les met en position d'offrir.

Les manufacturiers de chaussures et tanneurs devront naturellement figurer au premier rang, cette industrie étant la plus importante de Québec. Chacun d'eux sera invité à exposer carrément ses vues, ceux qui ne craignent pas la concurrence étrangère et qui souffrent des droits restrictifs imposés sur la matière première de leur industrie, comme ceux qui croient avoir besoin de protection. On pourra profiter de l'occasion pour appuyer certaines demandes incidentes, comme celle qui a été récemment faite pour obtenir la nomination d'un inspecteur en chef des peaux vortes. Ce sera sans doute s'éloigner un peu de la question ; mais l'exemple des digressions a été donné ces jours-ci par les marchands de gros de l'ouest, qui ont demandé la réduction du nombre des ports d'entrée, en alléguant que la multiplication des bureaux de douane permet à un trop grand nombre de se faire importateurs.

De fait, l'enquête que font en ce moment les ministres couvre un champ très vaste. Tous y sont invités, non seulement les manufacturiers et les marchands de gros, mais aussi tous les autres producteurs, appartenant à la classe ouvrière et agricole. Naturellement, comme chacun vient plaider pour soi-même, cette enquête met au jour bien des intérêts antagonistes et contradictoires. Ce qui pour les uns est un produit industriel sur lequel ils demandent des droits protectifs est souvent la matière première d'autres industries, qui ont intérêt à ce que l'article entre en franchise. Il s'en suit des conflits d'opinion très sérieux, au travers desquels il semble très difficile de démêler le bien général. Ce n'est qu'en faisant à tous les intérêts une place égale dans la balance, en tenant compte à la fois des besoins de l'industrie et des ouvriers qu'elle soutient, du commerce et des consommateurs, de l'agriculture qui est aussi une industrie capitale, et enfin du revenu public, qu'on peut arriver à des conclusions générales justes et équitables. L'autre jour, un industriel de l'Ouest disait de très bonne foi aux ministres que sa compagnie n'avait pas payé de dividende aux actionnaires depuis une dizaine d'années ; à quoi l'hon. M. Fielding répondit avec une égale bonne foi :—N'oubliez pas que voilà vingt ans que les cultivateurs du pays ne touchent pas de dividendes !

D'un autre côté, la cause du revenu public n'est pas moins antagoniste à celle des industries qui ont besoin d'une haute protection. Les tarifs élevés entraînent une diminution du revenu public ; c'est ce qu'on remarque dans les derniers rapports

du revenu fédéral. Pour prélever des droits, le gouvernement a besoin de l'entrée des marchandises étrangères ; autrement, l'impôt est prélevé par l'industrie indigène. Il faudra donc abaisser le tarif sur plus d'un point si l'on veut accroître le revenu.

Ces quelques considérations font assez voir combien le problème à résoudre est complexe. Il est cependant une proposition générale sur laquelle tous les hommes de bonne volonté doivent être unanimes : c'est que la question doit être tranchée, non pas au point de vue particulier de telle ou telle classe d'individus, mais en seule vue du bien-être général du pays. Des sacrifices apparents sont pour cela nécessaires ; nous disons apparents, parce qu'en réalité ce n'est pas un sacrifice qu'un abandon de certains privilèges qui font du bien au petit nombre et du mal au grand nombre. Les faits prouvent que vouloir une industrie vraiment prospère dans un pays pauvre, c'est un non-sens.

Il est encore deux points sur lesquels l'opinion paraît aujourd'hui parfaitement fixée, non seulement parmi les consommateurs, mais aussi chez le haut commerce qui en souffre : c'est que les monopoles et les droits spécifiques ont fait leur temps. Le monopole du coton a failli récemment bouleverser le commerce en cherchant à ruiner une manufacture rivale. Des droits de 80 % se dissimulent cyniquement sous le masque des droits spécifiques. Ce sont là des iniquités qui doivent disparaître.

Un de nos concitoyens, M. Ephrem Chouinard, l'acheteur de la maison Jos. Hamel & Frères, a récemment publié dans la presse anglaise de l'ouest un travail remarquable que nous nous proposons de traduire préalablement à la venue des ministres. C'est une étude approfondie de l'application du tarif aux marchandises textiles. Bien qu'il conclue à une réduction notable des droits, l'auteur a reçu l'approbation et les félicitations de plusieurs grands négociants et manufacturiers de l'ouest, qui ont pris la peine de lui écrire de longues lettres, et les marchands de Québec à qui nous en avons parlé nous disent que le plaidoyer de M. Chouinard est irréfutable, et tous sont fiers que la lumière soit partie de Québec sur une question de telle actualité.

Nous espérons que l'exemple sera suivi, et que nos concitoyens du commerce et de l'industrie vont se préparer sérieusement à se présenter devant la commission avec des faits et des arguments. L'occasion est importante ; ceux qui la laisseront échapper perdront le droit de récriminer plus tard.

## UNE PROFESSION DE FOI

La déclaration de principes qui va suivre va peut-être scandaliser bien des gens, mais nous réclamons en notre faveur la liberté des opinions et le mérite de la franchise.

On ne pourra toujours pas, cette fois, nous accuser de faire de la politique, car ni l'un ni l'autre des deux partis actuels ne partagent ces opinions-là.

Nous croyons consciencieusement que les moyens jusqu'ici proposés par conservateurs et libéraux pour faire la prospérité du pays sont fondamentalement vicieux et insuffisants.

C'est notre humble avis que le seul moyen d'enrichir le Canada est celui dont on n'a pas encore essayé ; c'est le libre échange aussi absolu que possible, et le remplacement des impôts douaniers par un impôt progressif sur les revenus personnels, afin d'obliger tous les citoyens, riches comme pauvres, à contribuer également, dans la mesure de leurs moyens, à la chose publique.

Nous invoquons des faits qui crèvent tous les yeux pour dire que l'arithmétique du protectionnisme est fautive, mensonge et illusion. Vous dites depuis vingt ans qu'avec des droits variant de 30 à 80% vous vous faites fort de peupler et d'enrichir le pays. Vos chiffres sont bien arrondis et paraissent bien à l'œil mais qu'en reste-t-il ? Vous posez 2 et 2, cela doit faire 4 ; vous faites l'addition, et il reste... zéro ! Voilà la protection.

Nous voulons essayer d'une algèbre moins compliquée, mais qui, partout où elle a été franchement essayée, a rapporté 100 pour 100. Voyez l'Angleterre ; lisez l'Histoire du Libre-échange anglais dont nous publions les épiques chapitres, et admirez le merveilleux résultat. L'Angleterre, l'unique marché libre de l'Europe, est depuis cinquante ans le grand marché de distribution des produits du monde entier.

L'Angleterre, nous dira-t-on, n'est pas le Canada. Ne concluez pas trop vite ; examinez la situation de l'Angleterre au commencement du siècle, et vous serez étonnés des points d'analogie économique qu'elle offrait avec le nôtre tel qu'il est en ce moment. L'Angleterre occupe le nord de l'Europe ; le Canada est au nord de l'Amérique. Nous avons des voisins et de rudes rivaux ; elle en est entourée, elle aussi, et la seule différence, c'est que la concurrence lui arrive de toutes parts par la navigation qui se frète à meilleur marché que les chemins de fer.

Voyez la Nouvelle-Galles du Sud ; c'est une colonie à l'autre bout du monde, comme le Canada est aussi une colonie à l'autre bout du monde pour les peuples antarcti-

ques. Les manufactures de Victoria y déménagent, afin de pouvoir fabriquer librement pour les grands marchés, au lieu de rester enfermées entre des barrières sans horizon.

Vous dites que les Etats-Unis doivent leur progrès à la protection. Il est drôle que le Canada doive son état de pauvreté relative précisément à la même cause. Mais la vérité est que les Etats-Unis sont une république de républiques, qui font entre elles un plus grand commerce qu'avec le reste du monde, et dont la prospérité remonte à vrai dire au libre échange absolu qui règle leurs relations mutuelles.

Vous invoquez la balance du commerce et dites qu'il faut exporter plus de marchandises qu'on n'en importe pour être riche. Hélas! nous en sommes bien chagrin pour vous, mais il n'y a dans le monde que quatre ou cinq pays qui ont la balance du commerce en leur faveur, et à une ou deux exceptions près ce sont les plus pauvres.

C'est notre humble opinion que le Canada est géographiquement situé pour pratiquer le libre échange avec profit, étant la grande artère entre l'Europe et l'Asie, et le grand-tronc de la ligne courte de l'avenir, avec le Transsibérien qui sera ouvert dans trois ans.

Ouvrez deux marchés côte à côte; faites l'un libre à tout venant, entourez l'autre de barrières de péage. Lequel sera le plus fréquenté, dites-le moi? Telle serait notre position à côté du marché américain, en supposant qu'il demeure protectionniste, — ce qui n'est pas sûr. Le Canada libre échangiste serait la grande foire des exportations de tous les pays producteurs, Angleterre, France, Allemagne, Etats-Unis eux-mêmes. La grande navigation, les steamers rapides dont on parle tant, recherchaient nos ports de préférence à ceux qui resteraient taxés, et n'exigeraient pas pour cela des millions de piastres en subventions. La concurrence ferait du Canada un pays de bon marché; l'immigration y affluerait, apportant des capitaux, et nous serions plus nombreux pour nous partager le fardeau des impôts directs, qui sont les plus équitables. Qui achète revend, *trade is a barter* toutes les ressources aujourd'hui inexploitées de notre moitié de continent recevraient une impulsion extraordinaire

Voilà, brièvement, notre pensée sur la question économique du jour. On en dira ce qu'on voudra; nous ne prétendons imposer nos opinions à personne. Seulement, nous croyons le moment venu de faire connaître ce côté de la médaille, qui est malheureusement trop ignoré de ceux qui font les lois et de ceux qui élisent les législateurs

# N. DION Jr.

BANQUIER

Ancien Gérant de la Banque Jacques Cartier à St-Sauveur

COMPTABLE - ET - LIQUIDATEUR

S'occupe tout spécialement de

Collection

ainsi que de

Règlement d'affaires de faillites.

Agent circulateur de la Banque de Québec.

Bureau: 254 Rue St-Joseph, St-Roch

— BLOC PATOINE —

Téléphone 2031.

# POISSONS

Harangs Labrador, Harangs Cap Breton, Anticosti, etc. Morue verte et sèche, Saumon, Truite, Sardine, Flétan.

HUILE de morue, de loup-marin.

Exportateurs de

Beurre et Fromage

J. B. RENAUD & Cie

126 à 140 Rue St-Paul, QUÉBEC

Une bonne marchandise a toujours son prix et se vend aisément

La célèbre Poudre à Pâte

# Cook's Delight

Est de cette classe de marchandises.

Elle donne la plus entière satisfaction, et aux marchands et aux consommateurs.

Les ingrédients qui y entrent sont de première classe.

En vente chez tous les Epiciers de Gros.

..... NO 4 RUE BUADE.....

VICTOR LAFRANCE, Relieur

RELIURE de Commerce, de Comptabilité, de Publications littéraires

Spécialité de Reliures Artistiques

Prix convenables. Satisfaction assurée.

La

Somerset, P. Q.

# FONDERIE DE PLESSISVILLE

Conditions

Libérales

Catalogue et

Listes

d'escompte

envoyés

sur

demande.

Manufacturiers de...

Machines et Chaudières à vapeur, Turbines, Appareils de sciage mécanique, Machines à raboter et à embouvetter, Toutes espèces de machines pour moulins à scie et à farine, Machines, Outils et Fournitures à l'usage des Forgerons, Carrossiers et Menuisiers. Trains, Ressorts, Soufflets, Roues, Cerceaux et Bois de Voitures. Instruments et Ustensiles de Bourrerie et de Fromagerie. Pompes, Ejectors, Poêles, Chaudrons, et articles de quincaillerie en général.

F. T. SAVOIE, Gérant.

Le ANCHOR WEAKNESS CURE Spécifique contre la Dyspepsie



## L'ILE VERTE

Voilà un nom que la liquidation de la succession Bertrand a récemment mis en évidence. Toujours à l'affût de l'actualité, je m'y suis rendu, et je m'empresse de dire que je ne regrette pas mon voyage, car il m'a révélé bien des choses que j'ignorais et qu'ignoraient sans doute beaucoup d'autres, sans compter qu'il me permet de donner un renseignement utile aux hommes d'affaires.

J'avais bien entendu vaguement parler des usines fondées en cet endroit par feu M. Bertrand, mais j'étais à cent lieues de croire qu'elles fussent aussi importantes. Le renseignement économique que j'en rapporte est celui-ci : il y aurait là un brillant avenir pour un mécanicien habile ayant derrière lui un capital modéré. L'outillage des usines est de première classe, leurs spécialités sont en vogue, le marché est tout établi. L'homme entreprenant qui se porterait acquéreur n'aurait qu'à rouvrir les écluses des turbines. Tout est prêt ; en un tour de main, l'activité renaitra de plus belle, au grand contentement de toute la région, car il n'y a pas à se cacher que la suspension de ces vastes établissements est un malheur pour le village de l'Île Verte et pour la campagne à plusieurs lieues à la ronde.

C'est une occasion exceptionnelle que je signale aux industriels et capitalistes qui liront ces lignes, et je l'établis par des faits substantiels.

### LES ÉTABLISSEMENTS BERTRAND

On voit sur une éminence, à quelque distance de l'église paroissiale, un massif de constructions entassées, qui à lui seul forme un véritable village. Ce sont les usines Bertrand et leurs dépendances. Elles sont pittoresquement situées sur l'escarpement de la Rivière Verte, qui précipite ses eaux toujours abondantes sur la pente du côté ou, avant de les livrer au fleuve.

Comptons bien. Il y a là, en bâtiments détachés les uns des autres ; une vaste usine à bois, une grande boutique pour le fer, une fonderie, une forge, une peinture spacieuse, une grande et petite sécherie desservies par une chaudière dans un bâtiment à part ; toute une série de hangars, un pour la fonte et les modèles, un pour le fer en barre, un pour les charrettes, plusieurs entrepôts pour les voitures et les machines finies ; et vingt-cinq habitations d'ouvriers disséminées dans le voisinage des usines. Soit plus de trente-cinq constructions détachées, sans compter de vastes cours encombrées à perte de vue de piles de pin, d'épinette, de merisier, d'érable, de pou-

plier et de frêne, et plusieurs granges du voisinage transformées au besoin en entrepôts pour le produit de l'exploitation. J'étais loin de m'attendre à une installation aussi considérable.

Les spécialités de l'exploitation sont les voitures à planche et les voitures de charge ; les charrettes en fonte qu'il serait facile de transformer en charrettes d'acier ; les machines à battre, blutaux, séparateurs et cribleurs, les mécanismes de scie ronde, les appareils de moulin à carder et à farine, les turbines, les herces, les essieux, les poëles, les chaudrons. Le "bugboard" Bertrand est renommé au loin ; on en fait de légers pour la course, des voitures spacieuses de familles, avec ou sans soufflet, sous les noms de Top, Sport, Charm et Ready. Le batteur-cribleur Economie est aussi bien connu dans le marché.

La production annuelle de l'usine s'est chiffrée jusqu'à 225 voitures à planche, 150 voitures de travail, 300 batteurs-cribleurs, 200 cribles, 700 charrettes, 400 paires de roues de charrette, et 300 paires pour voitures légères, 100 poëles pour le commerce local, 50 herces, 6 mécanismes de scie ronde, 2 moulins à carder, etc. Le marché d'écoulement s'étend de Québec en descendant sur les deux rives, et dans l'intérieur jusqu'au Lac St-Jean dans le Nord, et au sud jusque dans le Madawaska. Avec ces chiffres, les gens du métier pourront aisément apprécier en piastres et cents la capacité de cette grande exploitation. Les usines sont supérieurement montées. L'outillage se compose de machines perfectionnées, et je remarque avec un vif intérêt que toutes les restaurations en fer ou en bois sont faites sur place. Dans la forge, on me fait voir un marteau mécanique construit de toutes pièces dans l'usine par le contre-maître, J. C. Lebel, un jeune homme qui s'est formé dans les écoles de dessin et dans les ateliers des villes américaines.

Le plus grand des ateliers est celui où se font les ouvrages en bois. C'est un vaste quadrilatère fortement charpenté, donnant quatre étages de 100 pieds sur 40. L'une de ses extrémités donne sur la rivière, où ses trois turbines développent une énergie de 100 chevaux-vapeur qui est transmise aux étages supérieurs, et à travers la rue jusqu'à l'usine au fer, qui est voisine. La force hydraulique est aussi utilisée pour actionner une dynamo J. F. Guay, qui fournit la lumière à toute l'installation. Il y a ici tout ce qu'il faut pour façonner le bois pour la fabrication des voitures et instruments agricoles : machines à corroyer et planer le bois de roues, tours à bois de toutes sortes, scies à déligner, scies rondes et à ruban, machines à forer, à polir, à faire les tenons et gougeons, mortaiseuses-

tours pourrais de roues, raboteurs et embouveteurs, machines spéciales pour faire les raies et jantes de roues, pour percer les moyeux, bancs pour enraier les roues, machines à douelles, etc. Tous ces appareils, dont quelques uns sont originaux et ne se voient pas ailleurs, ont été confectionnés ici, moins la machine à embouvetter. Une monte-charge traverse les quatre étages.

Le "machine shop" (usine au fer) est un grand bâtiment en brique mesurant 110 pieds sur 35, muni lui aussi d'appareils perfectionnés : j'y compte cinq ou six tours à fer, dont un de grandes dimensions, pouvant opérer sur un cylindre de 22 pieds de longueur. Une machine spéciale sert à tourner les roues de chars ; une autre travaille les grandes roues d'engrenage. Je ne parle pas des machines à tarauder, à forer, à planer, à cintrer, à faire les clés, à plier les cercles et le feuillard. La forge est attenante. Les feux sont activés par des soufflets mécaniques. Le gros marteau mécanique dont j'ai parlé plus haut, avec une machine à trancher et un emporte-pièce, compose le mobilier de ce compartiment.

Sans entrer dans plus de détails, je puis dire que le reste de l'installation est à l'a-

## REGOLTE de 1896

Amandes de Tarragone en sacs.

Amandes sans Coquille en boîtes.

Noix de Grenoble en ballots.

Noix sans Coquille en boîtes.

Avelines de Sicile en sacs.

Noix Pecan en sacs.

## WHITEHEAD & TURNER

Epiciers en gros  
Rue Dalhousie, QUEBEC.

## SEAU D'INCENDIE

A COMPARTIMENT CHIMIQUE  
(Approuvé par la Fire Underwriter's Association.)

LE PLUS SIMPLE....

....LE MEILLEUR

Le moins cher de tous les Extincteurs d'Incendie connus jusqu'ici.

Notre Seau d'Incendie ne manque jamais son coup

C'est un article indispensable dans les usines, magasins, presbytères, maisons privées, etc.

Fabriqués par JOHN MARTIN, SONS & Co,  
455 rue St-Paul, Montréal.

AGENCES A QUEBEC:

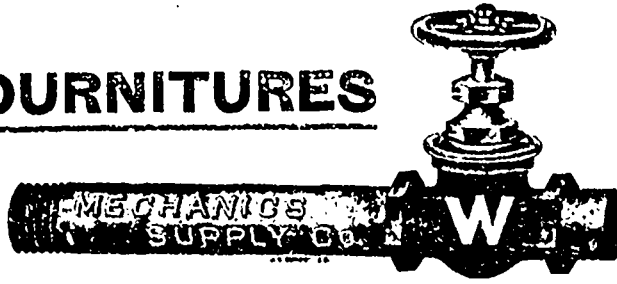
**A. P. LAURENT,**  
18 rue St-James.

**OUTILS**

ET

**FOURNITURES**

POUR



STEAM  
WATER  
GAS AND  
PLUMBING SUPPLIES

Plombiers, Gaziers, Mécaniciens, etc.

96 Rue St-Pierre, QUEBEC.

**Corticelli Silk Co Ltd.**

**MONTREAL**  
270 Rue St-Jacques

**WINNIPEG**  
280 Portago Avenue

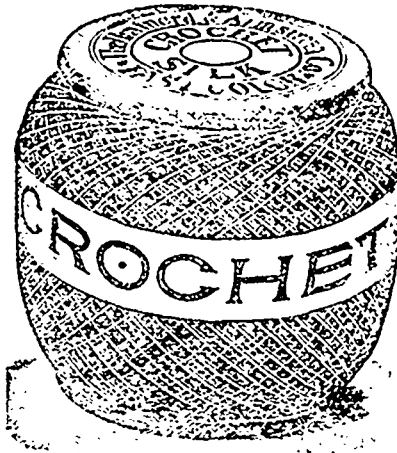
**TORONTO**  
26 Wollington St. W.

**ST-JEAN**  
P. Q.

*Fabricants des*  
Soies lavantes  
**BRAINERD &  
ARMSTRONG,**  
Articles en toile,  
Dessus de Coussins,  
Tapis de table, etc.

VICTORIA KNITTING SILK

14 Médailles d'or



A SES  
**FILS DE SOIE**

Pour aiguille,  
Pour boutonnières,  
Pour Machine à Coudre

De plus :  
Médaille de bronze  
à Chicago.

Toute commande est promptement  
exécutée.

Nous n'opérons que sur les pro-  
duits de nos manufactures.

Cinq grands moulins en pleine  
opération.

**J. C. WRIGHT, Agent,**

113 Rue St-Pierre, Québec.

**A. C. PICARD** ★

Manufacturier de....

**BOITES** en...  
Carton

Nouvelle installation :

518-520 Rue St-VALLIER

M. Picard vient de transférer son industrie de  
la rue Arago à la rue St-Vallier, dans un local  
plus vaste.

Il pourra conséquemment doubler sa production.

**spécialité :** Boîtes pour bijoutiers  
Pharmaciens, etc.

**PARADIS & JOBIN**

COMPTABLES et  
LIQUIDATEURS

**S'occupent**  
D'audition et de  
revision de livres.  
Collection de dettes.

Serviront d'arbitres dans les causes de  
compromis entre débiteurs et créan-  
ciers.

Liquidation d'affaires de faillites.  
Agents pour la "NORTH AMERICA"  
compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau :

**44 Rue Dalhousie**

Bâtisse de la Compagnie du Richelieu.  
Téléphone 187.

LISEZ LE

**" RIDER AND DRIVER "**

Revue hebdomadaire illustrée traitant de  
civilisation et du cheval

Ce journal est consacré aux intérêts de tous  
ceux dont l'amusement est de monter à che-  
val et en voiture.

Il rend compte des faits et gestes des clubs  
de Coaching, Polo, Chasse-à-courre et Promé-  
nade, ainsi que des écoles d'équitation. Il  
donne aussi successivement toutes les nou-  
velles importantes des courses.

PRIX 10 cents, \$4 par an

945, BROADWAY, NEW-YORK

et dans toutes agences de journaux.



**GRANIT..**

**AGATE....**

Articles émaillés.



**DEUXIÈME GRAND LOT** de ces articles émaillés offert à messieurs les marchands par les soussignés. Nous garantissons que nos prix sont de 30 à 40% plus bas que ceux de la manufacture. Une visite ou une commande par la malle vous convaincra que nos avancés sont réels.

Liste de prix expédiée sur commande.

**J. B. BEDARD & Frères**

44 et 46 Rue St-Pierre

**BEURRERIES ET FROMAGERIES**



**N**OUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four carré, multibulaire, etc., etc. Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportons les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gênait la "draft" ou le tir du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier estampé Daizoll et contient 28 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finie partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3 1/2 pds x 24" 0" x 24" 3/4 pds x 28" 4" 0" x 28".

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force. Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15 1/2 pouces de largeur sur les cousins; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Étant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brulage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le " Judson " qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication. Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camlrand, Sherbrooke—La Beurrie de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser-Ville—Beurrie de St-Pamphile. Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

**CARRIER LAINE & CIE**  
LEVIS-P.Q.

**BOISSEAU & MARCOTTE**

IMPORTATEURS

Nous avons un assortiment complet de Jouets, Poupées, Albums et Cartes de fantaisie, etc., etc., pour les Fêtes  
**QUE NOUS VENDRONS A BON MARCHÉ**

**No 13 Rue ST-ANTOINE, Basse-Ville**  
Ancien poste de JOHN ROSS & Co.

**Nous avons**  
L'assortiment le plus complet en librairie

**Nous invitons**  
MM. les Marchands, Commissaires d'école et Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

Conditions très faciles  
**J. A. LANGLAIS & FILS**  
177 Rue St-Joseph et 10 Carré N.-D., Basse-Ville.

**INDICATEUR DES HOTELS**

Préparé spécialement pour la " Semaine Commerciale "

**QUEBEC**

CHATEAU FRONTENAC—H. Journet, gérant  
HOTEL VICTORIA—Haut-Ville, Québec  
OLARENDON—Mme Pelletier, propriétaire  
BLANCHARD—J. Cloutier propr.  
MOUNTAIN HILL—E. Dion propr.  
HOTEL QUEBEC—Ddry & Cie, rue Desjardins

**MONTREAL**

ST-LAWRENCE HALL—H. Hogan propr.  
HOTEL RIENDEAU—Jos. Riendeau propr.

**ST-JEAN N. B.**

DUFFERIN HOTEL—E. Lorot-Willis propr.

**SHERBROOKE P. Q.**

HOTEL CONTINENTAL—Camlrand & Dupont. Près de la gare du Grand-Tronc.

**LEVIS**

HOTEL DU PEUPLE—T. Bernier propr.

**GASPE BASSIN**

HOTEL MORIN—I. Morin propr.

**BAIE DES HA! HA! (Saguenay)**

HOTEL McLEAN—P. McLean propr.  
SPORT: Pêche à la truite et chasse au caribou.

**LYSTER STATION**

PENSION MARCEAU & FRÈRE—A la jonction du G. T. R. et du L. & M.

**Baylis Manufact'g Co**  
16 à 30 Rue Nazareth  
MONTREAL

**Vernis**

" Japans " Wood Fillers  
Blanc de Plomb  
Peintures  
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.

**Pension pour l'hiver**

A PRIX TRÈS RÉDUITS

**A l'Hotel VICTORIA**

Inspection des chambres :

De 10 heures A.M. à 5 heures P.M.

**JEFFERY, MONTREUIL & CIE**

Négociants en

Poissons et

Huiles de poisson

60 Rue Dalhousie, Québec.

Font une spécialité et tiennent un stock choisi de

**POISSONS FRAIS ET FUMES**

HUITRES en saison.

Téléphone 292.

venant. La fonderie est spacieuse. L'établissement est muni d'une pompe à incendie, qu'on me fait remarquer au passage.

Dans un des hangars, on me montre trois charges de char de fer en barre, requ peu de temps avant la suspension.

Tout cela est silencieux et désert dans le moment. Il est peu de spectacles aussi attristants que celui d'une grande exploitation inactive ; le deuil emplit ces galeries de machines muettes, où l'on voit errer comme des âmes en peine les ouvriers sans travail qui s'y rendent encore par habitude. Ces usines employaient une centaine d'ouvriers à l'année.

\*\*\*

L'idée fixe de feu M. Bertrand, me disent ceux qui l'ont connu, était de faire de l'Île Verte un centre producteur pouvant suffire aux besoins de la région. Il voulait éviter aux populations environnantes la nécessité d'aller ailleurs pour tout ce qu'ils avaient à vendre ou acheter. En outre des industries que nous venons de visiter et de son propre commerce, logé dans un immeuble sans prétention, mais de grandes proportions, où il avait entassé toutes les marchandises imaginables, il était aussi propriétaire du moulin à farine, l'ancien moulin banal de la seigneurie, flanqué d'un moulin à carder, à foulon et à presser. Ces deux exploitations sont aussi situées sur la Rivière Verte, mais desservies par une autre chaussée, la place ne manque pas pour les pouvoirs d'eau sur cette jolie rivière.

Le moulin à carder a une capacité de 125 livres de laine par jour, outre les cardes, on y voit des appareils pour fouler, teindre et presser les tissus de laine, ainsi qu'une machine à perler l'orge.

Le moulin à farine a une capacité de 2500 minots à l'année. Sa roue hydraulique développe 25 forces, et fait mouvoir cinq moulages et deux blutaux. L'immeuble est en maçonnerie vénérable, mais les machines sont modernes et en excellent ordre.

La liquidation n'a pas interrompu cette partie de l'exploitation ; les deux moulins sont en pleine activité sous la direction de M. Joseph Paradis pour le cardage, et de M. Cyrille April pour la meunerie.

#### RETOUR SUR LE PASSÉ

Nous sommes ici en plein pays de vieux souvenirs. C'est à 1853 que remonte l'entrée en affaires de feu Charles F. Bertrand qui devait donner une telle extension à son commerce et mener de front tant d'entreprises variées, bâtir des usines, faire de grands chantiers de bois à Ste-Anne des Monts, etc.

Mais avant lui son père Louis Bertrand avait commencé à faire de l'Île Verte un centre industriel.

Il y avait à peine une quarantaine

d'habitations à l'Île Verte lorsque Louis Bertrand partit de Cap Santé, sa paroisse natale, pour venir s'y établir au commencement du siècle.

Il fit la traite des pelleteries et le commerce de bois avec sir John Cauldwell, alors associé de feu Wm Price, que M. Buies appelle le père du Saguenay dans son remarquable ouvrage sur le Saguenay. Trait caractéristique de cette époque déjà lointaine. un jour, M. Louis Bertrand fut informé qu'il avait été élu pour représenter la division de Rimouski à l'Assemblée Législative ; on l'avait mis en nomination et élu à son insu. C'était en 1844. Son fils Charles F. Bertrand, né à l'Île-Verte en 1824, a aussi eu les honneurs parlementaires, ayant représenté Témiscouata aux Communes de 1867 à 1872.

L'histoire de l'Île-Verte se rattache de près à celle de la famille Bertrand. Celle-ci conserve pieusement de vieux parchemins que les collectionneurs paieraient très cher. J'y ai vu la signature de Louis XIV et de son ministre Colbert, ainsi que des autographes très curieux des gouverneurs Lefebvre de la Barre et Denonville et des intendants De Meules et Bochart de Champigny. J'ai tenu dans mes mains le parchemin un peu jauni, mais encore parfaitement conservé, concédant en fief aux deux frères Louis et Augustin Rouer, l'un sieur de la Cardonnière, l'autre sieur d'Artigny, deux lieues de front sur autant de profondeur, à partir de la Rivière Verte en descendant. Cette pièce est datée de Versailles le 16 mai 1684 et est signée Louis, et contresignée Colbert. La mise en possession, datée de Québec en 1685, est signée De Meules. En 1688, M. de Denonville signa la confirmation de ce titre de fief en faveur de d'Artigny seul, son frère ayant été exclu. Le cachet des armes de Denonville est intact ; il porte d'une part couronne et fascées, de l'autre étoile et croissant avec figurines soutenant l'écu. En 1701, il y eut échange entre d'Artigny et de Niort de la Minotière, et la seigneurie de l'Île-Verte passa à celui-ci, qui en mars 1702 rendit foi et hommage à l'intendant Champigny à Québec, selon le cérémonial du temps, se mettant "en devoir de vassal, sans épée ni éperons, tête nue, en genouil en terre," ainsi que le relate un document qui n'est pas le moins curieux de la collection.

En 1707, le nouveau seigneur a maille à partir avec le sieur Duplessy, seigneur de Lauzon, qu'il accuse de concussion pour l'avoir forcé de lui payer 400 livres lorsque les lettres patentes originaires, celles de 1684, portant la signature du roi, stipulaient entière gratuité de toute indemnité ou finance. Il y eut échange de papier timbré, on voit figurer de très

curieux exploits d'huissiers, signés Jger, rue Cul de sac, et Congné, rue Champ'ain.

Vers le milieu du siècle dernier, le fief passa des La Minotière à Jean Côté, dont l'acte de mariage avec Ysabelle Losage, fait et passé par le Récollet Ambroise Rouillard, "à défaut de notaire dans la paroisse de St Gormain de Rimouski," est encore une pièce intéressante, de même qu'un inventaire daté de 1756 par le notaire J. Dionne.

Enfin, la seigneurie de l'Île-Verte, portée à trois lieues de front par l'addition du territoire qui la séparait du fief de Villeray, passa au commencement du siècle à la famille Bertrand, qui le possède encore. Je m'attarde encore un instant à examiner la copie d'un décret du gouverneur de Denonville, "faite et vidimée" par Maître Ch. Voyer, notaire public en 1791, ainsi que quelques factures en louis et chelins de Chouinard, Poir & Cie, à Québec, datées de 1850 ; puis je reviens aux affaires.

#### L'ÎLE VERTE EN 1896.

L'Île Verte est une station de l'Intercolonial, à 131 miles de Lévis. Le village s'étend en longueur au pied d'une sorte d'esplanade naturelle qui le sépare du chemin de fer. L'unique rue qui le traverse est séparée du fleuve par une vaste lande plate, coupée de clôtures. La rue du fleuve est elle-même masquée par les ondulations de l'Île Verte, qui a prêté son nom à la terre ferme. On voit au reste, par dessus l'Île, les lignes hardies des montagnes de la rive Nord ; on est ici à peu près vis à vis l'embouchure du Saguenay.

Il y a deux paroisses : St-Jean-Baptiste de l'Île Verte, population 3,000 habitants, et Notre-Dame des Sept Douleurs sur l'Île, habitée par 45 familles.

#### LE CRIN VÉGÉTAL

L'Île Verte a une spécialité commerciale : c'est de là que vient surtout cette herbe marine très répandue dans le commerce, communément connue sous le nom d'herbe à bernache et employée en guise de crin pour les matelas, rem'ourrages de meubles et capitonnages de voitures. L'article se vend beaucoup à Boston où les uns l'appellent *eel grass*, d'autres *quilt*, mais où elle est surtout connue sous le nom plus euphonique de *Sea Island Moss*.

Cette curieuse plante aquatique, dont le nom technique est *zostera marina*, croît en abondance sur les larges plages de l'Île Verte. On la fauche encore verte, et on la fait sécher au grand air qui la débarrasse des sels marins par évaporation. Elle est ensuite pressée, mise en ballots de 16 à la tonne et est alors prête pour le commerce. Le prix de ce curieux produit à Québec est d'environ \$15. Il s'en envoie des quantités étonnantes tous les ans dans toutes les directions, surtout

aux Etats Unis où on lui trouve des emplois divers. L'une des dernières applications consiste à piquer un ou deux rangs d'herbe entre des fouillots de papier pour servir d'étouffoir sous les tapis, de préférence au papier feutre. C'est en effet une substance très saine et qui a la propriété d'être non inflammable.

La production annuelle de cet article à l'Île Verte est d'environ 400 tonnes. M. H. Raymond, un jeune homme d'affaires de l'endroit, fait une spécialité exclusive de la préparation et de l'exportation de la Mousse de mer; il ne s'occupe pas d'autre chose, et en expédie tous les ans des consignations considérables. Ce qui peut encore donner une idée de l'importance de ce commerce, c'est que la succession Bertrand, après une bonne saison de vente, en a en stock environ 2468 balles, représentant plus de 150 tonnes.

Voici ce que nous trouvons dans les auteurs, au sujet de cette herbe de mer, qu'on trouve en abondance en France, particulièrement à Arcahon :

(Dictionnaire de Médecine E. Littré et Ch. Robin.—Zostère :—*Zostera marina*. Famille des naupées. Croît submergée sur les côtes de presque toutes les mers. Sa tige rampante porte des feuilles allongées, engainantes, disposées en éventail à leur base, très usitées dans les arts sous le nom de crin végétal. Les fleurs sont monoïques, submergées.

Bouillet (Dictionnaire des Sciences), donne à peu près la même définition. Il ajoute : Feuilles linéaires, rubanées, assez larges. Les feuilles sont employées sous le nom de crin végétal à faire des matelas et des coussins; elle servait aussi pour l'emballage. Dans le Nord, on couvre avec ces plantes les toits rustiques. On les ramasse encore pour servir d'engrais et pour en retirer de la soude par la combustion.

\*\*\*

Je termine par quelques notes locales, qui sont sûres d'intéresser quelqu'un.

Le curé de l'Île Verte, M. l'abbé Charbonneau, est un ancien avocat, qui s'est retiré du monde après avoir été l'associé de l'éminent juge Fournier. Je ne dis pas que c'est la raison.

Les hommes de profession résidents sont M. le notaire L. N. Gauvreau, propriétaire de la Seigneurie de Villoray, et M. le Dr Giroux, un enfant de St-Sauveur de Québec.

Je passe maintenant au commerce.

M. Chas G. Bertrand a racheté le fonds de commerce de son frère et repris les affaires comme par le passé. Son établissement est l'un des plus vastes que j'aie encore vus à la campagne. Les magasins mesurent 120 pieds de longueur sur 40, et les deux étages contiennent tous les genres de marchandise.

M. le conseiller P. Michaud fait depuis sept ans le commerce général avec succès.

M. C. Côté a ouvert magasin général il y a cinq ans, et est très encouragé.

A la Station, je remarque une autre jolie installation de commerce, celle de M. G. Lavallée, qui est en pleine prospérité.

Ajoutons encore M. Achille Bertrand, maître de poste, ancien marchand, et propriétaire de scieries à St-Clément et St-Epiphane; M. Louis Collin, propriétaire d'une bonne tannerie; M. J. B. Côté, marchand, les pensions Côté et Morency, et j'ai à peu près complété l'almanac commercial de l'Île Verte. . . .

#### UNE BEURRERIE MODÈLE

. . . Sauf une mention, que j'ai réservée pour la fin, à raison de son importance. Je veux parler de la beurrerie Préfontaine & Frère.

Ces industriels sont deux hommes expérimentés et amis du progrès. L'innovation ne les effraie point; au contraire, ils améliorent sans cesse leurs procédés; aussi, l'Île Verte peut-elle se flatter de posséder, grâce à eux, l'une des plus belles beurreries du pays. Leur installation de l'Île Verte se compose de trois séparateurs, d'un malaxeur Fargo, de trois barattes d'une capacité de 1500 lbs, avec bassins à crème de leur fabrication, coffres à glace, instruments bahcock, etc. Ceci ne comprend pas, naturellement, le matériel de leurs postes d'écremage: Île Verte No 1, fréquenté par 76 patrons; Île Verte No 2, 31 patrons; Côteau des Erables, 44 patrons; Cacouna No 1, 44 patrons; Cacouna No 2, 43 patrons.

Ils opèrent annuellement sur 3,000,000 lbs de lait, et ont fabriqué cette année 140,000 lbs de beurre, dont 30,000 pour l'exportation. Ils exportent directement en Angleterre, où leurs produits sont recherchés. Leurs boîtes d'exportation sont enveloppées avec soin dans une toile qui les protège contre toute conta-

mination, de sorte que, lorsque les boîtes arrivent de l'autre côté de la mer, elles sont aussi fraîches qu'au départ. Ils emploient aussi les barils de Québec fabriqués par Côté, Itée & Co, de même que la boîte brevetée par A. Dicé, de Montmagny. A l'Exposition provinciale de 1894, ils ont remporté la médaille d'argent, et plus récemment, au concours provincial de juin dernier, la médaille de bronze. Ils font une spécialité de fabriquer les bassins et barattes. Une grande glacière (cold storage) est attachée à leur établissement. Juste au moment de ma visite, le courrier leur apportait les plans de la nouvelle glacière recommandée et primée par le gouvernement fédéral. Si ces plans offrent quelque amélioration sur leur installation actuelle, MM. Préfontaine n'hésiteront pas à reconstruire en neuf s'il le faut.

U. B.

P. S.—Nous avons le plaisir d'ajouter que, depuis que ce qui précède est écrit, les inspecteurs de la succession ont décidé de réouvrir les usines Bertrand pour l'hiver, en sorte que les personnes qui se présenteront pour acheter pourront les voir en pleine opération.

### POUR VOS ÉPIGERIES

SI VOUS VOULEZ AVOIR

#### Un Article de 1<sup>ère</sup> Classe

AUX MEILLEURES CONDITIONS DU MARCHÉ  
ALLEZ CHEZ

**J. B. E. LETELLIER**  
118-120 RUE ST-PAUL

—000—

Mélasses, Poissons,  
Huiles de toutes sortes, Huitres,  
Tabacs, Cigares et Cigarettes,  
Conserves Alimentaires,  
Thés et Cafés,  
Balais et Seaux, Epices, etc  
**VINS et LIQUEURS**

Spécialité: VINS DE MESSE

## Grande Vente à Réduction

CHEZ

### TELESPHORE VEILLEUX

188-189 $\frac{1}{2}$  Rue St-Joseph

COIN DE LA RUE DE L'EGLISE

#### Assortiment complet de Chaussures

EN TOUS GENRES

SPECIALITÉ: Chaussures pour patin à roulette, tous genres et couleurs, pour messieurs, dames, garçons, etc.

La société VEILLEUX & LANGLAIS a été dissoute de consentement mutuel, et le stock doit être vendu sur le champ pour faire place aux marchandises d'hiver.

Venez de suite et profitez de l'aubaine.

**COLONNE DE L'ENTREPRENEUR**

Deux maisons rue Victorin, sept cotages à Longueuil, voilà le bilan de la construction en perspective à Montréal pour la semaine. On dit aussi que M. George Carshuk a acheté un lot en face de la gare du Grand-Tronc pour y ériger un grand hôtel moderne.

—On dit que plusieurs manufactures vont s'établir à Drummondville.

—M. F. X. Gusselin, protonotaire à Chicoutimi, est venu à Québec la semaine dernière. Il nous dit que l'établissement d'une fabrique de pulpe de bois à Chicoutimi est chose pratiquement décidée.

—M. C. Baillairgé, ingénieur de la Cité, évalue à \$7,000 le coût du prolongement de la rue Richelieu à travers les fortifications.

—M. Booth, le propriétaire du chemin de fer Ottawa, Anprior et Parry Sound, va construire à Parry Sound deux immenses élévateurs à grains d'une capacité de 1,000,000 minots.

—La municipalité de Magog se propose de faire un barrage sur la rivière en vue d'obtenir l'éclairage à l'électricité.

—Plusieurs capitalistes new-yorkais sont allés récemment à Ottawa pour de mander au gouvernement le privilège de construire le pont international projeté à Niagara Falls.

—Le *Contract Record* dit que les Pères Jésuites de Montréal ont acheté un terrain pour y construire un collège anglais, au coût de \$200,000

—Les rues de Fraserville seront éclairées à l'électricité au jour de l'An. M.M. Watson & Cook sont les propriétaires de l'installation.

—L'architecte David Ouellet a reçu commande pour préparer les plans d'une nouvelle église pour la paroisse de St-Jacques de Causapscal (Métabédin).

—Le débit des livres et journaux à la gare de l'Intercolonial à Lévis est en disponibilité ; on recevra des soumissions jusqu'au 19 courant.

—Vaudry & Matte font actuellement deux systèmes de chauffage à eau chaude, à St-Raymond, l'un à la résidence de M. Nap. Piché, l'autre chez M. Bergeron. Un bel ouvrage très nouveau à Québec, dont ils sont chargés, c'est la pose de plafonds en acier gaufré aux trois étages de la superbe résidence que fait construire M. A. Kirouac, rue Ste-Ursule.

—L'assistant ingénieur civique W. D. Baillairgé demande, jusqu'au 22, des soumissions pour un ponton de 120 pieds sur 40 pour la traverse.

—L'architecte David Ouellet demande des soumissions jusqu'au neuf janvier prochain pour le parachèvement de l'Eglise St-Sébastien d'Aylmer (Beauco).

—Des soumissions sont demandées jusqu'au 8 janvier pour le transport des malles de Lévis à Notre-Dame.

—Permis de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville :

3 déc.—Entrep. L'Heureux & Dallaire, prop. Mme Vve Turcotte, côte Lamontagne, rép. de couverture, \$100. Délai 1er janvier.

5.—Entrep. Frs Parent, prop. Mme Cannon, 27 rue St-Flavien, men. rép.

7.—Entrep. P. Boulanger, propr. N. Côté, coin rues St-Ambroise et du Parc, un étage bois et brique. Coût probable \$1500. Délai : 1er mai 1897.

—Il a été décidé définitivement par la grande majorité de la paroisse de St-Alphonse de Thetford de confier le contrat de construction de la nouvelle église à M. Jos. St-Hilaire, entrepreneur de St-Romuald. Ces travaux devront coûter 27,500 piastres. Architecte David Ouellet

—o—o—o—o—  
**CHACUN SON MÉTIER.**

Depuis quelque temps, certains avocats marchant sur les brisées des courtiers, des gens d'affaires.

Je pourrais, par exemple, citer plusieurs exemples récents d'avocats qui se sont portés acquéreurs de crédits de faillite.

Certains avocats profitent de leur titre pour effrayer les créanciers, et quelquefois même les exploitent en exigeant des honoraires pour l'avis du transport de la créance. Il n'y a qu'un mot pour qualifier cette manière d'agir : c'est un vol déguisé.

Mais, pour éviter la censure de leurs confrères du Barreau, ils se servent d'un tiers.

Nous appelons l'attention du Barreau sur ce fait. Il est composé de gentilhommes qui, nous n'en doutons pas, sauront revendiquer leur honneur en faisant enquête.

La simple justice veut que l'avocat pratiquant n'exerce aucun négoce

Messieurs les avocats seraient-ils bien aises que les curateurs, les courtiers, aient le droit d'intenter les actions, de plaider, etc ?

J'espère que ces brèves considérations suffiront pour faire cesser l'état de choses que je signale plus haut.

G. A. DION,  
St-Sauveur.

—:o:o:o:—  
**LA SITUATION EN EUROPE**

Du *Marché Français* du 27 novembre : " Le froid s'accroît dans nos régions : c'est ainsi que le thermomètre est descendu ce matin jusqu'à 4 degrés au-dessous de zéro à Paris. Dans ces conditions, il est de plus en plus à craindre que la levée des derniers blés faits soit fort compromise.

Nos marchés de province ont encore accusé hier une tendance assez irrégulière ; il y a eu de la baisse sur quelques places, mais sur d'autres, et c'est plutôt la majorité, la culture se montrant fort réservée dans ses offres et se refusant à accorder aucune concession sur les prix de la semaine dernière.

A la bourse de commerce de Paris, la tendance a été sensiblement plus ferme aujourd'hui et les prix se sont améliorés de 35 à 50 centimes pour les farines et de 20 à 40 centimes pour le blé.

Aujourd'hui, à Londres, les blés sont restés calmes, avec peu d'offres et peu d'affaires.

Hier jeudi, à New-York, la bourse de commerce est restée fermée à l'occasion des fêtes du Thanksgiving-day.

A Berlin le blé et le seigle sont lourds, en recul tous deux de 3 centimes.

Vienne est calme, avec 4 centimes de baisse sur le blé et 7 sur le seigle.

Budapest accuse également une tendance calme ; le blé y perd 2 et le seigle 9 centimes.

**POITRAS & Cie.**  
.....ET.....  
**COURTIERS MARCHANDS A COMMISSION**

STOCKS de NEW-YORK achetés et vendus sur marge, aussi GRAINS sur le marché CHICAGO par lots de cinq mille (5000) minots ou plus achetés ou vendus sur MARGE de 2 à 5 centins par minot, notre commission 1/4 de centin par minot y compris achats et vente, aussi LARD par lots de 250 Quarts ou plus, SAINDOUX par lots de 250 Tierces (85,000) lbs. Commission 2 1/2c par 100 lbs. PROMPT IRÈGLEMENT de toutes TRANSACTIONS. Nous pouvons renseigner nos clients sur les prix courants à toute heure du jour. Pour plus de renseignements écrivez ou venez à nos bureaux.

**POITRAS & Cie,**

Téléphone No 3,

**People's Chambers, 125 Rue St-Pierre, QUÉBEC.**

FARINES de toutes qualités en Poches ou Quarts ; aussi FOIN, GRAINS de toutes sortes vendus par quantité d'au moins UN CHAR, au plus bas prix du marché. Conditions COMPTANT à l'arrivée du char à destination.

**EN RECEPTION**

M. J. E. GAGNON, Horloger et Opticien, reçoit actuellement un grand choix de Montres en or et en argent, Jones, Bigues, Alliances, Pendants-d'oreilles, Epinglettes, grandes Chaines pour Dames, un beau choix de Bijoux pour cadeaux, le plus grand choix d'Horloges qu'il y a à Québec.

SPECIALITE : Grand choix de Lunettes  
**NOUVEAU STOCK D'ARGENTERIES POUR LES FÊTES DERNIERES NOUVEAUTÉS**

En visitant le magasin de

**J. E. GAGNON,** Horloger et Opticien

230, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

**VOUS SAUVEREZ 30 A 40 POUR CENT**

VISITE SOLICITEE.

# FAGUY, LEPINAY & FRERE D. RATTRAY & SON

262, Rue et Faubourg St-Jean  
Grand détail en **Nouveautés de tous genres**

Toujours en stock, assortiment complet en  
Etoffes a robes, Lainages et Cotton-  
nades, Valises, Fournitures de  
maisons, Tapis, Prelarts, R 1 aux,  
Couchettes en fer et matelas, Etc.

## POUR MESSIEURS :

Grand stock de  
TWEEDS, SERGES ET  
DRAPS, et CHAPEAUX feutres  
printemps et été.

L'attention des familles est respectueusement sollicitée.

Fondé en 1876

Téléphone 2224

# CHS. VEZINA

- PLOMBIER -  
FERBLANTIER, GAZIER ET  
- FUMISTE -

Spécialité pour le posage d'Appareils de Chauffage A Air chaud, A la vapeur, A eau chaude  
Et particulièrement pour Eglises, Presbytères et Communautés

Appareils de Plomberie les plus modernes et hygieniques  
Installation de Sonnettes Electriques  
et Mécaniques

Ateliers : 124 Rue du Roi

117, 119 ET 121 RUE DU PONT, ST-ROCH QUEBEC.

ENTREPOSEURS ET MARCHANDS GENERAUX

Representant J. L. Watt & Scott, Montreal et Toronto, fruits sechés de Méditerranée

Agents pour

- J. & J. Colman, Londres, Angl., Moutarde, Trenor & Co; W. C. Devan & Co; Juan Merle; Wm. Rogers & Co, Valence, Raisins, etc., etc,
- Porter Bros & Co, Californie, Raisins etc.
- Dem Schizas, Patras (Grèce), Corinthus
- F. Baller & Co, Messine, Avouines
- Macandrews & Co, Tarragone, Amandes.
- VauHouten & Son, Weesp, (Hollan.) Cacao
- F. W. Fearman, Hamilton, Ont., Armour Packing Co, Kansas City, E. U.
- Lard et Salindoux. Vlaudes ou conserves
- Neison, Morris & Co, Australian Meat Co, London, Angl., Ex.
- Chicago, E.U., de viande "Bamorne"
- Lard et bœuf. Etc., Etc., Etc.,

## Poissons

**Morue** No 1 et No 2

**Hareng** Labrador No 1 et No 2

Aussi : SAUMON ET ANGUILE

en réception chez

**D. E. Drolet**

50-52 Rue Dalhousie.

## Lecture pour les dames

(Traduit pour la Semaine Commerciale)  
LA KÉROSINE POUR L'ARGENTERIE

L'emploi de la kérosine favorise le nettoyage des argenteries. Trempez un morceau de flanelle dans l'huile, saupoudrez-le de blanc sec et frottez-en le morceau à curer. Passez-le ensuite dans une savonneuse chaude, essuyez avec une flanelle douce et polissez au chamois.

### BRODERIE SUR TOILE NEUVE

La toile neuve est souvent trop raide, vous pouvez alors l'amollir en passant la partie à broder au savon jaune.

### REMÈDE CONTRE LA NÉVRALGIE

Voici un remède bien simple contre la névralgie ou toute douleur analogue. Mêlez par égales parties de la benzoin avec de l'huile de menthe piquante. On en frictionne la partie malade ou on applique en compresse avec un linge trempé dans l'eau chaude. Dans les deux cas, l'application agit comme un charme.

### L'EMPLOI DES COSMÉTIQUES

Il y a beaucoup de pour et de contre sur cette question. Si nous pouvions nous embellir sans l'aide d'aucun artifice, combien nous pourrions nous trouver heureuses ! Cependant comme la plus jolie femme, douée du plus beau teint, ne peut se flatter d'être parfaite ni de toujours conserver ses belles couleurs, il faut bien chercher quelque chose pour dissimuler ces imperfections. Je n'entends pas dire qu'on doive chercher à se refaire, mais il

ya un grand nombre de cosmétiques utiles et inoffensifs que nulle femme ne saurait craindre.

Pour aucune raison, on ne doit appliquer le rouge et la peinture sur le visage. Tous les rouges sont mauvais pour la peau, et la peinture est dangereuse ; aussi, en nous en servant, nous tombons d'un mal dans un autre. Le carnat qu'on obtient ainsi est vite disparu, mais le mal est irréparable. Mais les bonnes poudres peuvent être employées sans crainte.

### L'ANGE DE LA MAISON

Pour faire un bon ange tutélaire dans une famille, donnez moi une femme joyeuse. Sa pâtisserie peut parfois laisser à désirer, il peut lui arriver de brûler le pain et d'oublier de recoudre les boutons manqués ; peu importe, elle répand le bien-être autour d'elle. La maison n'est pas un champ de bataille, et l'existence n'est pas un coup-de-gorge. Il importe de voir le beau côté des choses, ou tout au moins, si la médaille a un revers, l'envisager par son bon côté, et c'est là le rôle de la femme digne de ce nom. Nous ne sommes pas toutes venues au monde avec un rayon de soleil dans le cœur, mais cela ne doit pas nous empêcher d'entretenir une douce gaieté dans notre entourage.

### LE SYNDICAT DE QUEBEC

L'une des grosses maisons de détail de cette ville est sans contredit le Syndicat. Le bloc qu'il occupe au coin de la rue de la Couronne et de la rue St-Joseph est un des plus beaux de la ville. Les étages

sont hauts, vastes, bien éclairés, reliés par un ascenseur électrique. Cinq paliers avec le sous-sol. Ici sont étalés les grands préarts, jusqu'à 24 pieds de largeur, les tapisseries, etc. Au premier, les magasins sont en ce moment dans toute leur splendeur, le centre a été transformé en étager aux étrennes. de chaque côté, les comptoirs sont dans une fiévreuse activité.

Au second, tres jolis bureaux au sortir du grand escalier. Tout un pan de cet étage est consacré à la lingerie pour hommes ; de l'autre côté est le comptoir des dames. Au centre, on circule entre des galeries de chaussures, des rangées de linoleum d'Ecosse. Ici une monumentale étager vitrée pour les articles de fantaisie ; plus loin des mouceaux de jolies bonbonnières accumulées en vue des fêtes. Dans un compartiment séparé par des portières, l'atelier des modistes en chapeaux.

Au troisième, sont les tapis enuplés à plusieurs hauteurs sur l'un des pans, les fourrures, les valises, les lits en fer, les tentures, les étoffes et accessoires d'ameublement. Au centre, les confections, avec grande glace à panneaux mobiles pour l'essayage.

Au quatrième, vaste atelier de modes peuplé d'ouvrières ; boutique du tailleur de l'établissement ; salons d'essayage, l'un pour dames, l'autre pour messieurs. Le reste est encombré de marchandises de réserve ; le moteur électrique a son compartiment.

Le Syndicat emploie une centaine de personnes à ses comptoirs et ses ateliers.



## FEUILLETON

DE LA  
SEMAINE COMMERCIALEHISTOIRE DU LIBRE ÉCHANGE  
EN ANGLETERRE

Traduit de l'anglais de A. Mongredien

## CHAPITRE XI

1845

Les 2 500 000 fr. de la Ligue sont recueillis. — Le mauvais temps de septembre compromet la récolte en Angleterre. — Première apparition de la maladie des pommes de terre en Irlande. — Péplexité et indécision des ministres. — Dissentiments dans le cabinet. — Sir Robert Peel se retire. — Lord John Russell est incapable de former un ministère. — Reentrée de sir Robert Peel au pouvoir. — Remarque sur sa position. — La Ligue propose de former un fonds de 6 250 000 fr.

Le 18 juin, la Ligue tint un de ses grands meetings au théâtre de Covent-Garden. Le président, M. Georges Wilson, annonça que les souscriptions au fonds de 2 500 000 francs se montaient, en y comprenant la somme réalisée par le bazar, à plus de 2 900 000 francs. M. Cobden, dans son discours, fit observer qu'ils avaient maintenant ramené l'adoption du libre échange à une simple question de temps. Un seul mot, bien court, la résumait : Quand ? Il répondait aussi à cette question par un seul mot "Maintenant".

M. Bright prononça également un discours brillant, dans lequel, parlant de sir Robert Peel, il s'exprima ainsi : "Je puis conclure de son dernier discours qu'il a l'intention de retirer les lois céréales. Il ne peut parler comme il le fait et vouloir en revenir au système de la protection. Il est sorti du commerce, et jusqu'à ce qu'il l'ait prouvé lui-même, je ne pourrai jamais croire qu'aucun homme, et lui moins que personne, après avoir eu le pouvoir d'affranchir ce commerce, voudrait descendre dans la tombe sans avoir eu l'énergie, l'honnêteté et le courage de le faire." M. W. J. Fox parla dans les mêmes termes des progrès que sir Robert Peel et ses collègues faisaient vers une politique de liberté commerciale. Ils ne se contentaient plus de concéder librement la théorie, ils la proclamaient ouvertement. La seule divergence d'opinion portait sur le moment où la théorie devait passer en pratique.

Cette adoption des principes du libre échange n'était pas le résultat de la pression de circonstances adverses. Le pays était florissant, le commerce prospère ; le revenu donnait un excédant, les chemins de fer se construisaient avec une rapidité sans exemple, les classes laborieuses trouvaient abondamment un travail rémunérateur ; le prix moyen du froment, pendant la semaine finissant le 28 juin, était de 20 fr. 67 l'hectolitre, et le pain était moins cher qu'il ne l'avait été depuis de longues années. La conversion générale aux principes du libre échange provenait simplement de la reconnaissance consciencieuse de vérités économiques. On sentait que la continuation de la prospérité existante ne pouvait être assurée sans que

l'on conformât notre politique commerciale aux principes scientifiques.

Le 5 août, lord John Russell, en résumant la session qui allait finir, fit allusion au mauvais temps qui avait régné récemment et aux appréhensions qu'il avait fait naître sur le sort de la récolte prochaine. Le temps de la quinzaine qui allait suivre serait décisif, et dans cette incertitude "qui ne désirerait que les classes laborieuses fussent approvisionnées de denrées, venues de n'importe où ? J'affirme qu'il est du devoir de cette Chambre de pourvoir à cette éventualité." Lord John Russell parla en vain, et le 9 le Parlement fut prorogé.

L'état du temps et les apparences de la récolte faisaient l'objet de toutes les inquiétudes. Au milieu du mois d'août, le prix du froment s'était élevé à 24 fr. 56. Quelques beaux jours, au commencement de septembre, firent naître l'espoir que la récolte, quoique tardive, approcherait encore de la moyenne, et dans la seconde semaine de septembre le prix tomba à 23 fr. 27. Vers la fin du mois cependant, il devint évident que la récolte serait fort au-dessous de la moyenne, en qualité aussi bien qu'en quantité. Le marché devint agité, et il se produisit une hausse produisant une hausse prononcée. Le désastre imminent faisait craindre une rechute dans cette cherté et cette disette dont l'Angleterre avait tant souffert quelques années auparavant.

Ce malheur, cependant, disparut dans son insignifiance relative, en présence de la calamité bien autrement effrayante qui exposa des milliers de nos compatriotes irlandais à toutes les horreurs d'une famine absolue. Presque tout l'approvisionnement de vivres sur lequel on comptait pour nourrir les trois quarts de la population de l'Irlande était anéanti soudainement et sans remède. Une nielle pestilentielle, inconnue jusqu'à cette fatale année, avait atteint la plante de la pomme de terre et rendu ses tubercules tout à fait impropres à l'alimentation humaine. Sa culture facile, exigeant peu de travail et peu de capital, le profit considérable qu'on en tirait d'ordinaire, avait amené le peuple à consacrer presque toute sa terre à la pomme de terre. Il fut un temps où l'Irlande produisait le froment et l'avoine en excès pour sa propre consommation et exportait en Angleterre des quantités considérables de grain et de farine. Peu à peu, les champs de blé s'étaient transformés en champs de pommes de terre. Les opérations nécessaires pour planter, récolter et mettre en silos la pomme de terre exigeaient si peu de temps et de travail, comparés aux procédés fatigants et multiples qui se rattachent à la culture des céréales, que le paysan irlandais, insouciant et léger, se sentait irrésistiblement attiré vers la première

Malheureusement, derrière cette facilité fatale de production, se dissimulait un danger effrayant, dont William Cobbett lui-même, l'ennemi acharné de ce qu'il appelait "la racine du paupérisme," n'aurait pu prévoir l'étendue. On n'ignorait pas que le produit fût variable et, comme source de richesse nationale, improfitable ; mais personne n'avait envisagé la possibilité que la récolte du pays tout entier fût anéantie par la maladie en quelques semaines. C'était pourtant cette catastrophe qui se produisait. Les portions de la ré-

colte qui semblaient saines quand on les tirait se transformaient en masse putride dès qu'elles étaient mises en silos. Il en résulta pendant un certain temps une grande baisse dans le prix, car toutes les pommes de terre qui semblaient extérieurement à l'abri de la maladie furent jetées sur le marché et vendues à tout prix.

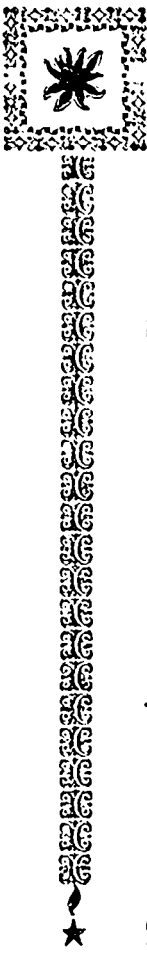
L'Irlande ne fut naturellement pas seule à subir cette visite ; elle s'étendit à l'Angleterre, à la Belgique, à presque tout le continent d'Europe. Mais tandis que la maladie était plus étendue et plus intense, et ses ravages plus destructeurs en Irlande qu'partout ailleurs, l'Irlande était en même temps le seul pays du monde où les pommes de terre fussent la principale et, dans certains districts, la seule nourriture du peuple. Partout ailleurs cet aliment était cultivé dans des limites restreintes et ne formait qu'une récolte tout à fait accessoire. En Irlande, il n'était pas seulement le principal, il était, dans beaucoup de cas le seul produit de la terre.

En face de cette écrasante calamité, toute nouvelle résistance du gouvernement aux demandes des libres échangistes sembla vaine. La mauvaise récolte seule aurait suffi à hâter le retrait de la loi céréale, mais il fut bientôt évident que ce retrait était proche. Les intérêts de classe, la politique de parti, les considérations personnelles, tout devait céder en face de ce terrible fait. La famine qui menaçait le peuple irlandais. Sir Robert Peel et quelques-uns de ses collègues se rendaient parfaitement compte de l'importance de la crise. Le Dr Lyon Playfair et le professeur Lindley furent envoyés en Irlande pour étudier la nature et l'étendue du mal. Ils confinèrent les rapports pessimistes qu'on avait reçus.

Le 15 octobre, sir Robert Peel commença à envisager la nécessité probable de recourir à des mesures extrêmes. Il écrivit ce qui suit à sir James Graham : "Ma lettre sur le triste état de la récolte des pommes de terre en Irlande a croisé la vôtre... L'intervention dans le cours régulier des lois qui concernent l'approvisionnement des vivres est chose si grave, si durable dans ses conséquences que nous ne devons pas agir sans les informations les plus précises. Je crains tout." Il savait qu'une suspension provisoire des droits d'entrée sur les grains étrangers entraînerait leur retrait définitif, et que, ce pas une fois fait, il serait impossible de revenir en arrière. Jamais on ne remettrait la main sur une chose si difficile à conserver. Les "informations précises" qu'il attendait arrivèrent et ne firent que peindre le tableau sous des couleurs plus sombres ; ses craintes se réalisaient.

Cependant le pays réclamait avec impatience, des ministres, quelque mesure décisive pour parer aux événements prochains, et murmurait contre leur inaction apparente. Ce n'était pas l'insouciance, mais l'indécision, qui arrêtait l'action du gouvernement. Les ministres étaient profondément pénétrés de la responsabilité qui pesait sur eux, mais ils ne pouvaient se mettre d'accord sur la marche à suivre. Sir Robert Peel s'était prononcé pour des mesures promptes et hardies, mais il n'était soutenu que par une partie de ses collègues. Un conseil de cabinet fut tenu le 31 octobre, et ces dissentiments y parurent clairement. Le conseil se sépara sans prendre de décision et s'ajourna au 6





Tarif Indépendant

Capital \$250,000

Incorporée en 1886

# The St-Lawrence Fire Insurance Co

Siège principal : MONTREAL

**DIRECTEURS** • J. CUST. LAVIOLETTE, Prés.  
E. MARCEAU, Vice-Prés.  
L. G. PAPINEAU, 2nd V.-P.

G. de C. LANGUEDOC, Sec.-Trés.  
C. A. HOGUES, Inspecteur.  
F. GAUTHIER, Gérant.

J. F. BELLEAU

NEUVILLE BELLEAU

## BELLEAU & BELLEAU

Agents Généraux, Succursale de Québec,

93, Rue Saint Pierre, B.V.

..... TELEPHONE 772.....

### Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS  
413,415,417 RUE ST.VALLIER, ST.ROCH  
QUEBEC  
SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

— AUSSI —  
Jobber en chaussures.  
Un assortiment d'Empèignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures  
CORRESPONDANCE SOLLICITEE

Maison de confiance . . . En gros et détail.  
FONDÉE EN 1875.

### E. ROUMILHAC

IMPORTATEUR DE  
Vins et Liqueurs, Conserves  
Alimentaires, Denrées Coloniales  
57-59 Rue St-Jean, Haute-Ville, QUÉBEC

SPECIALITÉ :  
VINS DE BORDEAUX \$2 la doz.  
et de BOURGOGNE \$3.50.  
a l'usage des familles.

### ON DEMANDE UN AGENT

POUR LA VENTE DU  
SEAU A INCENDIE

A COMPARTIMENT CHIMIQUE MARTIN  
Pour les Edifices Publiques, Eglises, Manufactures, Ecoles, etc., etc.

S'adresser par lettre à  
A. P. LAURENT,  
18, rue St-James, Basse-Ville, Québec

### TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS

DEPARTS  
DES BATEAUX PASSEURS (le dimanche excepté) le temps le permettant  
DE QUÉBEC. DE LÉVIS.  
Pour le GRAND-TRONC

P.M.	A.M.
12.00 Eclair Express pour l'ouest	8.00 Malles de l'ouest
7.00 Malles pr. l'ouest	P.M. 2.30 Eclair Express de l'ouest
Pour L'INTERCOLONIAL.	
A.M.	A.M.
7.00 Malles pour Campbellton	7.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.30 Accom. via Chaudière pour R. du L	11.30 Malles de Campbellton.
P.M. 2.00 Malles pr. Halifax	P.M.
4.30 Accommodation pour K. du L.	12.30 Malles de Halifax
Pour le QUEBEC CENTRAL.	
A.M.	A.M. 8.30 Accommod.
7.30 Mixte pr. Beauce	P.M.
P.M. 1.30 Express pr. Sherb. Accommodation	2.00 Express de Sherb. Mixte de St-Frs. et Beauce jonct.

### LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

Distribution tous les MERCREDIS de 2750 lots, variant de \$1.00 à \$1500.

PRIX DU BILLET . . . 10 CTS

HAMEL, GERMAIN & VERRET

Agents généraux,  
133 Rue St-Joseph, Québec.

Procurez-vous la

## LAMPE BELGE

LUMIERE INTENSE ET BLANCHE, se rapprochant de la lumière électrique

### LAMPE INEXPLOSIBLE

grâce a un ingénieux mécanisme

LA LAMPE BELGE brûle sans fumée ni odeur toute huile, même inférieure


POUVOIR ECLAIRANT 45 et 125 bougies

Divers modèles portatifs, suspendus ou en crémaillère ; en cuivre, en nickel ou en bronze japonais.  
ABÂT-JOUR en opale, CHEMINÉE spéciale pur cristal, qui ne s'enfume jamais ; il suffit de l'essuyer une fois par mois.

S'adresser à A. POISSON,  
Arthabaskaville.

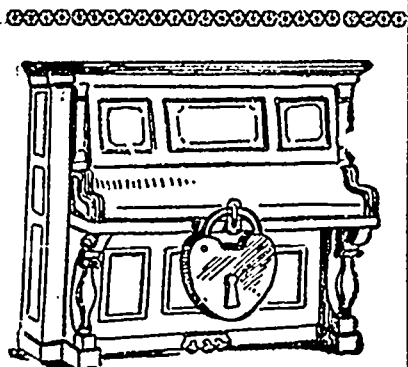
Voir l'échantillon à ce bureau.

### MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ de CAMPAGNE A VENDRE

 PRESQUE POUR RIEN, \$1,200 à termes, avec conditions libérales, achèteront la magnifique Résidence ci-dessus occupée par feu Charles Letellier de St-Just, à la Rivière-Quelle, voisine de l'église, dans un endroit charmant sur le bord de la rivière. Vaste maison en pierre contenant une vingtaine d'appartements, et l'usage de tous les étages, fournaise à air chaud, toutes les améliorations modernes. Maison de fermier, dépendances complètes, jardins et vaste emplacement. Possession immédiate.

S'adresser à  
J. E. E. LETELLIER,  
Québec.

Pour d'ici au **1er JANVIER 1897**



Nous offrons un PIANO d'une valeur de \$300.00, garanti pour 6 ans, pour la moitié du prix : \$150.00 comptant. . . . . Venez le voir.

Notre nouveau Dominion, avec attachement de Hape et 5 nouvelles Patentes, est certainement l'instrument le plus parfait. . . . .

Notre Musique en feuilles à la moitié du prix. De plus nous donnons à toute personne qui achète pour une piastre, un magnifique Chromo.

Seuls agents pour la Puissance de la célèbre Machine à Coudre . . . . . **New Williams** *garantie pour 10 ans*

# HUDON, PARADIS & C<sup>IE</sup>

Nos 93-95 rue St-Jean



## PAPIER-TENTURE

J'ai actuellement en vente l'assortiment le plus considérable et le plus beau qu'il y ait à Québec en . . . . .

## TAPISSERIES

Prix réduits Demandez échantillon  
Tout du nouveau Stock.

## B. LEONARD

Téléphone 458.

53 Rue St-Jean.

ELZ. PIGARD  
JOS. SHINK

TELEPHONE 2239

ALP. LABERGE,  
L. N. RIOUX

# A LA QUEBECOISE

155, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

(EN FACE DU PRESBYTERE)

Importateurs de Marchandises Sèches

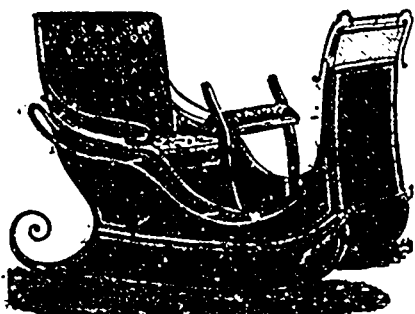
A constamment en mains un assortiment de Tweeds, Serges, Etoffes à Robe, Tapis, Prêlarts, Garnitures de maison, Etc., Etc., Etc.

TAILLEURS ET MODISTES EMPLOYES A LA MAISON

Un seul prix

Un seul prix

## CARRIOLES et SLEIGHS



## 150 VOITURES D'HIVER

... A VENDRE ...

COMPRENANT LES PATRONS LES PLUS NOUVEAUX EN

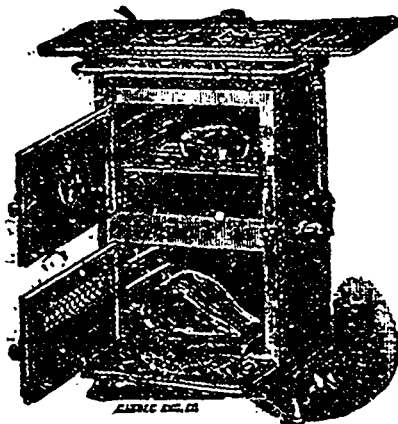
CARRIOLES et SLEIGHS !!  
DE TOUS GENRES

PRIX TRES BAS  
Satisfaction garantie !!  
... GROS ET DETAIL ...  
Une visite est sollicitée.

**P. T. LEGARE,**  
273-275 Rue St-Paul.

Successeur de LATIMER & LEGARE.

La cuisine rendue facile—  
Economie de temps, de travail et d'argent par l'emploi du Poêle à Gaz—Pas de suie—Pas d'ordures—Pas de cendres—Pas de cuisine surchauffée.



Poêle CABINET \$16.00

La Cie du Gaz de Quebec a en exposition et en vente, dans ses bureaux, un assortiment des plus recommandés Poêles à Gaz pour la cuisine. Conduites de service et compteurs fournis sans charge. Gaz fourni pour la cuisine par compteur spécial à raison de \$1.25 par 1000.

## J. A. PLAMONDON

FARINE, GRAINS  
ET PROVISIONS

... En Gros ...

Coin des rues

Dalhousie, St-Andre & Avenue Bell  
Téléphone 1108. QUEBEC.

A vendre : Choix considérable de farines et grus pour engrais.

## DERNIERE HEURE

## LES FAILLITES DE LA SEMAINE

D'après R. G. Dun &amp; Co

Ont. Québec Aut. moy. Total 1895

Déc. 3 29 19 7 55 52

Aux Etats-Unis, il y a eu 379 faillites contre 324 l'an dernier.

## LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 11 décembre.

Les prix sont stationnaires en général. On nous signale : en ferronnerie, la tôle du Canada montée à \$2.40 et \$2.50 la boîte, et le fer blanc Coke à \$3.10 et \$3.30; dans les huiles, l'huile de marsouin est cotée 35 à 37c., et l'huile blanche 37 à 40c. ; en fruits, les oranges de Valence \$5 la caisse. Les produits, farines, épicerie, sont sans changement.

Le blé faiblit à Chicago, et en général le marché aux grains semble frappé d'inertie. Le beurre et le fromage sont aussi stationnaires.

Les manufactures de chaussures sont sur le point de reprendre leur fabrication d'hiver. La seule chose à mentionner dans le moment, c'est que les peaux sont en baisse ; on paie maintenant le No 1 \$7 aux bouchers, et \$1 de moins pour les autres numéros.

## CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

La Chambre de Commerce de Québec a tenu son assemblée générale annuelle mercredi, sous la présidence de M. Edmond Dupré, qui a donné lecture d'un rapport encyclopédique qui a été fort admiré. Nous en publions ailleurs le texte. A la demande de M. E. B. Garneau, on a ajouté un paragraphe en faveur de la restitution du contrôle du Bassin de radoub à la Commission du Havre. Nous reviendrons sur ce sujet.

Le rapport du trésorier M. Jos. Winfield a été trouvé hautement satisfaisant, et M. Winfield en a eu les compliments unanimes de l'assemblée. Des remerciements ont été votés à tout le personnel de la direction. Le meilleur esprit a régné dans les délibérations, et la discussion qui s'est faite sur toutes les questions du jour indique de l'impulsion.

Les élections se sont faites pour ainsi dire à l'unanimité. On a réélu à peu près le même personnel. Voici la liste des élus :

Président, Hon. R. R. Dobell ; 1er vice-président, H. E. Dupré ; 2e vice-président, Montefiore Joseph ; trésorier, Jos. Winfield.

Conseil de la chambre : P. J. Bazin, James Brodie, C. E. Roy, F. G. Scott, Geo. Tanguay, V. Chateaufort, F. X. Berlinguet, R. Turner, R. Audette, Arthur Paquet, E. B. Garneau, Jos. Gauthier.

Conseil d'arbitrage : F. H. Andrews jr, F. X. Berlinguet, John Breakey, Wm. Brodie, Geo. T. Davie, Félix Gourdeau, G. LeMoine, Wm. Macpherson, J. E. Martineau, J. C. McLimont, Geo. E. Tanguay, Misael Thibaudeau.

Il a été décidé, sur proposition de M. V. Chateaufort, appuyé par le Dr. E. Morin, d'offrir un banquet à l'hon. M. Laurier. Des remerciements particuliers

ont été votés au président M. Dupré et au secrétaire, M. Lovasseur.

## ECHOS

Un article illustré sur la construction des grands ponts est forcément remis à huitaine.

M. Alphonse Dussault, de la maison B. Houde & Cie, a fait l'acquisition de la propriété McLimont, sur le chemin Ste-Foye.

Pas un journal de Québec n'a même noté l'énorme augmentation du commerce extérieur de Québec, d'après les chiffres officiels que nous avons récemment publiés. Mais un journal de Toronto, le *Monetary Times*, les a reproduits en entier, avec commentaires flatteurs à l'adresse de Québec. Pourtant, c'était là un fait de haute importance et bien propre à relever le courage de nos concitoyens.

Nos remerciements au *Daily Telegraph* pour les remarques flatteuses dont il a accompagné la traduction d'une de nos articles de la semaine dernière.

Les commissaires d'enchères G. R. Grenier & Cie ont procédé lundi, pour les liquidateurs Paradis & Jobin, à la vente de la cargaison de la goélette *Ste Anne*, capitaine Joncas, sur la jetée Louise. 400 barils de morue, de hareng et d'huile ont été vendus. La morue No 1 extra a été adjugée à P. Guy & Frère, le No 1 à Edm. Bélanger, le No 2 à Chs Bergevin. La vente a réalisé un peu moins que les prix de gros.

Le Dr Edmond Casgrain a reçu d'Ottawa son brevet d'invention pour une lampe au gaz acétylène, qui sera avant longtemps dans le marché.

Nous avons déjà établi par des chiffres précis la supériorité du Parc Parent sur le projet primitif. Ce qu'il y a de nouveau à dire, c'est que les ouvrages actuels sont parfaitement à l'abri des extrêmes marées et des glaces, et que, dès que les ponts seront construits, les parties les plus basses seront exhaussées sans qu'il en coûte un sou à la ville par les déchets de voirie, que les règlements municipaux ordonneront d'y déposer. On fait ainsi sans frais des terrepleins à toute épreuve. Les ponts, solidement assis sur les rives, et avec des portées libres au dessus des plus hautes glaces, seront aussi à l'abri de tout accident.

La Q. A. A. A. est menacé de liquidation. Mais, comme son déficit n'est que de \$2,000, il est à espérer qu'un syndicat va se former parmi les hommes d'affaires pour la tirer d'embarras. Il ne faut pas laisser mourir une institution qui tous les ans attire beaucoup de monde à Québec, au profit des hôtels, des coehers et du commerce en général.

La Corporation des Pilotes a fait ses élections hier. Les nouveaux directeurs sont : MM. F. X. Lamarre, D. D'Amour, P. Paquet jr, J. Tremblay, A. Bernier, L. Labrèque. Le rapport annuel est satisfaisant.

Vaisseaux pilotés en 1896 932

" " " 1895 793

Surplus pour 1896 139

## Bulletins de dernière heure

Fraserville—J. A. Thériault, m. g., act. à vendre le 16.

Kamouraska—J. P. Blais & Cie, m. g., actif vendu le 9 ; stock \$1,025.28 à 52½c. à Art. Gariépy ; roulant, \$87 à raison de \$31 au même ; crédits, \$3,066.13 à 11c. capt. Onés. Bélanger—Paradis & Jobin, liquidateurs.

Louiseville—Gervais Frères, pépiniéristes—Louis Gervais et David Gervais enregistrés.

Montréal—Marion & Laberge, ingénieurs, dissol. de société

Québec—Ant. Guilbault, articles de sport, etc., Sophia Larue enregistrée seule propr.

—W. H. Polley & Co., fab. de chaussures, Lydia E. Wetcher, enregistrée seule propr.

—J. B. Robitaille, chaussures, actif vendu, stock \$1,184.61 à 51 à Louis Deschêne—Paradis & Jobin, liquidateurs.

—Murray & Clarke, fournitures électriques, nouv. soc. W. J. Murray & W. Clarke enregistrés.

—J. E. Labrecque & Cie, pompes funèbres, remplacés par J. E. Labrecque & fils, Joseph Eugène L. et Jos. Adolphe L. associés.

—J. O. Filteau, libraire, cess. vol. à D. Arcand. A offert 25c. dans la \$.

—J. M. Petitclerc, épïc., rue St-Gabriel, vente par huissier ann. pour le 18.

Trois faillites cette semaine.

Ste-Hélène (Kam.)—A. Picard, m. g., act. à v. le 16.

St-Norbert—Jos. Gouin & Frère, m. g., soc. dissoute.

— o o o —

## MARCHÉ AUX CHEVAUX

(Ecrit expressément pour la *Semaine Commerciale*)

Marché ferme avec tendance à la hausse : aussi toutes les ventes se font rapidement. La demande pour l'exportation est considérable, et le plus beau lot de chevaux vendus pour aller en Europe a laissé New-York la semaine dernière par le steamer Persia pour Brème. Cette consignation se compose de près de 50 chevaux trotteurs *standard bred* pour la reproduction et la course, parmi lesquels Quarter March 2.11½ ; Katherine 2.27½ ; Carroll R 2.35½ ; Hortense 2.21½ ; Leola 2.30 ; Miss C 2.21 ; Viola Belle 2.24½ ; Pomona 2.28½ ; Anterope 2.25 ; April Pool 2.25 ; Trevillian 2.08½ ; Virginia Bell 3 ans ; Falkland 2.13½ ; Erusie 2.14½ ; Daisy Cuyler ; Lizette ; Nellie H 2.28½ ; Nettie 2.22½ ; Dollikins 2.14½, et plusieurs poulains et pouliches, tous du meilleur breeding. Cette exportation de trotteurs américains en Europe a pris beaucoup d'extension durant ces dernières années, et les prix s'en ressentent nécessairement. Aussi tous les éleveurs se préparent pour élever en plus grande quantité que les années passées, le profit qu'ils en retireront en vaut la peine. Les éleveurs d'Ontario ont aussi leur grande part dans ce commerce avec l'Europe, et rien n'empêcherait que la même chose se fasse à Québec si l'on connaissait mieux l'importance de ce commerce et si l'on élevait des races de chevaux vendables. Je ne désespère pas que l'on ouvre les

## CHAMBRE de COMMERCE de QUÉBEC

## RAPPORT ANNUEL

Québec, 9 décembre 1896.

A messieurs les membres de la  
Chambre de Commerce de Québec.

Messieurs,

En l'absence du Président de la Chambre, j'ai aujourd'hui la charge de vous présenter, au nom du Conseil de la Chambre, un rapport de ses travaux durant l'année expirée le 30 novembre 1896.

Avant d'aborder le sujet, permettez-moi de vous dire que le Conseil a profondément regretté de n'avoir pu vous convoquer, comme d'ordinaire, en assemblées générales depuis la date de la dernière assemblée générale annuelle. Le Conseil en a été empêché d'abord par le fait de l'absence du Président de la Chambre en Europe durant les premiers cinq ou six mois de l'année, et ensuite à cause des élections générales qui ont eu lieu le 23 juin dernier de par le Canada, et qui ont absorbé l'attention des hommes d'affaires de cette ville, comme ceux des autres centres canadiens, pendant plusieurs mois avant le jour du scrutin et ont pour ainsi dire suspendu toutes les questions se rattachant au développement du commerce; ce qui a tout naturellement empêché le Conseil d'agir d'une façon ou d'une autre et de recueillir des matériaux suffisants pour vous présenter périodiquement un rapport satisfaisant de ses travaux.

Quoiqu'il en puisse être, il y a eu des travaux accomplis pendant l'année, et le Conseil se trouve aujourd'hui en position de vous dire qu'il y a eu progrès dans la réalisation de bien des projets que l'on regarde comme d'importance vitale pour la ville et le port de Québec.

## LE PONT DE CHEMIN DE FER A QUÉBEC.

On poursuit en ce moment plus activement et avec plus d'espoir que jamais une entreprise dont Québec est appelé à grandement bénéficier au point de vue commercial et qui fera de notre ville un point où convergeront tous les chemins de fer du district; je veux parler du pont de chemin de fer à Québec ou dans le voisinage de Québec. On est en train d'organiser un nouveau Syndicat, et le Gouvernement Fédéral et celui de la Province de Québec ont promis de venir en aide à l'entreprise dès que la ville et les citoyens de Québec auront donné des preuves tangibles de leur foi dans cette amélioration publique.

Le Conseil de la Chambre est bien d'avis que, dans ce cas-ci comme dans tout autre cas, c'est le moment pour ceux qui sont appelés à retirer des avantages directs de cette construction de faire en sorte que leur contribution au capital nécessaire représente une proportion satisfaisante de ce capital.

Il y a lieu de dire que, non seulement la ville de Québec, mais aussi les provinces maritimes et les États de la Nouvelle-Angleterre sont bien plus qu'on ne se l'imagine intéressés à voir l'entreprise entrer dans le domaine des faits accomplis.

Il y a cinquante ans, la ville de Québec seule était prête à construire le pont sans secours du dehors; il y eut alors des plans et devis dressés et publiés. Ce qui empêcha la Corporation de Québec de pousser l'entreprise plus loin, ce fut la catastrophe du pont suspendu de la Chute Montmorency.

Depuis cette époque cependant, la construction des ponts a fait d'énormes progrès tant au point de vue de la solidité que du coût de revient.

Le Conseil n'ignore pas que l'entreprise est un sujet de divergences d'opinions au sujet de la nécessité de ce pont, et du site qu'il devrait occuper. Il ne faut pas oublier que la ville de Québec n'est reliée à la rive sud que par un service de bateaux passeurs et que ce trait d'union, au point de vue des affaires, équivaut presque à un isolement, surtout durant la saison d'hiver, c'est-à-dire pendant six bons mois.

Un convoi de chemin de fer de Québec ne peut traverser le fleuve du côté sud que par le pont Victoria à Montréal. C'est le point le plus rapproché qu'il puisse trouver au-dessus de Québec, c'est là assurément pour la ville une situation anormale qui fait que Québec, dans le système de chemins de fer de la Province, ne se trouve pas mieux placé qu'une petite ville d'intérieur.

Toute la voie ferrée entre Montréal et Québec n'a pas plus d'importance que celle d'un embranchement; nous pourrions dire qu'elle n'a pas même la valeur d'une voie d'évitement au point de vue du trafic général, parce que les trains ne peuvent

circuler entre Québec et Lévis. Quel que soit le site qui soit généralement choisi pour la construction d'un pont, le point important c'est que le vide soit comblé, que le pont soit construit le plus tôt possible, qu'il fasse de Québec le centre des voies ferrées des deux rives et l'équipe ainsi pour l'augmentation de trafic que les steamers de la future ligne à grande vitesse entre l'Europe et le Canada ne manquera pas d'apporter.

Telles sont les considérations que le Conseil a fait valoir dans plusieurs requêtes; la dernière de ces requêtes, qui était adressée au Conseil-de-Ville de Québec, lui signalait l'urgence qu'il y avait pour lui de se faire autoriser par la Législature de Québec à voter, le cas échéant, une somme de cinq cent mille dollars en faveur de l'entreprise.

## LE CHEMIN DE FER "LE GRAND NORD"

Le Conseil a de nouveau demandé par dépêche télégraphique et requêtes au gouvernement fédéral de subventionner l'entreprise du chemin de fer du Grand Nord, ce trait d'union du chemin de fer de Parry Sound entre Québec et la Baie Georgienne.

En juillet dernier, et derechef tout dernièrement, le conseil a adressé un mémoire à la Corporation de Québec pour lui donner les excellentes raisons pour lesquelles celle-ci devrait émettre des débetures pour \$256,000 en faveur d'une entreprise que l'on regarde comme l'une des plus importantes qui aient jamais été conçues dans l'intérêt de la ville de Québec.

Le Gouvernement Fédéral a accordé une subvention, mais la Corporation de Québec n'a pas encore pris de décision au sujet de l'appui financier qu'on lui demande.

Comme la distance depuis la tête du Lac Supérieur jusqu'à Liverpool se trouvera raccourcie de plus de 800 milles comparée à la voie de New-York, on peut facilement prédire qu'une portion notable de l'immense trafic des lacs ne peut manquer, tôt ou tard, de prendre la voie canadienne.

Québec, par conséquent, se trouvant être la tête de ligne de la nouvelle voie, bénéficiera infailliblement de cette diversion du trafic, et de cette façon recevra bonne compensation pour l'appui que la ville est prée de donner à l'entreprise.

## TARIF DE FRET D'HIVER

Le Conseil a correspondu avec les différentes compagnies de chemin de fer de la ville et du district au sujet de la mise en vigueur de leur tarif d'hiver dès le 1er, au lieu du 25 novembre.

La plupart des compagnies ont répondu qu'elles n'ont pas, à proprement parler, de tarif d'hiver et qu'en élevant leurs taux dès le 1er novembre elles ne font que rétablir leur tarif régulier dont elles ne s'écartent, l'été, que parce qu'elles subissent la concurrence des transports par eau.

## LA GARE DE L'INTERCOLONIAL A LEVIS

Conformément aux vœux exprimés par la Chambre de Commerce de Lévis et à la suite d'une entrevue avec des délégués de cette chambre, le Conseil a adressé au Gouvernement Fédéral une lettre pour appuyer une requête de la chambre lévisienne demandant que la gare de l'Intercolonial à Lévis soit agrandie dans l'intérêt de la circulation des voyageurs et de l'expédition des marchandises.

## CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

En voyant que le Gouvernement Fédéral était saisi de divers projets pour relier la Baie d'Hudson avec l'intérieur du pays et l'Atlantique par chemin de fer, le Conseil décida d'adresser au Gouvernement Fédéral une requête lui recommandant, avant de faire des frais quelconques et de décider quoique ce fût au sujet de ces projets de voies ferrées, d'ordonner une exploration sérieuse de tout le pays sis entre Québec et la Baie James ou le point le plus éloigné de la rive orientale de la Baie d'Hudson.

Le Conseil est convaincu que la voie la plus courte, la plus facile et la plus économique qui reliera la Baie à l'Atlantique est celle de Québec. Le Conseil en est arrivé à cette conviction à la suite d'une étude consciencieuse de la carte, et des rapports d'explorations récentes faites par des arpenteurs d'expérience, et il est d'avis qu'il serait à propos de faire dans le même but de nouvelles démarches auprès du Gouvernement dans l'intérêt d'une vaste étendue de territoire canadien.

## LES STEAMERS RAPIDES DE L'ATLANTIQUE.

Le Conseil s'est encore occupé de l'établissement d'un service de steamers de grande vitesse entre le Canada et l'Europe et a adressé plusieurs requêtes à ce sujet au Gouvernement Fédéral.

Dans l'une de ces requêtes, il a énuméré toutes les raisons possibles qui militent en faveur du meilleur service que l'on puisse obtenir. Il n'a pas cessé un seul instant de réclamer la ligne la meilleure et la mieux équipée, formée de steamers faisant au moins, en moyenne, vingt nœuds marins à l'heure.

Lors du Congrès des Chambres de Commerce de la Province de Québec tenu le printemps dernier à Montréal, les délégués de Québec ont présenté un mémoire rédigé en termes clairs et énergiques, en faveur d'un service de ce genre, avec des steamers de pas moins de 10,000 tonnes.

À la suite de longs débats, la proposition des délégués de Québec fut modifiée à l'article du tonnage des steamers, mais fut unanimement adoptée en ce qui regardait leur vitesse moyenne.

L'opinion en ce pays semble être unanime sur le point de la vitesse minima, afin de permettre au Canada de lutter à armes égales avec les lignes américaines de paquebots transatlantiques. La rapide traversée que le nouveau steamer de la ligne Dominion, le *Canada*, a faite récemment justifie hautement cette opinion. Voilà qui devrait notablement influencer la politique du Gouvernement Fédéral à ce sujet. Déjà, dans les chantiers maritimes d'Europe, on construit des steamers qui devront courir 22 ou 23 nœuds marins à l'heure. Même du train que vont les choses, avant peu un service de 20 nœuds sera quelque peu suranné.

D'après les autorités, il serait impossible de concilier dans un steamer la vitesse avec le tonnage, c'est-à-dire la capacité de chargement; il faudrait sacrifier le tonnage à la vitesse ou la vitesse au tonnage. C'est le même cas que pour les chemins de fer; sur les voies ferrées, on a deux services, un pour les voyageurs et les malles, et l'autre pour les marchandises. Le Conseil est d'avis qu'il faudrait un double service de steamers: l'un pour les voyageurs et les malles, l'autre pour le fret. Ces steamers pourraient cependant prendre des voyageurs et des marchandises suivant l'accommodation qu'ils pourraient offrir respectivement.

Conséquemment, permettez-moi de vous dire avec le Conseil, ayons par tous les moyens possibles les plus fins marcheurs de l'Atlantique pour les voyageurs, les malles et les marchandises sujettes à se détériorer promptement, et une bonne ligne de steamers pour le fret. Mettons nous de cette façon en mesure de faire face à la concurrence, et de profiter de la supériorité de la route canadienne sur toutes les routes, entre le vieux continent et l'Amérique.

#### LIGNE MENSUELLE DES STEAMERS ENTRE HALIFAX ET LA JAMAÏQUE

On a signalé aux autorités fédérales le fait que les steamers, subventionnés par la caisse publique, qui font un service mensuel entre Halifax et St-Jean et la Jamaïque, ne viennent ni à Québec, ni à Montréal en été; il est difficile de s'expliquer pourquoi ce service est limité à St-Jean et Halifax. C'est l'intention du Conseil de signaler de nouveau le fait au Gouvernement.

#### LA CALE SÈCHE À LEVIS

Vu les proportions toujours croissantes des steamers océaniques et le fait que la cale sèche à Lévis s'est déjà trouvée trop petite pour loger un steamer, le Conseil a, par voie de requête, demandé au ministre des Travaux Publics à Ottawa, de faire agrandir ce bassin de carénage. Celui-ci a répondu qu'il aurait une entrevue avec le Conseil à ce sujet dès sa première visite à Québec.

Le Conseil est bien d'avis aussi que la cale sèche de Lévis, même agrandie, sera bientôt insuffisante, et que, dès que ce sera possible, il faudra que le port de Québec soit pourvu d'un deuxième bassin de carénage. Il désire ajouter que pour des fins de bonne administration et pour faire droit à des demandes qui sont souvent pressantes et pleines de conséquences sérieuses, il est urgent de transférer le contrôle du bassin de radoub à la Commission du Havre.

#### LE CANAL DE LA RIVIÈRE OTTAWA

Le Conseil a eu occasion de s'occuper du projet de canalisation de la rivière Ottawa, mais comme il avait à l'étré plusieurs questions d'un intérêt plus immédiat pour la ville et le port de Québec, force lui a été de remettre à une date ultérieure la discussion de ce projet.

#### COMMERCE D'EXPORTATION DE PRODUITS DE LAITERIE

Le Conseil s'est occupé de la question de l'exportation, dans les meilleures conditions possibles, des produits de laiterie. Il

a demandé au Gouvernement Fédéral de payer partie des frais d'un char réfrigérateur sur le chemin de fer Québec et Lac St. Jean. Il a aussi recommandé au Gouvernement Fédéral de faire en sorte que les steamers descendant de Montréal arrêtent à Québec pour prendre des cargaisons de beurre et de fromage.

Quelque temps après, le Ministère de l'Agriculture prometait à ce sujet certaines mesures qui contribueraient notablement à faire progresser l'industrie laitière dans le pays et à améliorer les conditions dans lesquelles se fera dorénavant le commerce d'exportation de ses produits.

Il est fort à regretter cependant que, malgré toutes les précautions prises par les autorités, on ait envoyé dernièrement en Angleterre du fromage de qualité inférieure. C'est là le moyen le plus sûr de compromettre une industrie importante et un commerce plein de promesses.

Il est à espérer que l'on avisera de suite aux mesures les plus énergiques à prendre pour empêcher que pareil fait ne se repète.

Quoiqu'il en soit, il est bien connu que le gouvernement fédéral est tout à fait bien disposé. L'Hon. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, faisait avec talent il y a quelque temps, devant la Chambre de Commerce à Québec, l'exposé de sa politique à cet égard.

La question de l'entreposage à froid se trouve intimement liée à cette politique et est appelée à jouer un rôle précieux dans le commerce d'exportation du beurre, du fromage, des œufs, de la viande fraîche et d'autres produits du Canada susceptibles de prompt détérioration.

Notre ville a déjà l'entreposage à froid depuis le printemps dernier. C'est un sujet de satisfaction pour le commerce, et le Conseil croit devoir profiter de cette occasion pour exprimer ses souhaits sincères du succès à l'entreprise.

#### RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'ITALIE

Le développement du commerce et de l'industrie au Canada implique nécessairement agrandissement de nos relations d'affaires avec l'étranger.

En examinant le traité de commerce franco-canadien, on a découvert que l'Italie ne figurait pas parmi les pays qui bénéficient de la clause de la nation la plus favorisée, savoir: l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, la Norvège, la Suède, la Belgique et le Danemark. On a découvert aussi que, par un arrêté en conseil daté du 15 septembre 1893, le gouvernement canadien avait refusé de faire partie du traité conclu cette année-là entre l'Angleterre et l'Italie. Pourquoi? Voilà ce que le conseil ignore encore. Quelles qu'aient pu être alors les raisons de cette politique, il s'est produit bien des changements depuis 1893. L'année 1893 a vu la négociation du traité de commerce franco-canadien, et ce traité était mis en force le 4 octobre 1895, il y a un peu plus d'un an. L'Italie n'y était pas comprise.

Alors que les vins de France d'un certain degré d'alcool sont exempts de droits ad valorem, les vins d'Italie sont frappés d'un droit de ce genre, c'est-à-dire 30 pour cent de plus que les produits similaires importés des pays mentionnés dans le traité. Cependant, les vins d'Italie sont aussi recommandables que les vins de France, d'Espagne ou d'Allemagne. Les meilleurs vins d'Italie sont le Barbaro, le Lacryma Christi, le Chianti, le Falerno, l'Antispunanto, etc.

On charge plains droits sur les savons, les amandes, les noix, les prunes et pruneaux importés d'Italie, alors que les savons importés de France et des autres pays figurant au traité, ne paient que la moitié des droits, et que les autres articles susmentionnés n'en paient que le tiers.

Les produits de l'Italie sont tout-à-fait différents de ceux du Canada. Les produits d'étape sont le maïs, les vins, les huiles, la soie brute, le riz, les olives, les oranges, les citrons, les amandes, le lin, le chanvre, le coton, les vermouths, la réglisse, le soufre, l'asphalte, les figues, les dattes, les marbres, etc.

La meilleure huile d'olive vient de la Toscane, de Lucca et de Naples. La Sicile produit annuellement 2 millions de livres de coton.

Les oranges et les citrons d'Italie sont supérieurs à ceux que nous importons des contrées du sud de l'Amérique. La production annuelle de l'industrie soufrière est de 418,000 tonnes en moyenne, ce qui peut représenter une valeur de 30,000,000 de liras ou \$6,000,000.

L'Italie importe principalement du blé, du coton brut, du bois et du poisson. En 1893 elle importait du bois pour une valeur de \$5,309,600, et en 1894, pour une valeur de \$5,073,200. En 1889, la valeur de ses importations de blé était de \$35,000,000. En 1893, ses importations de charbon étaient de 3,725,000 tonnes, et en 1894, de 4,696,000 tonnes.



L'Italie importe son bois surtout de la Suède et de la Norvège ; son poisson de l'Angleterre, de la Norvège, de la Suède, des Etats Unis et du Canada. La valeur totale de ses importations de bois en 1893 a été de \$C,000,000 ; dans ces chiffres, la Suède et la Norvège figurent pour 157,685 quintaux, et le Canada et les Etats-Unis pour 15,000 quintaux. L'an dernier, la valeur du poisson importé au Canada par l'Italie s'est élevée à \$33,790.

D'autres importations de l'Italie ont été comme suit : chevaux, en 1889, 26,000 ; en 1893, 10,713 ; et en 1894, 11,868. Bestiaux en 1893, 40,000 et en 1894, 25,000. En 1895, le Canada a importé d'Italie les articles suivants dont voici les valeurs respectives : oranges et citrons, \$223,581 ; tabac, \$23,476 ; produits chimiques, \$20,513 ; asphalte, \$49,870 ; genièvre, \$8,465 ; noix, \$6,379 ; huiles, \$3,374.

Nos exportations à ce pays n'ont consisté qu'en poissons et une petite quantité de bois. Mais le Conseil est bien d'opinion que l'on devrait ouvrir au Canada le marché de l'Italie pour le bois, le poisson, le cuir, la chaussure ordinaire, tous articles de grande consommation en Italie.

Voilà les considérations pour lesquelles le Conseil a présenté au Gouvernement Fédéral un mémoire dans le but de faire admettre l'Italie dans le traité Franco-canadien. Le Ministre du commerce a promis de s'occuper sérieusement de cette requête.

#### CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA PROVINCE.

Le 13 avril dernier s'ouvrait à Montréal un congrès des Chambres de Commerce de la Province de Québec, sous les auspices de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Les délégués de la Chambre de Québec étaient Messieurs H. Edmond Dupré, 1er Vice-président, et N. Levasseur, Secrétaire ; ils avaient aussi été priés de représenter la Chambre de Commerce de Lévis, et celle de Fraserville.

Les principaux articles du programme de la conférence étaient : le système métrique ; l'unification des monnaies et de leurs équivalents ; l'éducation commerciale ; le service de steamers rapides ; l'organisation d'une chambre de commerce de la province de Québec ; droits préférentiels par l'Angleterre et ses colonies en faveur des produits anglais et coloniaux, contre leurs concurrents de l'étranger ; l'uniformité dans les connaissances ; le tarif postal à deux sous ; tribunaux d'arbitrage pour toutes les difficultés internationales, etc.

Ces différents articles provoquèrent plus d'un intéressant débat et les vœux qui furent alors exprimés rencontrèrent presque tous l'approbation unanime de la conférence, ce qui n'était pas sans importance, à la veille de l'ouverture du grand congrès des chambres de commerce de l'empire à Londres.

Les délégués de Québec croient leur devoir de dire qu'ils ont été accueillis avec toutes les marques de considération et ont été l'objet des égards les plus flatteurs.

#### LE CONGRES DE LONDRES.

Le Conseil regrette beaucoup de n'avoir pu se faire représenter au congrès des Chambres de Commerce qui a eu lieu à Londres au mois de juin dernier, malgré l'offre courtoise faite par l'Agence de la ligne Dominion à Québec d'émettre des billets à une réduction de 33 1/3 % en faveur d'un ou plusieurs délégués de la Chambre de Commerce de Québec. Le Conseil croit devoir ici réitérer ses sincères remerciements à l'Agence de la compagnie à Québec.

Quoiqu'il en puisse être, les vœux des Chambres de Commerce de la Province de Québec, tels qu'exprimés lors du Congrès du mois d'avril, à Montréal, ont été bien et dûment présentés au Congrès de Londres.

#### INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PEAUX VERTES

La commission d'experts en peaux vertes et en cuirs de la chambre a été plusieurs fois appelée durant ces dernières années, et pas plus tard qu'au mois de mars dernier, à faire enquête sur des plaintes faites à propos du poids et de la classification des peaux vertes et à régler des réclamations.

Il semblerait exister au Canada dans l'inspection officielle des peaux vertes, un manque absolu d'uniformité fort préjudiciable aux acheteurs, plus particulièrement aux acheteurs de cette partie du pays, et notamment de la ville de Québec où l'industrie de la tannerie est de toute importance et de fait la principale industrie.

A raison des plaintes fréquentes portées à sa connaissance, et conformément aux vœux exprimés dans une requête fortement motivée de l'Association des tanneurs de Québec, le Con-

seil décidait il y a quelque temps d'envoyer au Gouvernement Fédéral un mémoire dans lequel il lui exposait l'urgence qu'il y avait de nommer un inspecteur général de peaux vertes pour le Canada, qui rétablirait l'uniformité dans la classification des peaux. Cette mesure rendrait un grand service à l'industrie de la tannerie en faisant cesser un abus fort préjudiciable.

#### QUESTIONS POSTALES

La Chambre n'ignore pas que déjà le Conseil a fortement insisté auprès du Gouvernement Fédéral sur une réduction de 2cts. à 1ct. par once du port des lettres de ville mises à la poste pour livraison en ville, et sur une autre réduction de 3cts. à 2cts. par once du port des lettres mises à la poste au Canada pour expédition de par le Canada, à Terre-Neuve et aux Etats-Unis.

Le ministère des postes a fait réponse que le déficit annuel dans le revenu du service ne pouvait justifier pareille réduction.

Durant l'été dernier, copie d'une requête est venue de la Chambre de Commerce de Winnipeg, demandant au gouvernement la même réduction de 3 cts à 2cts par once du port des lettres du Canada à tout endroit du Canada, à Terre-Neuve et aux Etats-Unis. Il va sans dire que le Conseil s'est empressé d'appuyer cette requête auprès du gouvernement.

Le Conseil est aussi d'avis que la levée des lettres dans les différentes boîtes de la ville devrait se faire le dimanche matin durant la saison de navigation, pour la raison suivante : les samedis, les magasins restent ouverts très tard le soir. Or il arrive que les marchands n'ayant pas le temps de faire leur correspondance dans la journée, la font dans la soirée, et parfois après le magasin fermé. Se trouvant dans la majorité des cas éloignés du bureau de poste central, ils jettent leurs lettres dans la boîte postale la plus proche. Ces lettres devraient pouvoir prendre le steamer en partance pour l'Europe le lendemain matin à 9 h. ou 10 h. ; mais elles manquent le steamer parce qu'on ne fait pas la levée des boîtes le dimanche matin ; alors elles sont expédiées par la voie de New-York, d'où elles partent le mercredi, c'est-à-dire près de quatre jours après avoir été mises à la poste à Québec. Il est étrange que, malgré les représentations de la Chambre de Commerce, cette amélioration, toute facile qu'elle paraissent être, n'ait pas encore été accordée.

#### LA BOURSE DE QUEBEC

La nouvelle publiée il y a quelque temps que la Bourse de Québec doit être vendue aux enchères durant le mois de janvier prochain, a placé le Conseil en face d'une question sérieuse ; celle d'un logement convenable. Le futur Conseil de la Chambre aura à s'occuper de cette question dès son entrée en office.

Quoiqu'il arrive, la Chambre aura à aviser sans retard aux mesures à prendre pour s'assurer de quartiers autant que possible permanents.

Il serait bien désirable que la Chambre de Commerce de Québec, imitant en cela l'exemple donné par des institutions similaires dans les grands centres, pût devenir propriétaire d'un édifice élégant en harmonie avec l'importance de ses fonctions, qui serait un ornement pour la ville de Québec et qui deviendrait le rendez-vous de tous les hommes d'affaires de l'ancienne capitale.

#### ETAT ET PERSPECTIVE DES AFFAIRES A QUEBEC

Quoique l'état des affaires à Québec pût être infiniment meilleur, cependant il faut reconnaître que l'année qui vient de s'écouler n'a pas été aussi mauvaise qu'on l'avait appréhendé d'abord.

D'un autre côté, la ville a vu surgir dans son sein un nouvel Hôtel de Ville inauguré il y a quelques mois ; le nouvel édifice fait honneur à Québec. Le Conseil de Ville a négocié la conversion de la dette municipale à des conditions on ne peut plus avantageuses. Nous avons pour le printemps prochain la perspective de l'installation d'un tramway électrique, dont on ne peut vraiment exagérer l'influence féconde dans l'agrandissement prochain de la ville ; et nous avons sur le tapis trois grands projets, le pont de chemin de fer, le service de steamers rapides et le chemin de fer de Québec à Parry Sound, qui sont désormais inséparablement liés à la prospérité et à l'avenir de Québec.

D'autre part, le Conseil ne peut oublier le fait qu'un vaste territoire situé à environ 40 heures de navigation du port est devenu déjà un client important de Québec, que l'île d'Anticosti, demeurée jusqu'ici terre déserte, est en mesure de se transformer en une colonie importante, grâce à l'esprit d'entreprise de son intelligent propriétaire, qui est en même temps l'un des princes de l'industrie française.



Tous ces faits nous permettent d'espérer qu'une ère nouvelle va bientôt s'ouvrir pour notre région. Ce qu'il faut maintenant, c'est de l'énergie et de la bonne volonté de la part de tous ceux qui ont une main au timon des affaires publiques, afin que nous puissions recueillir les avantages d'une situation aussi pleine de promesses. Encourageons le progrès dans quelque direction que ce soit, donnons-nous des facilités de communication de toutes sortes; faisons de la ville de Québec le point de convergence de tous les moyens possibles de communication, et, nul doute, les affaires renaîtront. N'oublions pas que, quoi qu'il arrive, que l'on puisse dire ou proclamer, il n'est pas de sacrifice de temps et d'argent qui, tôt ou tard, ne reçoive une récompense équivalente.

## DEVELOPPEMENT DU COMMERCE DU CANADA

Le Conseil, en réponse à une circulaire du ministère du commerce, à Ottawa, qui demandait des renseignements sur les moyens à prendre pour développer le commerce du Canada, a adressé au Ministère un mémoire dans lequel il a cru lui faire les recommandations suivantes :

1<sup>o</sup> Établissement de l'entrepôtage à froid à proximité des steamers, de chemin de fer et à tous les ports d'exportation ;

2<sup>o</sup> Établissement d'une ligne de steamers rapides, égale sous tous les rapports aux meilleures lignes qui font le service sur l'Atlantique entre l'ancien et le nouveau continent ;

3<sup>o</sup> Nomination d'une commission qui serait chargée de visiter les différentes contrées de l'Afrique du Sud, des Antilles, et de l'Amérique Méridionale, et de se renseigner sur les

besoins de ces contrées, la nature des marchandises dont elles font usage, les prix courants de ces marchés, et dans quelle mesure les cultivateurs et industriels canadiens pourraient s'y créer des débouchés ;

4<sup>o</sup> Dépôts de produits canadiens dans les principaux centres de l'étranger sous le contrôle d'un agent commercial nommé par le gouvernement ;

5<sup>o</sup> Parachèvement du chemin de fer de la Baie des Chaleurs jusqu'à son terminus au bassin de Gaspé, comme embranchement de l'Intercolonial ;

6<sup>o</sup> La pêche du loup-marin et autre pêcheries du golfe ;

7<sup>o</sup> Loi fédérale de faillites ;

8<sup>o</sup> Relations commerciales avec l'Italie ;

9 Parachèvement du chemin de fer entre Québec et Parry Sound, sur la Baie Georgienne, lac Huron ;

10 Construction d'un pont de chemin de fer à Québec ou dans le voisinage, pour relier le système des voies ferrées de la rive sud avec celui de la rive nord.

## MEMBRES DÉFUNTS

Le Conseil a eu le profond regret d'enregistrer, durant l'année, la mort de trois membres de la Chambre : M. John Burstall, marchand de bois ; François Kirouac, marchand de grains, et Elie Turgeon, tanneur.

H. EDMOND DUPRÉ,  
1er Vice-Président.

N. LEVASSEUR,  
Secrétaire.

## ACTES OFFICIELS

## AVIS AUX MARINS.

No. 61 de 1896.

## 1. Règlement concernant le Havre de Québec.

Le règlement ci-dessous, passé par les Commissaires du havre de Québec, et approuvé par le Gouverneur Général en conseil le 12 mars 1896, est reproduit ici de la *Gazette du Canada* du 21 mars 1896, pour le renseignement et l'utilité des marins :—

## Règlement concernant les vaisseaux mouillant dans et passant par une partie du havre de Québec.

1. Nul vaisseau ne jettera l'ancre dans cette partie du havre de Québec, bornée au nord par une ligne tirée de l'angle sud-ouest du quai appartenant à la succession de feu James Gibb, communément appelé Quai de Crawford, jusqu'à l'angle sud-ouest du quai appartenant à la succession Lagueux, communément appelé Quai de Barra, Lévis, et au sud par une ligne tirée du centre de la Salle du Marché Champplain jusqu'à l'angle nord-ouest du quai appartenant à la succession de feu D. D. Young communément appelé Quai de Simpson, Lévis, étant une distance d'environ quatre cents verges, mesure anglaise, ou un cinquième d'un mille marin.

2. Tous les vapeurs et tous les vaisseaux à voiles à la remorque, en descendant ou remontant dans le havre sur le côté nord (ou de Québec) du fleuve, tant qu'ils seront entre la Chapelle des Marins et l'entrée des bassins Louise, se tiendront à une demi-encablure au moins de la devanture des quais.

3. Le capitaine, propriétaire ou pilote en charge d'un vaisseau, ou toute personne que ce soit, qui enfreindra le présent règlement, encourra pour chaque infraction, une amende n'excédant pas quarante (\$40) piastres.

Cet avis affecte la carte de l'Amirauté No. 319 et le *St. Lawrence Pilot* Partie I, 1894, pages 305 et 314.

## F. GOURDEAU.

Sous-ministre de la Marine  
et des Pêcheries.  
Ministère de la Marine et des Pêcheries.  
Ottawa, Canada, 10 novembre 1896.

Le nouveau cadastre du village de Marbleton (Wolfe) sera en vigueur à partir du 1er janvier, et les porteurs d'hypothèques auront deux ans de cette date pour donner les avis de renouvellement requis par la loi.

A travers la *Gazette du Canada* :

La Northern Elevator Company a porté son capital actions de 250,000 à 500,000 dollars.

Lettres patentes accordées à la "Beatty Gold Dredging and Mining Co," capital \$50,000, exploitation minière à la Colombie Britannique, à la "Boston Rubber Co. of Montreal," capital \$200,000, à la "Thomas Manufacturing Co," fabrique de bicycles, capital \$500,000 ; et à la "Croil & McCullough Dairy Co," capital \$150,000.

L'Association des Commis-Voyageurs du Canada demandera à la prochaine session du Parlement de nouveaux pouvoirs, celui d'assurer ses membres, etc.

## —Demandes de lettres-patentes :

La "Citizens Brewing & Distilling Co of Maisonneuve," capital \$300,000.

La Missiquash Marsh Co, de Sackville N. B., capital \$180,000 ; objet : assèchement de marais.

La "W. R. Gardner Tool Co" donne avis qu'elle a transféré son siège d'affaires de Brockville à Sherbrooke.

## —Dividendes de banques :

La Banque du Nouveau-Brunswick, 6 p. c. pour le semestre, payable le 11 janvier.

Banque de St-Jean, 2 p. c., pour le semestre, payable le 5 janvier.

## LES ÉPONGES

Les éponges sont aujourd'hui indispensables tant pour la toilette que pour la chirurgie qui en fait une grande consommation. La plus grande partie des éponges croît sur les rochers et ce sont les fonds de gravier, d'algues et de boue mais ces dernières trahissent leur origine par le peu de durée de leur tissu, et leur couleur rouge brique à la base. Aussitôt pêchées, les éponges doivent être débarassées de leur matière visqueuse afin d'éviter la putréfaction ; l'éponge, telle qu'on l'emploie dans les usages domestiques, n'est donc que la squelette de la colonie spongiaire. L'éponge croît d'ordinaire à proximité des côtes, mais on en rencontre à de grandes profondeurs ; elle atteint une taille moyenne dans l'espace de trois ou quatre ans et on retrouve, le plus souvent, les nouveaux sujets à la même place occupée par les anciens. L'éponge qui succède à la première est moins bonne comme tissu et comme forme.

Les éponges estimées proviennent de la Méditerranée, de la Grèce, des Cyclades, de l'Asie Mineure, des Sporades, de la Crète, de la Syrie et de presque toute la côte septentrionale de l'Afrique. On en trouve aussi sur les côtes de la Dalmatie, dans la mer Rouge et aux Antilles, mais elles sont de qualité très inférieure. Pour le blanchiment des éponges on se sert, en Europe, d'acides qui en brûlent le tissu et en abrègent de beaucoup la durée. A notre avis, l'éponge bien nettoyée, avec sa couleur paille, est bien plus belle que l'éponge apprêtée dont la teinte jaune rappelle celle de la fleur de soufre. Quelques vendeurs sablent leur marchandise pour en augmenter le poids. Les trois grandes places de débit pour les éponges sont Londres, Paris et Trieste.

— o ) ( ( ) o ( o —

yeux, un bon jour, et que l'on se décide à comprendre.

Il y a de bons chevaux à Québec maintenant, plus qu'il n'y en a jamais eu, mais une fois l'hiver arrivé, il n'y a plus moyen de sortir ailleurs que dans la ville. Aussi faut-il voir les plaintes des journaux qui vous crient tous les jours que nos rues sont transformées en hippodromes. C'est vrai; ils ont raison, car il n'y a rien de plus dangereux que ces courses à travers les rues de la ville, où l'on risque non seulement de blesser ou même de tuer ces nobles bêtes, mais encore d'écraser des enfants et même des grandes personnes. Ces journaux qui se plaignent avec raison devraient suggérer un remède à ce mal; ils ne le font pas ou plutôt ils crient: à la police! Ce n'est pas juste à mon sens et voici pourquoi: ceux qui gardent des chevaux de race pour la promenade ou la course paient des prix élevés pour se les procurer, et il faut que ces animaux soient gardés en bonne condition; et rien de surprenant alors que, de temps à autre, un ou deux amateurs se laissent emporter par la nécessité de pousser une pointe sur la rue. Malheur à lui s'il se laisse voir par un gendarme; je l'ai expérimenté déjà, et j'ai payé, quand pourtant je n'avais rien fait de reprochable, mais le zèle, voyez-vous! J'aurais un remède à suggérer, un remède employé partout ailleurs et qui ferait plaisir à tout le monde, amateurs comme spectateurs. Je fais cette suggestion avec d'autant plus de confiance que je connais les excellentes dispositions de son honneur le maire Parent pour tout ce qui touche au progrès de la ville sous quelque forme que ce soit, et au bien-être de ses concitoyens dans toutes les catégories. Pourquoi la ville ne donnerait-elle et n'entreprendrait-elle pas une rue quelconque où il serait permis aux propriétaires de bons chevaux de se promener à l'allure qui leur conviendrait? Il n'y a pas une petite ville aux Etats-Unis et dans les Provinces Maritimes où les autorités civiles n'ont pas prévu cela, et accordé ce que je demande pour nos gens de Québec. Alors on pourrait être d'une sévérité encore plus grande pour ceux qui se permettraient de conduire leurs chevaux à une allure trop rapide dans les rues non tolérées par les autorités, par suite, il n'y aurait plus de plaintes, plus de danger, plus d'accidents etc. Le moyen est pratique, j'en suis sûr, et les citoyens ont droit à cela. Que la presse le réclame au lieu de crier à la police, et ce sera un progrès considérable. La chose pourrait être faite aussi au Nouveau Parc, car malgré les petites malices politiques que que l'on veut faire à son honneur le maire, le parc va se terminer, je l'espère, et vite. Encore une fois, ce n'est rien de nouveau que je suggère, la chose se pratique partout ailleurs, et je n'ai que le mérite de le demander pour Québec; mais que l'on y pense sérieusement et l'on verra tout le bien que l'on peut en retirer.

CABALLERO

PERSONNEL

M. René LeMay, architecte, est de retour de Charlottetown, où il a passé l'été à surveiller la construction d'une cathé-

drale d'après les plans de Berlinguet et LeMay.

—L'association des voyageurs de commerce du Dominion a récemment élu à sa présidence, par acclamation, M. J. D. Rolland, président de la compagnie de papier Rolland. Le trésorier F. Birks, de Belding Paul & Co, a aussi été élu par acclamation.

Le scrutin sera fermé le 18 de ce mois pour les autres élections. Il y a un grand nombre de candidats. Nous remarquons pour la vice-présidence Wm Kissock de Caverhill & Kissock; Newton Tucker, représentant Thos, May & Co; pour la direction: James Croil représentant Thihaudeau Frères & Cie; John G. Dwyer représentant Carrier Lainé & Cie.

**Chemin de fer Intercolonial**

**SOUMISSIONS POUR VENTE DE JOURNAUX, ETC., A LA GARE DE LÉVIS**

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'entour "SOUMISSION POUR VENTE DES JOURNAUX, etc.," seront reçues jusqu'au samedi 19 décembre 1896, pour privilège de vendre des livres, des journaux, etc., à la gare de Lévis, aux termes d'un memorandum visible au bureau du chef de gare, à Lévis.

D. POTTINGER, Gérant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 7 décembre 1896.

**Chemin de fer Intercolonial**

**Congé de Noël et du Jour de l'An.**

Des billets d'excursion locale avec retour seront émis par tous les agents de ce chemin de fer depuis le 21 DECEMBRE 1896 jusqu'au 1er JANVIER 1897 inclusivement, à peu près au prix d'un billet simple de première classe, voyage de retour commençant pas plus tard que le 7 janvier 1897.

Des billets d'excursion directe avec retour seront émis aux dates ci-dessus au prix d'un billet simple de première classe, voyage de retour commençant par plus tard que le 7 janvier 1897.

Les billets ne sont pas valables pour aller après le 1er janvier 1897, et ne valent que pour un voyage continu seulement, dans les deux directions.

D. POTTINGER, Gérant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B. 7 décembre 1896.

**Index classifié des annonces**

<b>Architectes</b>	
D. Ouellet	25
Jos. P. Ouellet	25
Languay & Vallée	25
E. M. Talbot	25
<b>Assurances</b>	
La Canadienne (vie)	32
Quebec Fire Ass. Co	18
Tarif Indépendant (The St-Lawrence Fire Insurance Co)	14
<b>Avocats</b>	
L. N. Carrier	25
L. G. Demers	25
<b>Banques</b>	
Banque Jacques-Cartier	18
Banque Nationale	18
Banque de Québec	18
N. Dion jr	5
Soc. Prêts et Placements	18
<b>Bijouteries</b>	
Cyrille Duquet	32
J. E. Gagnon	11
<b>Bimbeloterie</b>	
Jos. Amyot & Frère	2
J. B. Bedard & Frère	8
Bolsseau & Marotte	8
<b>Bois travaillés</b>	
Simon Peters	32

<b>Caoutchouc</b>	
Campbell & Brodie	
<b>Charbons et Matériaux de construction</b>	
A. R. Pruneau & Oie	1
<b>Chemins de fer</b>	
Boston & Maine	20
Intercolonial	19
<b>Confiseurs</b>	
J. B. Allard & Fils	18
<b>Courtiers et marchands à commission</b>	
Poitrais & Oie	11
<b>Cuir et Chaussures</b>	
Jobin & Rochette	2
Charles E. Roy	14
Télésp...ro veilleux	11
<b>Divers</b>	
Alain & Cie (meubles)	25
La Brasserie de Beauport	32
Chs. Belliveau (gants et mitaines)	19
Boswell Bro (bière)	1
Corticelli Silk Co Ltd	7
H. Derome (huîtres)	18
Hamel, Gormain & Verret	14
A. G. Picard (boîtes en carton)	7
A. P. Laurent, (Seau d'incendie)	6
A. Poisson (lampe belge)	14
Soc. Const. Purn. de Québec	27
The Morning Chronicle	27
Traverso de Québec & Lévis	14
A. P. Laurent (seau d'incendie)	9
<b>Entreponeurs</b>	
D. Rattray & Son	12
<b>Epiceries, Denrées alimentaires et Vins</b>	
T. Blouin & Cie	25
Lauglois & Paradis	2
Loclero & Letellier	32
J. B. E. Letellier	20
N. Bloux & Cie	2
E. Roumihac	14
Naz. Turcotte & Cie	2
Whitehead & Turner	10
<b>Fabricants de Tabacs et Cigares</b>	
B. Houde & Cie	19
<b>Fers et Métaux</b>	
Beaver Pile Works (limes)	2
Oie Chino	25
Cie du Gaz de Québec (poêles)	15
Fonderie de Plessisville	5
J. E. Martineau	25
Mechanics Supply Co	7
<b>Fourrures</b>	
Z. Paquet	3
<b>Grains et Provisions</b>	
D. E. Drolet	12
F. Kirouac & Fils	18
Jeffrey Montreuil (poissons et huiles de)	8
J. A. Plamondon	15
J. B. Renaud & Cie	5
Geo. Tanguay	27
<b>Hotels</b>	
Hôtel Victoria	8
Indicateur des hotels	8
<b>Librairie et Papoterie</b>	
J. A. Langlais & Fils	8
Pruneau & Kirouac	25
J. B. Rolland & Fils	18
<b>Liquidateurs</b>	
D. Arcand	25
Neuvillo Belleau	25
Alfred Lemieux	25
Paradis & Jobin	7
<b>Machines, Voitures etc.</b>	
Carrier, Lainé & Cie	8
F. X. Drolet	18
Kerr & Morgan	1
Latimer & Legaré	15
Montmorency Electric Power Co	18
W. A. Ross	1
Verret & Cie	27
<b>Musique</b>	
Hudon, Paradis & Cie	15
The Thos. F. G. Folsy Piano Mfg Co	13
<b>Nouveautés en gros</b>	
John Fisher Son & Co	1
Gauvreau, Belleau & Cie	2
McCall, Shohyn & Cie	2
A. Racine & Oie	28
Thihaudeau Frères & Cie	2
<b>Nouveautés en détail</b>	
A la Québecquoise	15
Faguy, Lephuay & Frère	12
<b>Peinture et Décoration</b>	
B. Leonard	15
<b>Photogravure</b>	
O. Darveau	28

# La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUÉBEC

Capital payé - - - - \$1,200,000

**DIRECTEURS :**

R. AUDETTE, Ecr., Président.  
 A. B. DUPUIS, Ecr., Vice-Président.  
 L'HON. JUGE CHAUVEAU, V. CHATEAUVERT,  
 N. RIOUX, Ecr. Ecr. M. P. P. NAZ. FORTIER, Ecr.  
 J. B. LALIBERTE, Ecr.,

P. LAFRANCE, Gérant Bureau de Québec.

**SUCCURSALES :**

Québec faubourg St-Jean, St-François Nord-Est, Beauce.  
 " St-Roch, Ste-Marie, Beauce  
 Montréal, Chicoutimi.  
 Sherbrooke, Roberval.  
 St-Hyacinthe, Ottawa-Ont.

**AGENTS**

Angleterre : The National Bk of Scotland Londres  
 France : Crédit Lyonnais, Paris.

Etats-Unis : The National Bank of the Republic  
 New-York. National Reserve Bank, Boston,  
 Mass.

Les collections reçoivent une attention spéciale  
 et les retours en sont faits avec la plus grande  
 promptitude.  
 On sollicite respectueusement la correspondance

# La Banque de Québec

INSTITUÉE 1818. INCORPORÉE 1821.

Capital autorisé - - - - \$3,000,000  
 payé - - - - 2,500,000  
 Réserve (rest) - - - - 500,000

BUREAU PRINCIPAL - - - - QUÉBEC.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

R. H. Smith, Esq., Président.  
 Wm. Withall, Esq., Vice-Président.  
 Geo. R. Renfrew, Esq. Sam'l J. Shaw, Esq.  
 G. LeMoine, Esq. John T. Ross, Esq.  
 W. A. Marsh, Esq.  
 Thos. McDougall, Gérant-général.

**SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA :**

Ottawa, Ont. Toronto, Ont. Pembroke, Ont.  
 Montréal Est, Thorold, Ont. Trois-Rivières.  
 rue Ste-Catherine, St-Roch de Québec.  
 Agents à New-York—Bk. of British North Am.  
 Agents à Londres—The Bank of Scotland.

# LA BANQUE JACQUES-CARTIER

1682-BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL-1896  
 CAPITAL PAYÉ..... 500,000  
 FONDS DE RESERVE..... \$235,000

DIRECTEURS—L'hon. ALPH. DESJARDINS,  
 Président; A.S. HAMELIN, Vice-Président; A.L.  
 DE MARTIGNY, DUMONT LA VIOLETTE, G.  
 V. DUCHARME, TANCREDE BIENVENU,  
 Gérant; E. G. ST-JEAN Inspecteur.

**SUCCURSALES :**

Montréal (St-Jean Bte.) Edmonton, Terr.N.O.  
 " (St-Henri) Victoriaville  
 " (St-Cunégonde) Valleyfield  
 " (Rue Ontario) Fraserville  
 Beauharnois, P. Q. Hull, P. Q.  
 Ste-Anne la Pérade St-Hyacinthe  
 QUÉBEC, St-Sauveur, C. S. Powell, gérant; Rue  
 St-Jean, C. J. Laberge, gérant.

DEPARTEMENT D'EPARGNES—Au Bureau Principal et aux succursales.

**AGENTS A L'ETRANGER**

London, England—Crédit Lyonnais  
 " —Comptoir National d'Es-compte, Paris  
 Paris, France—Crédit Lyonnais  
 " —Comptoir National d'Escompte, Paris

New-York—The Bank of America  
 " —The National Bk. of the Republic  
 Boston Mass—The Merchants National Bank  
 " —The National Bk. of the Common-wealth  
 " —" of the Republic  
 Chicago, Ill.—" Bank of Montreal

Lettres de Crédit pour voyageurs, etc., émises payables dans toutes les parties du monde.  
 Collections faites dans toutes les parties du Dominion.

**ETABLIE**

# QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

Directeurs.—Edwin Jones, Président; Geo. R. Renfrew, Vice-Président; W. R. Dean, Trésorier; Hon. Pierre Garneau, Hon. C. A. P. Pelletier, A. S. Hunt Wm. Simons.

Succursales.—Montréal—J. H. Routh & Son; Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto, Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg; Nouveau-Brunswick—T. A. Temple, St-Jean Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax; Ile du Prince Edouard—E. R. Brow, Charlottetown; Columbia Anglaise—W. S. Graveley, Vancouver.

Inspecteur—CHARLES LANGLOIS. Secrétaire—W. W. WELCH.

# SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC

75 Rue Saint-Pierre, Basse-Ville

Capital autorisé . . . . . \$ 250,000  
 Capital souscrit . . . . . 200,000  
 Capital versé . . . . . 200,000  
 Fonds de réserve . . . . . 42,500

Prêts d'argent par sommes de \$100 et plus, sur propriété foncière, créances hypothécaires, actions de Banques et autres, débiteurs de gouvernements et de corporations municipales et scolaires.—Conditions faciles.  
 ED. LACROIX, ROBT. LAROCHE,  
 Président. Sec.-Trés.

# F. X. DROLET

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

**MACHINES en tous genres :**

ENGINS à vapeur, PRESSES Hydrauliques, POULIES tendues en fer et en bois, GRÉEMENTS de Scieries, Moulins à farine, Bouteries, etc., etc.

Spécialités: Pompes à vapeur pour tous usages Réparation de centrifuges.

M. F. X. Drolet vient d'ajouter à ses ateliers

# Un Appareil à Nickel

des plus nouveaux.

Ouvrage exécuté avec promptitude et perfection.

Avis aux marchands et propriétaires de bicyclettes, aux carrossiers, plombiers, fondeurs de poêles, marchands de fer, serruriers, aux familles, etc.

# The Montmorency Electric Power Co



Nous signalons au public l'extrême bas prix de notre électricité pour fins d'éclairage et de force motrice. Il faut l'essayer pour en apprécier les nombreux avantages sur le gaz et la vapeur.

Eclairage au compteur  
 Force motrice au compteur ou a prix fixe, a tant du cheval par année.

Dans tous les cas, prix cotés pour accommoder les abonnés.

Pour toute information ayant trait à l'éclairage ou à la force motrice, s'adresser au bureau de la Compagnie,

Nous fournissons la force motrice à vingt établissements, avec parfaite satisfaction dans tous les cas.  
 Patronage sollicité.

Bureaux: 71 Rue Prince-Edouard

Téléphone 2063.

TELEPHONE 2240.

# J.B. ALLARD & FILS

CONFISEURS

—ET—

Manufacturiers de Biscuits

— 147-149 —

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

# Huîtres

Malpeques, Caraquettes et St-Simon

Par **H. DEROME**

Importateur

Marché Finlay, Québec.

M. Derome reçoit chaque jour, directement des bancs de pêche, un choix d'huîtres Malpeques, Caraquettes et autres.

Les commandes sont servies promptement.

**MACARONI**

En boîtes de 5 et 10 livres

★ 3½ C. ★

Chez **F. KIROUAC & FILS**

**A VENDRE**

La propriété située No 63, rue d'Auteuil, appartenant à la succession de feu Guil. Amyot, portant le No 2632 du cadastre officiel pour le quartier St-Louis, de 28 pieds de front sur 111 de profondeur, avec maison, étable et hangar, le tout en très bon ordre. Possession le 1er mai prochain. Visible tous les jours.

Pour plus amples informations, s'adresser au sousigné au bureau du Shérif, ou au No 161 Grande Allée

J. B. AMYOT, Tuteur.

Tabacs populaires : 

Morning Dew,

Virginia Flake Cut,

Champaign Virginia Cut Plug,

---

**B. HOUDE & Cie,**

QUEBEC.

---

   
Célèbres Tabacs  
en poudre :

  
ROSE No 1

ROSE EXTRA

ROSE et FÊVE

NATUREL No 2

---



# CLAQUES ★ ★ ★ ★

Voilà le temps de les acheter

Et de les vendre.

## Désirez-vous faire de l'argent !

En ce cas achetez les meilleures, qui sont :

### LA "MAPLE LEAF"

ET LA

### "COLUMBIA"

Conditions insurpassables

Marchandise supérieure

Prompte expédition

Ecrivez-nous pour avoir nos Prix courants

# CAMPBELL & BRODIE

113, COTE LAMONTAGNE

Québec.

novembre. Le cabinet se réunit au jour dit, et sir Robert Peel soumit formellement aux ministres le programme suivant : 1° publier immédiatement un ordre du conseil réduisant le droit sur les grains eneposés à 0 fr. 43 par hectolitre ; 2° ouvrir les ports à l'admission temporaire de tous grains, avec un droit minime ; 3° convoquer le Parlement pour le 27 novembre, pour demander une indemnité et lui annoncer l'intention de proposer, immédiatement après la rentrée, une modification des lois céréales existantes. Ces propositions ne furent appuyées que par trois des collègues du premier ministre, sir James Graham, le comte d'Aberdeen et M. Sidney Herbert, et, par conséquent, les délibérations n'aboutirent à aucune issue pratique.

(A continuer)

o:oo:oo

FINANCES

	1896.	1896.	1895.
	3 Déc.	26 nov.	5 Déc.
Moutreal.....	\$13,832,625	\$9,121,586	\$13,174,658
Toronto.....	8,839,900	5,220,995	8,455,230
Halifax.....	1,278,316	993,550	1,208,020
Winnipeg...	2,151,369	1,067,467	1,873,870
Hamilton...	701,576	613,041	878,816
St-Jean.....	517,591	449,691	.....
Total.....	\$27,358,417	\$18,268,330	\$25,651,300

\*\*

Le stock le plus haut à la Bourse, c'est le Toronto Street Railway. On croit qu'il va bientôt marcher le dimanche ; de là sa vogue.

\*\*

Encore neuf compagnies de mines d'or constituées à la Colombie Britannique la semaine dernière : Bonanza Mountain, Slocan Milling Co, Victory Triumph, Bon Diablo, Silver Star, Beatty Gold Dredging Co., et trois autres dont les noms nous échappent.

o + (E) + o

CHEMIN DE FER BOSTON & MAINE

Trains et chars directs de Lévis sur les points de la Nouvelle-Angleterre via Québec Central et Grand-Tronc, Sherbrooke et le Boston & Maine.

CHAR DIRECT DE LEVIS A WORCESTER, MASS.

A partir du 2 novembre courant jusqu'à nouvel ordre, le BOSTON & MAINE circulera au bon char rembourré de Lévis à Worcester, Mass., tous les jours, dimanche excepté, sur le No 3, faisant Lévis à 12.40 P. M. (Midi) via Grand-Tronc, Sherbrooke et Nashua, arrivant à Worcester, Mass., à 9.22 A. M., faisant raccourciement immédiat pour les points via Worcester, entre autres arrivant à Webster 10.05 A. M., Pawtucket 10.45, Providence 10.57, Woonsocket 10.25, Danielsonville 10.51 et Putnam 10.30.

C'est la seule ligne entre Lévis et Worcester sans changement

TRAIN DIRECT DE LEVIS A BOSTON, MASS.

Le Boston & Maine par accord avec le Québec Central, circule un train direct composé de chars rembourrés, de Lévis à Boston, Mass., via Sherbrooke sans changement. Ce train fait Lévis à 2 heures P. M. et arrive à Nashua Jc. à 6.49 A. M., à Lowell 7.16 A. M., Boston 8.02 A. M., Salem 8.40 A. M., Lawrence 7.24 A. M. Des chars "Pullman" circulent aussi tous les jours entre Lévis et Springfield et Boston sur ce même train.

Les passagers de l'Intercolonia! allant sur les points de l'Etat du Maine, prenant le train de 2 P. M. de Lévis via Québec Central ou le train de 12.40 P. M. via Grand-Tronc via Sherbrooke, St. Johnsbury, Luvoenburg et le Maine Central arrivent à Portland, Me., à 8.25 heures A. M. ayant un seul changement à faire à St. Johnsbury, pour les passagers de l'Intercolonia!. Cette ligne arrive 3 heures avant les autres lignes à Portland, Me.

C'est la seule ligne entre Lévis et Boston sans changement

CHAR DIRECT POUR SPRINGFIELD, MASS.

Le train direct de Boston et le char direct de Worcester raccourciement immédiat à Newport, Vt. avec un char direct pour Springfield arrivant à Greenfield à 6.17 A. M., Northampton 6.52 A. M., Holyoke 7.12 A. M., Springfield 7.50 A. M., raccourciement immédiat à Springfield pour tous les points, entre autres arrivant à Meriden 9.01 A. M., New Haven 9.30, Bridgeport 10.05 A. M., Hartford 8.29 A. M., Palmer 7.35 A. M., Willimantic 10.12 A. M., New-York 11.25 A. M., etc., etc.

Avec ce système de trains et chars directs, les passagers passant via Sherbrooke et le Boston & Maine peuvent se rendre aux principaux centres sans changer de char et presque tous les points de la Nouvelle-Angleterre sans changer de train.

ARMAND LALONDE,

Agent Canadien des Passagers et du Fret. Montréal, 29 octobre 1896.

Chemin de fer INTERCOLONIAL

A partir du 12 octobre 1896, inclusivement, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit:

DEPARTS DE LEVIS

	Hrs.
Accommodation, sur Rivière du Loup et Campbellton	7.50
Express direct sur St-Jean, Halifax et Sydney	14.80
Accommodation sur Riv. du Loup	17.00

ARRIVÉES A LEVIS

Accommodation de Riv. du Loup	5.40
Accommodation, de Campbellton et Riv. du Loup	11.00
Express de Riv. du Loup (quotidien)	12.20
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (lundi excepté)	12.20

Les trains du chemin de fer Intercolonia! sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui circulent entre Halifax et Montréal via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les trains sont réglés sur l'heure Eastern Standard.

On peut obtenir les billets de passage, de même que toute information concernant la route et les taux de fret et de passagers en s'adressant à

D. R. McDONALD

Agence pour la cité de Québec

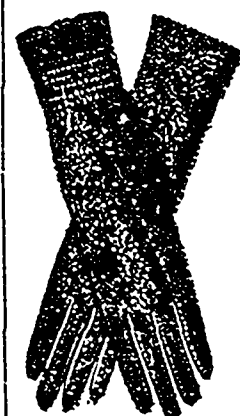
49 rue Dalhousie.

Bureau du chemin de fer,

Montréal, N. B., 8 oct. 1896.

CHS. BELLERIVE

MANUFACTURIER DE



...GANTS

MITAINES

— 68 & 72 —

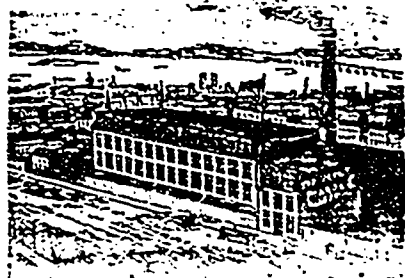
Rue St-Joseph

St-Roch, Qué.

Téléphone 606.

The THOS. F. C. FOISY PIANO MFG CO

Fabricants de PIANOS DROITS, CARRÉS et à QUEUE



ont le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tout intérêt à s'adresser à cette maison. Les pianos canadiens fabriqués par la maison, sont garantis pour sept ans. Pianos faits à ordre pour convenir à l'ameublement des salons. Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs. Agents demandés dans toutes les parties du pays

Nous avons toujours en magasin un assortiment

D'ORGUES des meilleures fabriques

The THOS. F. C. FOISY PIANO MFG CO., 4 rue Papineau

PUMES METALLIQUES DE

BIANZYPOURE & Co

GRAND PRIX

PARIS 1889

CACHET GRAMPON B.S.G.D.G.

rendant les enveloppes inviolables

CHEZ TOUTS LES PAPIETIERS

1896

J. B. ROLLAND & FILS Montréal

Seuls agents pour le Canada.



**BUREAUX D'ENREGISTREMENT**

Nat. de l'acte	Par.	En faveur de	Lieu de l'immeuble affecté ou résidence.	Montant \$
<b>ARTHABASKA</b>				
Vente	Jauvier Côté	P. J. Groux.	Arthabaskaville	300
"	Ferd. Blasson	J. A. Hébert	Stanford	50
Obligation	Evar. Polier	Ber. Charest	Histon	200
"	Léon Camiré	Géd. Fréchette	Ste-Hélène	725
Vente	G.-N. Picaud et al	Edément Lamy	Princeville	500
Rétrocession	Jos. Mofard	Ed. Barthol	"	815
Vente	Nap. Fortier	Etz. Lachence	Blandford	825
Donation	Dé Emé. Lemay	La. Mailho.	Tingwick p. al.	et d'en
V. a réméré	Cloris Baron	Victor Croteau	"	50
Vente	Age. Mohassito	Phil Morissette	Bulstrode	450
"	Léon Poussin	Cyrille Lallier	St-Paul	100
<b>BEAUCHE</b>				
Vente	Ger. Bernier	R. Gubbout	Lambton	300 à t
"	Jean Bilodeau	Louis Nolet	St-Eizéar	150 c
"	Pl. Veilleux, fils	God. Lachance	St-Fraus	350 à t
"	F. Lachance et al	P. F. Renault	Forsyth	975 c
"	Jos. Veilleux fils	Henry Atkinson	Linière	145 c
"	Wm John Sands	"	"	100 "
"	Géd. Maheux	Isaac Maheux	Shenley	600 "
"	Isaac Maheux	Géd. Maheux	Jersey	600 "
"	Fraus. Giguère	Jos. Giguère	Price	305 a t
"	Michel Guay	Fraus. Caron	Ste-Marie	50 c
"	Bar. Tauguay	Frs. Brousseau	Shenley	600 a t
Cession	Pierre Vachon	Ths. Grégoire	St-Frédéric	val. con.
Vente	Léon Poulin	Gédton Caron	Jersey	130 a t
Donation	Ehe Quirion	Ehu Quirion	St-George	"
Obligation	Honoré Sunard	Jean Ferland	St-Eizéar	375 6pc
"	Alph. A. Blouin	George Morin	St-Marie	100 6pc
"	Eizéar Labbé	Pierre Poulin	St-George	500 7pc
"	Mar. Bureau	Jos Veilleux	"	200 7/8
Jugement	Agapit Nadeau	Pierre Vachon	St-Frédéric	35-69 7pc
Obligation	Israël Drouin	"T. Dallaire & Cie	St-Joseph	78-16 7pc
"	Thos. Doyon	"	"	267-69 7pc
Jugement	George Poulin	Geo. Laroche	Jersey	36-03 8pc
Obligation	Marcellin Bureau	Olivier Veilleux	St-George	300 7/8pc
"	Eieuther Quirion	Joseph Bolduc	"	300 7pc
"	Géd. Maheux	Frs.-Xu. Gosselin	Jersey	350 7pc
"	Isaac Maheux	Narcisse Caron	Shenley	300 6pc
"	Aug. Doyon	Joseph Poulin	Forsyth	350 6pc
Société	Théodore Poulin, père et Théodore Poulin, fils : Maison soc "Théodore Poulin & fils" But : Hotellers à Linière etc.		Commerce Général et	
<b>BELLECHASSE</b>				
Obligation	R. Quemneux	Jos. Laroche	St-Lazare	75
"	Joseph Clément	Damas Ruel	St-Gerais	225
Rétrocession	Napoléon Duill	Louis LeBlond	St-Néré	
Testament	Ells. Corriveau	Ferde. Bortin	St-Valler	décès
Obligation	Alex. Royer	Joséph-Goulet	Armagh	107
Vente	Gull. Matteau	Et. Thibault	"	106
Obligation	Misael Morin	Jos. Blanchet	St-Raphaël	100
Vente	Chs. Lemieux	André Godbout	"	125
Résiliation	Joseph Goulet	Ach. Bilodeau	"	
(H. mariage)	Joseph-Goulet	v. Ch. Bilodeau	"	
Testament	Henriette Royer	Laur. Bolduc	"	décès
Obligation	Jean Leclerc	Aut. Dallaire	Armagh	260
Vente	Olivier-Vézina	Louis-Vézina	"	200
Donation	De Mal. McNil	Phil. Langlois	"	
Quittance	Louis Bias	Jos. Va. Côté, esq.	St-Raphaël	109
<b>DORCHESTER</b>				
Vente	Pierre Bourgeois	Ins. Chrétien	Ste-Hénédine	650
Obligation	David Guinès	P. F. Renault	St-Prosper	88 25
Obligation	Jos. Dumas	Léon Beaudoin	St-Isidore	600 6pc
Vente	Régis Fortin	La. Lacasse	St-Germaine	125
Quittance	Pierre Larvenelle	Israel Sawin	St-Clair	400
Renouvellem.	L.-J. et C.-A. Moalin	Jean Nicol	St-Benoit	150
"	De J. M. Ouellet		St-Germaine	
<b>LÉVIS</b>				
Vente	O. Demeule	J. J. T. Frémont	St-Romuald	400 P
"	Shérif Québec des-biens de v. J.-B. Hallé	Aug. Hallé	P. N.-D. Vict. St-David	1002 P
"	"	"	St-Henri	303 P
Testament	Jos. Dubé	Etienne Côté ses 2 fils Antoine et Ed. Bolduc	Lévis	33 33
Testat.	Rvd. Al. Beaulieu	enf. min. de feu Thi. Beaulieu	Lévis	
Obligation	Naz. Bélanger	Vr. P. Demers	St-Nicolas	1500 5pc
Quittance	Abg. Hallé	Sar. de Québec	Par. N.-D. Vict.	2000 6pc
"	Ferd. Bélanger	Naz. Bélanger	St-Nicolas	1000
"	Spe. C. P. Lévis	Isaie Frédéric	Lévis	300
"	Le-Ed. Coulure	Thos. Simoncau	"	200
<b>PORTNEUF</b>				
Quittance	Geo. Paquin	Lydicé Boullé		
"	Geo. Paquet	Salomon Gapest		
"	Jos. C. Chalifour	Salomon Gapest		
"	Wm. Carrier	Gaud. Elamondon		
"	De G. G. Turcotte	Jos. Gapest		
"	Su. Ed. Langlois	Su. F. Marcotte		
"	H. G. de S. George et al	"		
"	Ma. et C. Tessier	Geo. Tessier		
"	J. Bédard et ux	Phi. Bédard		

Quittance	De An. Brousseau	Wil. Constantin	
"	"	"	
"	Nap. Paradis	Méd. Paoteau	
Vente	Jos Cloutier	F. X. Paquet	
"	Geo. Jacques	Chs. Latulippe	p. 15 St-Basile
"	Louis Renaud	Pierre Morosse	5a Bldue rg Gosford
"	Louis Fissette	Usp. Fissette	514 St Basile
Vte. à réméré	Médéric Proteau	Herm. Dussault	210 Deschambault
Transport	Alf. Marcotte	Jos. L. Frenette	493 p. 496 St-Basile
Obligation	Jos Chalifour	Salom. Gapest	
"	J. B. Duplain	Alex. Duplain	
Donation	Gaud. Plamondon	De G. G. Turcot	375.5 et 504 S-Raymond
"	Jos. Gapest	Geo. Barrette	18a, 41emo r. Gosford
Convention	Jos. Leclerc	H. Massicotte	433, 455a St-Basile
Résiliation	Fus. Deffise	W. Constantin	463, 293, p. 291, p. 294 St Augustin
Mariage	Lin Darveau	Jean Earveau	p. 403 Deschambault
Testament	Ort. Tessier	Geo. Tessier	p. 77 St-Casimir
Avis de décès	L. Z. Beaudry	C. A. Julien	p. 80 Ste Jeanne
Cautionnem	G. Plamondon	Soc. C. P. de Q	375.5 St-Raymond
"	Lin Darveau	Jean-Darveau	mol. 403 Deschambault
"	Sauuel Leclerc	Hél. Garneau	281, 291 et 293 S-Jeanne
"	Bar. Rochette	Phi. Gauvin	
"	Clém. Vézina	Clém. Vézina	
"	Jacques Jobin et Ve Is Durand	pour Jos Durand	Sec-Trés mu. St-Basile 104, 105, 223 S-Basile
"	Jam. Cameron et Hcc. Latulippe	Jos. Durand, Séc. Trés. scolaire	S-Basile
<b>QUÉBEC</b>			
<i>Ventes, etc.</i>			
Concession	And. Thompson	John Denny, 185 et 186 St-Roch nord	
"	Jean Hamel	Jean Petitclerc, 86 St-Ambroise	
"	Shé. de Québec	C. J. L. Lafrance, 661 St-Sauveur	
<i>Obligations</i>			
"	Chs. Eu. Dubault	Augustin Gaboury, 612-3, Charlesbourg;	
"	Wibb. Bertrand	Charles Rochette et al, 3480 qtr St-Jean	
"	Paul Parent	Louis Robitaille, 3949, qtr. Montcalm	
"	M. Berthiaume	Adolphe Robitaille, 11, 240 Ste-Foye	
"	M.R.G Robitaille et vir.	Soc. de Cons. 728-2, St-Ambroise	
"	John Denny	Soc. de Cons. 185 et 186 St Roch nord	
"	Ho. Sausfagon	Jean L'Heureux, p. de 693 St-Ambroise	
"	Joseph Pageau	Alex. Boucher, 1078, 1082 et 1086 S-Ambro.	
"	Ed. Morin, sr.	De v. Sam. Kennedy, 3579, 3629, et 3667, quartier St-Jean	
"	J.-Bte. Sirois	Adélar Gagnon, 1798 qtr. Jacq.-Cartier	
<b>RIMOUSKI</b>			
Vente	Eugène Lavoie	Geo. St-Pierre	St-Germain
"	De Et. Fair	Louis Rioux	Ste-Cécile
"	Fré. Maleufant	Ludger Kou-selle	St-Fabien
"	Joseph Belzilo	Nap. Gagnon	"
Transport	Thomas Fortin	Phi. Fournier	"
"	Ho. Bélanger	Evan. Malenfant	"
Obligation	Frs. Bellavance	sur J. Bélanger	St-Germain
"	Evan. Malenfant	La F. Plessisville	St-Fabien
"	"	De Ag. Bélanger	r. via. St-Germ.
Quittance	Joseph Rioux	v. Thés. Roy	St-Germain
"	"	Ferd. Paradis	St-Mathieu d'une hyp
<b>SHERBROOKE</b>			
Testament	A. P. Cilley	Coaticook	
Déclar. décès	De E. A. Hodges	Moise Raymond	Compton
Hypothèque	Moise Raymond	E. A. Burkland	600
"	M. Berthiaume	S. J. Caron	Sherbrooke
Vente	De W. O. Sweet	Alvin Mitson	Orford
"	Louis Luc	Wm. Graham	Ascot
Société	M. Menoche & C.	Bienvenue r. so.	"Menache & Welcome" Bolton Forest
Transport	G. W. Merrill	C. A. Sinclair	Compton
Donation	Fanny Dawson	Alfred Ward	Ascot
Hypothèque	Alfred Ward	S. J. Johnson	"
Vente	Wm. Morris	Charles Buston	"
"	Scurs de l'H.-D.	A. Demers	Sherbrooke
Ratification	A. Demers	"	150
Vente	A. Demers	J. Barriault	"
Hypothèque	P. Barriault	De P. Therrien	"
Transport	Dav. E. Byrne	De E. P. Simpson	200
<b>TROIS-RIVIÈRES</b>			
Testament	De Véro. Trahan	ép. de Petrus Lacerte	
A so sci. pr	concer. succ. de De V. Trahan		
Vente	Scurs Providence	Joseph Morlu, No. 631 3-R.	
Testament	De Louise Duguay	veuve Olivier Duval	
Extrait mortu	Dame Louise Duguay		
Testament	Dame Josephite Labarre	ve. J.-Bte. Pothin	
Ext. mortuaire	"	"	

**LES VENTES PAR SHERIFS**

POUR LA SEMAINE DU 6 AU 12 DEC.

Date et heure	Demandeur	Défendeur	Immeuble	Lieu de la vente
19 10 a m	A. Olivier et al	L. Lambert	Sto-Ursule	Sto-Ursule
18 10 a m	J. Hainault et vir	R. J. Sorel	Ascot	B. du Régist.
18 10 a m	Cité de Québec	Tél. Drolet	Québec	B. du Régist.

# ACTIONS CIVILES à Québec

## Cour Supérieure

No	Nature de l'action	Demandeur	Défendeur	\$	Rap.
2012	Detto	The Chicnic Hard. Co Ld	Alexan. Daigle, S-Flav.	104 30	23 dec
2026	Pour annul. procéd. municip.	Jean Paré	Corp. Paroisse de St-Gervais, S-Gervais	22	"
1692	Certivari	Joseph Julien	Cél. Delisle, Cap Santé	31	"
2034	Ex vendit	Eus. Létourneau	Ferd. Morency, S-Sylv.	700 00	26 "
2042	Billet	Honoré Samson	Elz. Falardeau, Qué.	656 48	12 "
2032	Saisie gag.	De Léda Meunier	Is Bruno Godbout do	118 50	7 "
2028	Personnel	Corp. par. S-Lambert	Eph. Cernier, S-Lamb., Cyprien Bussières do Louis Gagné do Rouuald Vallières do Théoph. Vornette do	549 22	28 "
9030	En indem.	Corp. par. S-Lambert	Odias Roy, Absent Cyrille Roy do Pierre Asselin, S-Lamb. Tho. Labonté, fils, do Od. Lapointe, S-J., I.O.	165 59	21 "
2038	Assumpsit	Nap. G. Kirouac et al	Do J. McIntyre es-q. Qué.		
2062	Pers. hypot.	Cyrille Tessier	Do Carol. Courtney do John Pat. Shannon do Do Flor. Courtney do Jos. Léger Brousseau do	21 45	16 "
2064	Posseoiro	Thomas Manning	Ed. Burns en Banlieue do	200 00	19 "
2068	Detto	De F. J. Lamoureux	Alfred Bédard do Joseph Belleau do	261 21	12 "
2072	Traites	Domin. Type Founding Company Ld	Compagnie Union Libérale de Québec do	269 62	14 "
2076	Bil. prom.	George Demers	Tho. Cullen, S-Mario Beol	173 30	20 "
2078	Frais	Frs X. Drouin	Jos. Alfred Fiset, Qué., Lunius Fiset do Philias Paquet do	175 00	21 "
2020		De Ang. Dumas	Société Bienveillante S-Roch, Québec	1000	30 "
2070	Detto	The Canadian Bank of Commerce	Phil. Labranche do J. E. Alain jr Contestée do	395 00	15 "
2080	Annul. règ. munic.	de Louis Couture	Corp. St-Etienne do Lauzon, S-Etienne	23	"
1616	dest. dotutél	Amédée Jos. Auger	Jules Dorion, Québec Alf. Dorion, Chicago Alp. Dorion, Inconn. J. Benj. Trudel, Qué. Auxélien Dion do Do Zoe Dorion do Flor. Trudel, Mont., Aurel Resther do Do M. H. Belleau, Q.	30000 00	16 jan

## Cour de Circuit

4030	Do Eug. Baillargeon	E. P. Bérubé, Limoulou	96 50	9 dec
4033	J-Bte E. Lotellier	Jos. Freslon, Marblaton	42 47	24 "
4039	Nap. Drouin et al	D Campbell, Petit Métis	37 31	28 "
4041	Pierre Légaré	J. Lortie, fils, Charlesb.	22 29	10 "
4042	Télesphore Paradis	Amédée Roy, Lévis	52 00	9 "
4043	Saisie gag. Alfred Boivin	Léon Boucher, Québec	53 68	11 "
4031	John Brown et al	Laur. Moisan et al do	77 77	15 "
4059	Louis J. Demers	Naz. Plante et al S-Nic.	36 00	16 "
4061	Marie L. McKenzie et vir	Jean Bte Amyot es-qt Québec	67 75	14 "
4066	Joseph Giguère	J. Auguste Cantin do	25 00	14 "
4070	The American Wringer Co	Cio G T. ch. fer C. t-s	29 36	31 "
4071	G. M. Cassit et al	Jos. Gariépy, Ange, Gard.	20 46	16 "
4672	" " " "	Jean Dufour, S-Jérôme	41 25	31 "
4075	Joseph Falardeau	J. Drolot et al S-Amb.	99 00	16 "
4076	Le A. Trudello et al	Nap. Samson, Vgo Bienv. George T. Davie t-s	36 51	16 "
4081	Didyde Allard	Eustache Boivin, Qué.		
4089	Charles O. Simard	Cio ch. fer des rues t-s	26 82	19 "
4094	Elzéar Pouliot	Eugène Quesnel, Qué. François Savard do	20 01	18 "

## Rimouski

### Cour Supérieure—Actions

2315	Detto, saisie arrêt	Herm. Boulay	Elio Poirier, S-Moise	113 00	29 "
2316	Detto	Etienne Turcotte	E. Lévesque, fils, S-Céo., (Absent)	718 50	24 "

## Trois-Rivières

### Cour de Circuit—Actions

D. E. Archambault	Ev. Roux, S-Pierre	24 00
A. D. Boudy et al	G. Bégin, Trois-Riv.,	15 20
J. B. Hould	Alp. Tellière, S-Pierre	78 00
J. Baribeau	A' Desilets, Trois-Riv.,	23 00
M. A. Panneton	J. Walsh do	24 00
N. Langlois et al	W. Perron, S-Thécla	20 00
D. Nic. Coll	M. Rine, Trois-Riv.,	69 88

## NOUVELLES DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 10 déc. 1896.

Il y a dans notre petite ville de Chicoutimi un endroit charmant, que ce journal a déjà décrit avec enthousiasme : on l'appelle l'Île Electrique.

Cette île est aussi aimée par les industriels à cause de ses pouvoirs d'eau. C'est l'endroit de prédilection de nos capitalistes chicoutimiens, qui sont décidés d'y construire une manufacture de pulpe. Quelques capitalistes de Chicoutimi et d'ailleurs ont décidé de mettre en opération cette industrie tout à fait nouvelle ici, au moyen de l'électricité. La bâtisse aura trois étages. L'Île sera reliée à la terre ferme, du côté Est, par un pont suspendu. Ces travaux ont été confiés à M. William Warren, entrepreneur, qui n'est pas à ses débuts dans ces entreprises. Les actionnaires ont l'intention de relier le quai à ce lieu par un chemin de fer électrique, afin de faciliter le transport de la pulpe au débarcadère des chars.

On dit que les chars de Québec et du Lac St-Jean vont arrêter cet hiver. Il faut espérer que c'est une fausse rumeur,

car ce serait la baisse des affaires ici et au Lac St-Jean; on se verrait réduit à l'ancien système.

On attend Mgr Labrecque cette semaine et l'on se prépare à lui faire une réception.

M. Rodolphe Fraser, qui a épousé Melle Marie Louise Déchène de la Rivière Ouelle, ont fait leur voyage de noces à Chicoutimi et étaient les hôtes de M. le Shérif Bossé.

Notre concitoyenne Melle Delphine Boily, fille de M. Télesphore Boily maître de poste de la ville de Chicoutimi, est partie pour un voyage de quelques mois à Vancouver.

XXX

## NOTES SPECIALES

La maison Whitehead & Turner annonce cette semaine une grande consignment de noix et amandes. Avis au détail.

A l'occasion des fêtes, MM. Hudon, Paradis & cie font des offres alléchantes au public. On pourra se procurer chez eux des instruments de musique pour la

moitié de la valeur. L'occasion est de celles qu'on ne doit pas laisser échapper. Voyez l'annonce.

La maison Samuel Bédard, horlogers-bijoutiers, 353 rue St-Paul, offre, à l'occasion des fêtes, une réduction de 10 0/0 sur les montres valant \$2 à \$200 et les bagues d'or massif valant de \$1.50 à \$300, et ainsi sur toute la ligne. Visite sollicitée.

M. Cyr. Duquet a pris l'agence du Graphophone, un instrument phonographe supérieur à tout ce que nous avons encore vu. Il reproduit la parole, le chant, la musique avec une fidélité qui tient du sortilège.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 41 et 42, bâtisses des "Chars Urbains", Montréal. la.

MESSIEURS LES MARCHANDS, N'OUBLIEZ PAS QUE LE PLUS GRAND SPECIALISTE EN

**TABAC CANADIEN** EN FEUILLES, EN ROULEAUX, EN BOITES, EN PAQUETS, ETC. EST **JOSEPH COTÉ,** 355, RUE ST-PAUL.... **....QUEBEC**

Vous pouvez toujours vous établir une clientèle en achetant ces tabacs. Echantillons et prix sur demande. En écrivant, dites que vous avez vu cette annonce dans LA SEMAINE COMMERCIALE.

# LE SYNDICAT DE QUEBEC

(Maison fondée en 1886.)

Notre Commerce de MARCHANDISES SÈCHES maintenant assis sur des bases solides offre des avantages spéciaux aux acheteurs.

✦ ✦ ✦ Les Marchands y trouveront leur Affaire !

Les familles y gagneront en visitant nos vastes magasins au moins **25%** sur leurs achats.

Marchandises Domestiques et de Fantaisie

Cadeaux de Noël...

✦ ✦ ET DU... Jour de l'An

Spécialité de Marchandises JOBS ★ ★

✦ ✦ **Marchandises spéciales.**

**Prix SPECIAUX pendant le mois de Décembre.**

☞ Tous les avantages possibles réunis au

# SYNDICAT DE QUEBEC

Coin des Rues St-Joseph et de la Couronne

**ST-ROCH.**

**LOUIS G. DEMERS**

AVOCAT

51 RUE ST-PIERRE, Québec.

**L. N. CARRIER**

AVOCAT

101 RUE ST-PIERRE

Basse-Ville, Québec

**ALFRED LEMIEUX**

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

Successions en Faillites

BUREAU

People's Chambers

No. 125 Rue Saint-Pierre, Québec

**D. ARCAND**

COURTIER, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis.

S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent. Pourvoit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

**BUREAU :** 74 RUE ST-PIERRE QUEBEC

**NEUVILLE BELLEAU**

COMPTABLE

S'occupe d'audition et de révision de livres, de collection de dettes, d'achats et ventes d'actions de banques et de

VALEURS DE TOUTES SORTES

**Traites** collectées au plus bas taux dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Lettres de change sur New-York vendues et achetées.

93 Rue St-Pierre QUEBEC.

**DAVID OUELLET**

ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR

Bureaux d'architecture, nouvelle installation

117 Rue St-Jean

Téléphone 314.

Ateliers d'exécution : 87 d'Aiguillon

Téléphone 953

**E. M. TALBOT**

ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR

Bureaux d'architecture, nouvelle installation : 26 Rue St-Joseph

G. EMILE TANGUAY

A. VALLEE

**Tanguay & Vallée**

Architectes-Dessinateurs

NOUVEAUX BUREAUX : 20, RUE D'AIGUILLON, QUEBEC

Attention spéciale portée à la construction des résidences privées.

**JOS. P. OUELLET**

ARCHITECTE et EVALUATEUR

DIPLOMÉ "A.A.P.Q."

26 Rue Saint Jean, Québec

(En face de la Casse d'Economie N.-D.)

**Quelque chose de populaire . . . . .**

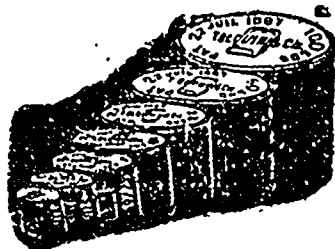
Qui se vend rapidement, qui fait faire de l'argent aux épiciers et qui est complètement éprouvé sous toutes ses faces, c'est

**LE SAVON**

**EXTRA**

de **T. BLOUIN & Cie**

Boîte patentée pour caustique



Il vous donnera le plus de satisfaction pour le lavage des flanelles fines, des peintures, vernis, etc.

*Demandez-le à votre épicier.*

Si vous vendez le Caustique cassé et mis dans les boîtes de 2, 5, 25, 50 et 100 livres, nous sommes les fabricants.

Ecrivez pour échantillons et prix.

Nous invitons le public à aller visiter ce

**GRAND BAZAR**

de Jouets, Jeux de Salon et Articles de Fantaisie

A la populaire librairie

**PRUNEAU & KIROUAC**

46 rue de la Fabrique.

Ces messieurs n'épargnent rien pour se mettre au courant des nouveautés. Malheureusement ils ne peuvent tout installer sur un même étage, tout de même le tout est si bien disposé que le visiteur ne peut résister au désir de voir ce bazar qui est au second, après avoir visité ce qui fait l'étonnement au premier étage.

**J. E. MARTINEAU**

MARCHAND DE

QUINCAILLERIES.

**EN GROS ET EN DETAIL**

Enseigne de la Bouilloire

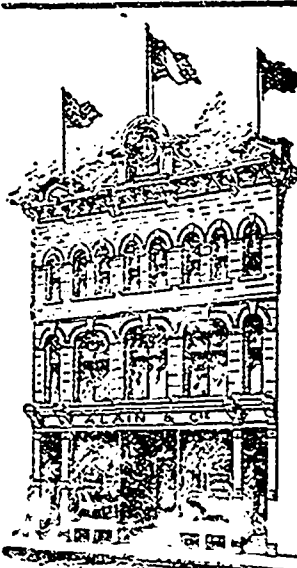
129 Rue St-Joseph, St-Roch - - QUEBEC

Comme nous n'avons pas de frais de voyageurs de commerce à payer, c'est autant dont nous pouvons faire bénéficier l'acheteur.

**ALAIN & Cie**

MARCHANDS DE...

Meubles, Cadres, Horloges, etc.



Bloc de l'Union St-Joseph, 263-265 RUE ST-JOSEPH

Entrepôt : Rue N.-D. des Anges, St-Roch.

**SPECIALITÉ :** Bureaux, Secrétaires et Ameublements de bureaux.

**Le ANCHOR WEAKNESS CURE** rend fort et vigoureux l'homme faible et épuisé

**Bulletin des Faillites**

QUÉBEC

Chicoutimi—Mme Onésime Bouchard, m. g., cess. vol. à Paradis & Jobin.  
 Coteau Landing—Oscar Brunet, m. g., offre comp.  
 Cowansville—R. N. Scott, m. g., act. vendu.  
 Berthier (en bas)—A. E. Joncas, commerçant, ass. des cr. le 15 cour.  
 Dorion—Michel Valois, hôtel, dem. de cess. contestée.  
 Fraserville—R. E. Leprohon, pharm., cess.  
 Louiseville—Independent Match Co., ass. des cr. pour le 14 cour.  
 —Alfred Mineau, marchand de bois, P. E. Panneton nommé curateur.  
 —Thos Mineau, hôtel, ass. des cr. le 14 cour.  
 Milan—J. S. Black, m. g., act. ann. en vente le 11 cour.  
 Montréal—Jas. Baxter, banquier et courtier, dem. de cess. contestée.  
 —J. H. Dubois, articles de fantaisie, act. à vend-e.  
 —Z Gravel, épïc., cess.  
 —B. Lefebvre, nouv., comp.  
 —Pelletier, Dionne & Cie, épïc., cess.  
 —J. Silverstone, chapeaux, embarras financiers.  
 —J. Barsalou & Cie, épïc., dem. de cess.  
 —Edmond Giroux, jr., (La Pharmacie Nationale), pharm., dem. de cess. contestée.  
 —E. L. Ethier & Cie, man. de billards, act. vendu.  
 —Martin & Frères, portes et fenêtres, act. vendu.  
 —Occidental Hotel & Wine Co., dem. de cess.  
 —J. A. Duchesne & Cie, tailleurs, dem. de cess.  
 —A. D. Turcot, constructeur, etc., cess.  
 Québec—Jos. Bussière, entrepreneur, D. Arcand nommé curateur.  
 Richmond—E. H. Armitage, foin pressé, Royer & Burrage nommés curateurs.  
 Sherbrooke—E. P. Conley, ferblantier, act. ann. en vente le 14 cour.  
 Sorel—G. D. Lussier, nouv., act. vendu le 9 cour.  
 Ste-Anne des Monts—O. Gagnon, m. g., cess.  
 St-Louis—Mme Deriger, modiste, act. ann. en vente pour le 12 cour.  
 St-Simon—D. Denis, m. g., act. ann. en vente pour le 12 cour.  
 St-Stanislas—E. Rinfret, m. g., comp. à 40c. dans la S.  
 Trois-Rivières—J. P. Godin, nouv., act. vendu à l'enchère pour le 10 cour.  
 Valleyfield & Montréal—Valleyfield Lumber Co., dem. en liquidation accordée et ass. des cr. le 14 cour.  
 Vaudreuil—Israël Slonemsky, m. g., comp.

**Cessions de biens dans les autres Provinces.**

ONTARIO

Belleville—Jas. Wallace & Co., boulangers.  
 Bentinck—Jno. & Hy. Muir.  
 Berlin—J. L. Meisner, man. de cigares.  
 Caledon Tp—Neil McEachern.  
 Coldwater—J. F. Mainer, bijoutier.  
 Coleman—Lucas Bros, m. g.  
 Dundas—J. A. Kaphem, chauss.  
 Forest—David Wright.

Gannaque—G. A. Gamsby, pharm.  
 Hamilton—Hamilton Fruit Exchange Co., Ltd.  
 Orillia—F. Kean.  
 Pembroke—Wm. Beamish, meubles.  
 Picton—Mlle Annie McGivern, modiste.  
 Toronto—M. R. Lazier & Cie, tailleurs.  
 —Teetzol & Joyce, tailleurs.  
 Wellesley Tp—A. N. Frame.  
 Wilton—A. E. Gallagher, m. g.  
 MANITOBA & TERRITOIRES N. O.  
 Winnipeg—R. Cochrane & Co., inst. ag.  
 NOUVEAU-BRUNSWICK  
 River Bank—A. L. Stickney, m. g.  
 St John—Arthur Ingram, chapeaux et casquettes.  
 NOUVELLE-ECOSSE  
 Bridgetown—J. F. Burns, épïc. et chauss., ann. en vente.  
 Halifax—J. M. Hare, tailleur.  
 Harmony—J. E. Freeman, m. g. et bois.  
 Springhill—J. Goldstein, tailleur et nouv.  
 Sydney—Mary Gillis, m. g.  
 —John A. MacKenzie, libraire.  
 COLONIE ANGLAISE  
 Vernon—John Haverty & Son, brasseurs.

**Régistre du Commerce**

QUÉBEC

Belorimier—E. Dubreuil & Cie, foin, nouv. soc.  
 Drummondville—L. M. J. Therrien, épïcier, ent. en aff.  
 Forestdale—Drummond Lumber Co, moulin incendié.  
 Grenville—Wm. Byrnes, voiturier, ent. en aff.  
 Lachute—François Robitaille, tailleur, ent. en aff.  
 Maisonneuve—Citizens Brewing & Distilling Co., dem. d'incorporation.  
 Montréal—Montminy & Poirier, provisions, dissol.  
 —Lemire & Duval, provisions, ent. en aff.  
 —Montreal Waterproof Co., dissol.  
 —Tremblay & Piché, agents d'assurance, nouv. soc.  
 —Arlington Bicycle Co., bicycles, etc., nouv. soc.  
 —Boston Rubber Co., Ltd., incorporée.  
 —Croil & McCullough Dairy Co., incorporée.  
 —T. Goulet & Cie, entrep., nouv. soc.  
 —A. Renaud, épïc., ent. en aff.  
 —Robertson & Anderson, bicycles, dissol.  
 Québec—Jos. Hamel & Cie, nouv., ab. la branche du détail.  
 —Imperial Steam Laundry Co., ent. en aff.  
 Sherbrooke—E. Boucher & Cie, quincaillier, dissol.  
 —Jules Fresque & Cie, chauss., dissol.  
 —R. L. Harvey, poissons, ent. en aff.  
 Somerset—Théo. Hurd, m. g., transporté à St-Rosaire, comté d'Arthimaska  
 St-Hyacinthe—Brassard & Perreault, seliers, dissol.  
 St-Jean—Nash & Jackman, voitures et entrepreneurs de pompes funèbres, dissol.  
 St-Paulin—Jos. Brodeur, épïc., vendu.  
 —Nérée Ferron, épïc., etc., ent. en aff.

— x : x : x : —

(OFFICIEL)

DECLARATIONS DE SOCIÉTÉ

Mercier &amp; Montreuil, épïciers—Louis

Mercier et George Montreuil, tous deux de Québec, associés.

American Express Company—The American Express Company société organisée suivant les lois de l'État de New-York dans l'année 1868. Sa principale place d'affaires est à Québec pour la province de Québec.

The Cascapedia Pulp & Lumber Company—The Cascapedia Pulp & Lumber Company, société incorporée par lettres-patentes en date du 25 août 1896. Sa principale place d'affaires est à Québec.

Ant. Guilbault, marchand—Sophie Larne, de Québec, épouse séparée de biens de Antoine Guilbault, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

W. H. Polley & Co, manufacturiers de chaussures Lydia Emily Witcher, épouse séparée de William Henry Polley, de Québec, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

**DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ**

Veilleux & Langlais, marchands de chaussures—Télesphore Veilleux et Pierre Langlais, tous deux de Québec, associés.

**Ventes par le Shérif**

QUÉBEC

Pierre Martineau, es-qualité, contre Dame Marie Alvina Mailhot. Les Nos. 87 et 91 de St-Jean-Deschailons avec bâtisses. Pour être vendus à la porte de l'église de St-Jean-Deschailons le 6 de fév. à 10 h. a. m. Rap. le 15.

La cité de Québec contre The Quebec Exchange. Les Nos. 2104, 2103 et 2105 de Québec. Pour être vendus au bureau du Shérif le 6 février à 10 h. a. m. R. le 20.

Maximilien Audet, contre Phidyme Hamel de St-Jean-Deschailons. Partie du No. 99 de St-Jean-Deschailons, avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église le 6 fév. à 10 h. a. m. R. le 25 fév.

La cité de Québec vs. Fabien Rochette de la cité de Québec. Le No. 568 de la dite cité. Vendu au bureau du Shérif le 6 fév. à 10h. a. m. R. le 8.

Pierre Martineau es-qualité, contre Alfred Bedard. Partie du No. 55 de Saint-Jean-Deschailons. Vendu à la porte de l'église de la dite paroisse le 6 fév. à 10h. a. m. R. le 15.

Joseph Napoléon Faurdeau contre Delima Chavanel. Le No. 1585 de la paroisse St-Sauveur, cité de Québec—avec bâtisses. Vendu au bureau du Shérif le 6 février à 10h. a. m. R. le 10.

Frs. X. Lemieux contre dame Hélène Carrier, épouse de Chs Gédéon Beaulieu. Tous les droits et privilèges que la défenderesse possède sur un lot de terre situé en la paroisse de Ste Pétronille, I. O. Vendu à la porte de l'église de Ste-Pétronille, I. O., le 28 déc. à 11h. a. m. R. le 8 j.

Pierre Jobin et al contre Joseph Gauthier de Varennes. Un lot de terre situé en la paroisse de l'Ancienne Lorette, avec bâtisses. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de l'Ancienne Lorette, le 8 janvier à 10h. a. m. R. R. 28 j.

SAGUENAY

Benjamin Fortin contre Télesphore Thibault. Une terre et un lopin de terre situés en la paroisse des Eboulements,

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION  
PERMANENTE DE QUÉBEC**

23 Rue St-Jean

Argent à prêter  
Propriétés à vendre

Lundi le 2 novembre prochain et après, la Société paiera aux actionnaires du fonds permanent un dividende semi-annuel de 3 1/2 %.  
Le livre des transferts d'actions sera fermé du 20 au 31 octobre courant inclusivement.  
Par ordre,

**G. Gourdeau,**  
Québec, 15 oct. 1896. Secrétaire.

**Magnifique Poste de Commerce  
A LOUER**

Un des plus beaux postes d'affaires de St-Sauveur, rue St-Vallier, au centre du commerce, actuellement occupé par M. J. E. Trépanier, marchand de nouveautés, et occupé pendant grand nombre d'années par M. P. E. Venner, marchand. La bâtisse est des plus élégantes et le magasin est spacieux et très bien éclairé. Vaste cave très sèche, entrée de cour sur la rue en arrière. Logement privé au-dessus du magasin, très bien fini et pourvu de toutes les améliorations. Possession du tout au 1er mai 1897. Prix très modéré. S'adresser à

Mme Vve FÉLIX FORTIN,  
75, rue Bédard, St-Sauveur.  
ou à CHS GRENIER, notaire,  
266, rue St-François, St-Roch.

avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église des Eboulements, le 12 janv. à 10h. a. m. R. le 15 janv.

**ST-FRANÇOIS**

Le Crédit Foncier Franco-Canadien contre Léandre Dupré. Quatre lots de terre situés dans le canton de Shipton. Vendus à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Anne de Panville, le 8 janv. à 1h. p. m. R. le 30 janv.

Juliana Hainault et L. E. M. Dastous vs R. J. Sorel. Plusieurs morceaux de terre dans le canton d'Ascot. Vente au bureau du régistrateur le 18 déc. à 10h a. m. R. le 27 février.

**ST-HYACINTHE**

Eusèbe Cloutier contre Antoine Plante. Une terre située dans la paroisse de St-Barnabé, — avec bâtisses. Une autre terre en la paroisse de St-Judes. Vendues, à la porte de l'église St-Barnabé le 8 fév. à 11 h. a. m. et la troisième à la porte de l'église de St-Judes, le même jour à 2 h. p. m. R. le 15.

**TROIS-RIVIÈRES**

Dame Julienne Bourque, contre Olivier Poirier, fils de François. Deux terres en la paroisse St Wenceslas. Vendues à la porte de l'église de la dite paroisse le 16 décembre à 10 h. a. m. R. le 16.

Arthur Olivier et al vs Louis Lambert alias Bébé Lambert. Une terre dans la paroisse de Ste-Ursule. Vente en la dite paroisse le 19 déc. à 10h a. m. R. le 31.

Arcadius Mongrain contre dame Anna Tessier veuve Alfred Héroux et al. Une terre située en la paroisse de St-Narcisse, avec bâtisses. Vendue à la porte de l'église de la paroisse de la paroisse de St-Narcisse, le 13 janv. à 11h. a. m. R. le 15.

Pierre Jos. Héroux contre Maxime Gélinas. Un emplacement situé en la paroisse de St-Boniface de Shawenegan, avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Boniface de Shawenegan, le 11 janv. à 10h. a. m. R. le 15 janv.

**COMPAGNIE CHINIC**

Basse-Ville - - - - - QUÉBEC.

Blanc de Plomb

Qualités 1, 2 et "Genuine"

Couleurs à l'huile

Toutes nuances

Huile de Lin

Térébenthine

Articles d'Ingénieurs-Méc.

Garniture à Machine (Packing)

Caoutchouc et Lin, Etc., Etc., Etc.

Qualités Supérieures

Bon marché exceptionnel

**O. Picard & FILS**

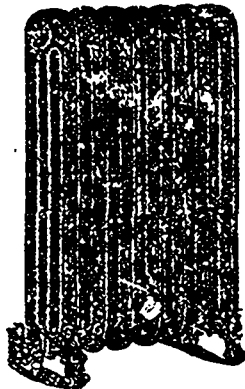
Plombiers, Gaziers, Ferblantiers, etc.

Poseurs d'APPAREILS DE CHAUFFAGE à air chaud, à eau chaude et à la vapeur.

Pose d'appareils électriques les plus perfectionnés et les plus modernes.

Installation de **Sonnettes Electriques.**

199 Rue St-Jean, Québec.



**POISSON**

HARENC, Cap Breton et Labrador, Quarts et demi-quarts

MORUE LARGE, Nos. 1 et 2, SAUMON du Labrador, Truite saumonée, Flétan Tarbot. Morue sèche, Anguille, etc.

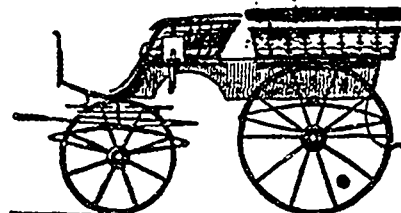
AUSSI FLEUR, LARD, GRAINS, HUILES, Etc.

par **GEO. TANGUAY,**

Bureau: 48, rue St-Paul  
Magasin: 35 & 35, 34 & 36 St-André  
Quais: rue St-André & Dalhousie

**VERRET & C 101 & 103**

Carrossiers - - - Cote d'Abraham



EN STOCK OU SUR COMMANDE :

Cutters, Sleighs, Carrioles, Sleighs Tandem, Sleighs russes, Traineaux de famille à 4 et 5 places

Les voitures de Verret & Co sont renommées pour leur solidité et leur parfaite élégance.

The Quebec

**"Morning Chronicle"**

— Established 1847 —

**"Quebec Gazette"**

— Established 1764 —

Weekly

JOHN J. FOOTE, Proprietor

The Quebec "Morning Chronicle" containing the latest market reports and general intelligence of the world, for sale at all book-sellers and stationers at

**THREE Dollars a year**

One cent per copy.

The "QUEBEC GAZETTE" weekly, One Dollar a year.

LE

**"MARCHÉ FRANÇAIS"**

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

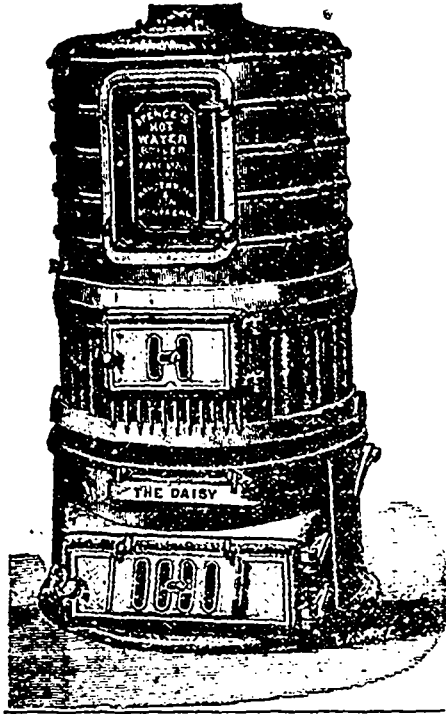
6 Place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, cafés, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.



# Chauffage à l'eau chaude

Appareil "DAISY" de Spence



Toujours reconnu le meilleur sur le marché. La contrefaçon d'un article prouve sa supériorité.

**Ne vous laissez pas tromper**

Le "DAISY" n'est pas à l'état d'essai; il a subi depuis six ans une épreuve complète. Il y en a des milliers en usage, et tous donnent satisfaction. Il n'existe pas une seule autre marque dont on puisse en dire autant.

**Insurpassable** 

Sous le rapport de la construction, parfait sous le rapport de la circulation, c'est le seul appareil qu'on puisse réparer sans déranger la tubulation.

Il opère parfaitement, quelle que soit sa position, distribue la chaleur à son propre niveau.

Gril tamiseur fourni à demande

**WARDEN KING & SON**  
**MONTREAL**

N. B.—En stock chez

**C. A. PARENT,**

Marchand de fer, St-Roch.

## Tapis & Prelarts



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET—  
—♦—♦—♦—  
JOBBER

— EN —

MARCHANDISES—

— SÈCHES

Général

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 RUE ST-PAUL

— ET —

— 19 et 181

DES COMMISSAIRES

MONTREAL

Agences de Québec: — — — —

256½ Rue Saint-Olivier

**J. E. ROCHETTE**

UN HOMME D'AFFAIRES devrait se tenir au courant des prix les plus bas. Sinon, ses concurrents achèteront leurs marchandises à des prix moindres, et il les verra s'enrichir, même en vendant à des prix plus bas. Il est nécessaire aussi qu'un marchand soit renseigné sur tout ce qui se passe dans sa branche de commerce dans son pays et ailleurs. Nous donnons ces différentes informations chaque semaine ou chaque mois au taux de \$1.00 à \$2.00 par année. Un détaillant de Québec qui s'est prévalu de l'information que nous lui avons donnée, a fait sur une seule transaction un profit de \$3.00. Échantillons franco sur demande.

The J. B. MacLean Co, journaux commerciaux, 146 St. James Street, Montréal. Canadian Grocer and General Storekeeper; Hardware and Metal Merchant; Dry Goods Retailer; Printer and Publisher; Bookseller and Stationer.





Darveau

Imprimerie-Éditeur

Québec

Les Manufacturiers, Marchands, Industriels, etc., pourront faire exécuter, à l'Imprimerie Darveau, les vignettes dont ils auront besoin pour leur genre d'affaires, soit d'après dessin, photographie ou reproduction, à des conditions faciles. Catalogues illustrés, etc.  
 Aussi, impressions de toutes sortes exécutées promptement.

Téléphone 561.





PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 10 DÉCEMBRE 1896.

Prix en gros	
<i>Clous à quarts par 100 lbs :</i>	
3/4 pouce.....	4 55 0 00
1 1/2 ".....	4 30 0 00
1/2 ".....	4 10 0 00
<i>Clous à river, p. 100 lbs :</i>	
1 pouce.....	0 30 0 00
1 1/2 pouce.....	4 00 0 00
1 3/4 à 1 3/8 p. cc.....	4 20 0 00
2 à 2 1/4 ".....	3 05 0 00
2 1/2 à 2 3/4 ".....	3 70 0 00
8 pouces et plus.....	8 05 0 00
<i>Clous à caisse a tabac :</i>	
1 1/2 pouce, par 100 lbs.....	4 25 0 00
1 3/8 ".....	3 25 0 00
1 1/4 ".....	3 25 0 00
1 ".....	3 05 0 00
3/4 ".....	3 05 0 00
2 1/4 ".....	3 60 0 00
2 1/2 ".....	3 25 0 00
2 3/4 ".....	3 25 0 00
3 ".....	3 25 0 00
3 1/2 à 4 1/4 ".....	3 25 0 00
<i>Pas d'escompte</i>	
<i>Clous à cheval pointés et finis</i>	
Escompte 45 o/o et 50/o.	
5 lbs.....liste.	0 30 0 00
6 lbs.....liste.	0 27 0 00
7 lbs.....liste.	0 24 0 00
8 lbs.....liste.	0 23 0 00
9 et 10 lbs.....liste.	0 23 0 00
<i>Clous et droquelles à souliers, p. cent.</i>	
Escompte.....	45%
<i>Droquelles, pointés, etc.</i>	
En paquets, escompte.....	45 60%
À la livre, escompte.....	45%
<i>Clou de broche :</i>	
75 o/o Escompte sur la liste	
<i>Boulons : Nouvelle liste</i>	
A voiture, escompt.	60%
A têtes fraisées.....	00 60%
A charrau.....	00 45/o
A poêle.....	00 47 1/2
<i>Filières et Cousinets :</i>	
Liste..... escompte.	20/o
<i>Tuvauds-mers :</i>	
(Taper Taps), escomp.	55/o
<i>Limes Rapés et Tiers-pointés :</i>	
1ère qualité, escompte.	60% et 10%
2me qualité.....	65% et 10%
<i>Mèches de Tarière :</i>	
Escompte.....	60/o
Trarières.....	46/o 45/o
<i>Vis, à bois :</i>	
Escompte.....	0 80/o 100/o
Cuivre.....	0 75 10%
<i>Verres à Vitres</i>	
United 00 à 25... 50 pds	1 25 1 30
" 26 à 40... 50 pds	1 35 1 40
" 41 à 50... 100 pds	2 80 2 90
" 51 à 60... 100 pds	3 15 3 40
United 6' à 70... 100 pds	4 00 0 00
" 71 à 80... 100 pds	4 50 0 00
" 81 à 85... 100 pds	0 00 4 95
" 86 à 90... 100 pds	0 00 0 00
<i>Peaux et Suif</i>	
<i>Prix payés aux bouchers :</i>	
Pau v'te No 1 p. 100 lbs.	0 00 6 50
Peaux v'tes No 2 ".....	0 00 5 50
Peaux v'tes No 3 ".....	0 00 4 50
Bull, 100 lbs.....	0 00 4 50
Peaux agneau.....	0 00 0 45
Peaux mout. fond.....	0 10 0 15
Peaux veaux..... lb.	0 00 0 05
Hamilton No 1, insp.....	6 50 0 00
" No 2, ".....	5 50 0 00
Toronto No 1, ".....	6 50 0 00
" No 2, ".....	5 50 0 00
Montréal No 1, ".....	6 50 0 00
" No 2, ".....	5 50 0 00
" No 3, ".....	4 50 0 00
Ces prix sont ceux de l'ouest.	
Suif raff..... 100 lbs.	4 50 5 50
Suif brut.....	2 00 3 00
<i>Produits de la ferme</i>	
<i>Beurre :</i>	
Crémeries choix..... lb.	0 19 0 20
Crémeries vieux..... lb.	0 00 0 00
De l'ouest..... lb.	0 14 0 15
Cautons de l'Est..... lb.	0 14 0 15
Roulaux..... lb.	0 14 0 15
Kamouraska..... lb.	0 15 0 16

Prix en gros	
<i>Fromage :</i>	
Mollieur, été..... lb.	0 09 0 10
<i>Divers :</i>	
Œufs chaulés... caisse.	0 00 0 00
" frais.....	0 18 0 17
Sucre d'érable..... lb.	0 08 0 03
Sirup.....	0 00 0 00
Sirup..... en bis lb.	0 00 0 00
Miel nouv rayon... lb.	0 10 1/2 0 00
" coulé.....	0 08 0 07
Frais.....	0 15 0 18
<i>Tabacs Canadiens</i>	
<i>Spécialités de Joseph Côté, Québec.</i>	
<i>Tabac coupé.</i>	
Petit Havana 1/2 lbs btes	25 lbs
" " " " " "	50 " "
Théo " " " " " "	10 " 20
Rouge 1/10-1/2 " " " "	10 " 35
Quesnel " " " " " "	5 " 60
" Tins " " " " " "	10 " 60
Côté Choix Mixture	
Tins 1/2 lbs " "	10 " 60
<i>Tabac en feuilles.</i>	
X X X No 2 bulles de 5' lbs	7 1/2
X X X " 1 " " "	09
X X X X " 2 " " "	11
X X X X " 1 " " "	12
Grand Havana No 1 bts	100 lbs 15
" " 2 bis	50 " 14
Petit Havana " 1 bis	25 " 15
" " 1 " 200 "	15
" " 2 bis	50 " 14
Rouge Net Extra bis	50 à 200 " 15
<i>Quesnel.</i>	
Parfum d'Italie No 1 bis	60 à 80 lbs 35
Parfum d'Italie No 2 qt. à vol	30
<i>Cigares.</i>	
St-Louis.... 1/20—le 1000	\$30 00
Doctor Faust 1/20—	" 25 00
Golden Flower 1/20—	" 20 00
Twin Sister... 1/20—	" 17 50
El Rama... 1/20—	" 45 00
<i>Vins et Liqueurs</i>	
<i>Liqueurs Cusenter</i>	
Crème de Menthe gla-	
cée verte.....	00 00 10 50
Curacao.....	00 00 10 50
Prunelle.....	00 00 13 00
Kummel.....	10 50 12 00
Crème Cacao Chouva.....	00 00 14 25
Anisette.....	11 00 15 00
Cherry Brandy.....	00 00 11 25
Crèmes de Noyau, Moka,	
Genjèvre, etc.....	00 00 10 50
Absinthe supérieure.....	00 00 10 50
Vermouth.....	6 25 6 50
Kirsch de commerce.....	00 00 09 50
Kirsch fin.....	00 00 10 50
<i>Sherries :</i>	
Divers.....	1 00 6 00
Madères.....	2 50 5 00
Pedro Domecq.....	2 00 6 00
<i>Ports :</i>	
Emile Molinère.....	1 30 0 00
Vin de messe Ormosa.....	1 40 1 60
" Taragono.....	1 15 1 20
<i>Clarets et Sauternes :</i>	
Champion's St-Julien.....	4 00 0 00
<i>Brandies :</i>	
Hennessey..... gl.	0 00 0 00
" " " " " " " "	13 75 00 00
" " " " " " " "	16 50 00 00
" " " " " " " "	7 00 00 00
Martel..... p.gal.	6 75 0 00
" " " " " " " "	12 50 0 00
Sazerac..... fut.gal.	4 25 04 75
" " " " " " " "	9 50 00 00
Bisquit Dubouché p.gal.	4 15 4 50
Quantin et Co..... p.gal.	4 15 4 35
" " " " " " " "	0 00 8 75
E. Puot..... gal.	0 00 4 15
" " " " " " " "	0 00 9 00
" " " " " " " "	0 00 15 25
" " " " " " " "	0 00 17 25
E. Puot VSOP calssé	0 00 19 75
" " " " " " " "	0 00 23 25
" " " " " " " "	0 00 24 25
Jockey C. ab cr. bleue	cais 7 75
" " " " " " " "	" blanche V.O. " 9 00
" " " " " " " "	" argent VS O. " 10 25
" " " " " " " "	" or V S O P. " 12 25
" " " " " " " "	" ext. VVSOP. " 17 25
" " " " " " " "	" bleue gal 3 75

Prix en gros		
<i>Cognac Malfaud</i>		
Caisse 12 bouteilles **.....	7 75	
" " " " " " " "	8 75	
" " " " " " " "	10 75	
" " " " " " " "	13 75	
Caisse 24 flasks.....	9 75	
" " " " " " " "	10 75	
Pinet Castillon... fut gl.	04 15 04 35	
" " " " " " " "	caisse. 09 50 13 75	
Commanon et Cie		
Réserve 1828.....	23 25 0 00	
Cogn., P. Richard, V.O.	8 75 0 00	
" " " " " " " "	VS.O. 10 25 0 00	
" " " " " " " "	V.S.O.P. 12 25 0 00	
Gin de Kuyper calssé rge.	11 25 0 00	
Gin de Kuyper erla vte.	5 85 0 00	
" en futs.....	2 80 2 90	
C.A.A. Nolot Gin, cae rg	9 50 0 00	
" " " " " " " "	cae v'te 4 75 0 00	
" " " " " " " "	en futs. 3 75 3 80	
Ale Bass..... qts.	2 40 2 45	
" " " " " " " "	pts. 1 00 0 00	
Porter, Guinness... qts.	2 40 2 50	
" " " " " " " "	pts. 1 57 1 65	
Rhum Hurard... calss.	00 00 10 75	
<i>Whiskeys Importées</i>		
Claymore Scotch par calss.	9 00	
" " " " " " " "	par gall. 4 40	
Kelly Scotch calssé.....	9 75	
Aberdeen ".....	10 25	
Hay, Fairman et Co... (Scotch).....	0 00 3 90	
Hay, Fairman et Co... calssé.....	7 25 0 00	
Sheriffs..... p. gal.	0 00 4 40	
Watson..... p. gal.	2 75 3 05	
" " " " " " " "	caisse. 8 50 9 25	
Cockburn..... calssé.	00 00 11 25	
Bushmill..... calssé.	9 75 00 00	
<i>Whiskeys de Deuar</i>		
Extraspecial... calssé	9 75 0 00	
Spécial liqueur... " "	12 75 0 00	
<i>Cognacs J. Dupont &amp; Cie</i>		
1 Etolle.....	\$9 00	
2 ".....	10 25	
3 ".....	11 25	
V O Spécial.....	12 25	
V S O P.....	14 25	
V V S O P.....	15 25	
Monopole.....	16 25	
Fine Champagne, 1860.....	22 25	
" " " " " " " "	1850..... 24 25	
" " " " " " " "	1830..... 28 25	
<i>Clarets, Jules Clavie</i>		
St Emillon.....	00	
Floirac.....	5 50	
Medoc.....	5 75	
St Julien.....	6 75	
Chateau Palmogny.....	7 00	
" Pontet-Canté.....	10 00	
" Haut Brion.....	11 50	
" Leoville.....	12 50	
" Margaux.....	16 00	
" Sauternes.....	6 75	
" " " " " " " "	1 Etolle..... 5 50	
<i>VINS de la célèbre maison E. GIRARDOT &amp; Cie</i>		
<i>SANDWICH, ONT.</i>		
Suivant l'âge—Pris à Sandwich.		
En barriques gal. Imp.		
En bout. par caisses		
<i>VINS BLANCS</i>		
<i>Secs :</i>		
Sauternes (Concord) Vin de Messe.....	75 à 1 50	3 00 à 5 00
Graves (Delaware) Vin de Messe.....		4 00 à 8 00
Chablis (Catawba) Vin de Messe.....	1 25 à 2 00	4 00 à 8 00
Château Yquem (Elvira).....		5 00 à 10 00
Sherry.....	2 00 à 3 00	5 00 à 10 00
<i>Doux :</i>		
Tarragone (Concord Muscat) Vin de Messe...	1 00 à 1 75	3 50 à 8 00
Muscat (Catawba).....	1 00 à 1 50	3 50 à 6 00
<i>Grands Mousseux :</i>		
Cadillac sec.....		10 00 à 20 00
Girardot doux.....		10 00 à 20 00
<i>VINS ROUGES</i>		
<i>Secs :</i>		
Claret (Concord).....	50 à 1 50	3 00 à 5 00
Macon (Ives).....	75 à 1 50	3 25 à 5 00
Medoc (Catawba).....	1 00 à 1 50	3 50 à 5 00
<i>Doux :</i>		
Port (Clinton).....	75 à 1 50	3 25 à 5 00
S'adresser à Québec à		

Prix en gros	
Château Sauternes 2 ".....	6 50
" " 3 ".....	8 00
Haut ".....	11 50
Chateau La Tour Blanche.....	14 50
" Yquem.....	23 00
Vin de messe..... gal.	1 15 1 40
<i>Champagne.</i>	
Duc de Montebello.....	28 00 33 30
Gold Lack Sec.....	28 00 30 00
Louis Roderer.....	27 00 29 00
Arthur ".....	23 00 25 00
Pommery.....	29 00 31 00
G H Mumm & Co.....	29 00 31 00
" Dry Verzonay.....	00 00 00 00
" Extra dry, vin 1834.....	20 00 31 00
Morizot Sec.....	23 00 25 00
Perrier, Jouet et Co.....	29 00 31 00
Delbec.....	29 00 31 00
Plapir Hoidalek.....	24 00 23 00
Frémint.....	00 00 24 00
Comte Roger de Beau-	
manoir.....	13 00 15 00
<i>Spécialités du Dr Ed. Morin &amp; Cie</i>	
Gros dé Doz	
Anti-Choléra.....	\$31 00 \$3 00
Anti-Coryza.....	16 00 1 50
Borax.....	00 00 0 70
Benzino.....	00 00 0 70
Camomille.....	04 25 0 40
Extraits asst.....	00 00 0 65
Eau pour les yeux.....	00 00 1 25
Glycerine.....	00 00 0 70
Huile à moulins.....	6 00 0 65
" à harnais.....	16 00 1 50
" de Fole de Morue	
de Norvège, No 1 6 oz	00 00 1 75
" " " " " " " "	No 2 6 oz 00 00 1 50
" " " " " " " "	No 3 6 oz 00 00 1 25
" " " " " " " "	de castor, 1 oz 03 00 0 35
" " " " " " " "	" 2 oz 04 75 0 40
" " " " " " " "	" 4 oz 08 25 0 60
" " " " " " " "	" " " " " " " "
" " " " " " " "	6 z. z. 09 00 0 90
" d'olive.....	07 50 0 70
" à cheux No 1038	00 00 1 25
" " " " " " " "	No 3 9 00 00 1 00
" " " " " " " "	No 313 00 00 0 80
" " " " " " " "	No 405 00 00 0 80
" " " " " " " "	No 202 00 00 0 65
Ong. pour hémorroïdes.....	00 00 1 75
Onguent Miraculeux.....	20 00 1 75
Pilules Anti-Bilieuses.....	16 00 1 50
Pilules de Viel.....	20 00 1 75
Pastilles à vers.....	12 00 1 25
Pastilles au chlorate de	
potasse.....	16 00 1 50
Recuperator.....	16 00 1 50
Sirup de Tolu, Senega	
et Gomme d'Epinette	16 00 1 50
Sirup Calmant.....	16 00 1 50
Sirup de Viel.....	50 00 4 50
Spécif. contre la dys-	
popsie, 1/2 bouteilles.	50 00 4 50
" " " " " " " "	100 00 9 00
Vin à la Créosote de	
Hêtre..... 1/2 b.	50 00 4 50
" " " " " " " "	" " " " " " " "
" " " " " " " "	100 00 9 00
Vin, Bœuf et Fer.....	00 00 5 00
Vin de Quinine.....	03 00 6 00
Vin au Quinquina 1/2 b.	63 00 6 00
" " " " " " " "	" " " " " " " "
" " " " " " " "	75 00 7 00
Vin de Pepsine.....	45 00 4 25

J. BAILLARGEON,  
63 1/2 rue St-Pierre, B. V.

Boite 205 **SIMON PETERS** Téléphone 2146**Entrepreneur**

Propriétaire de Moulins à Scie, Embouvetage et Préparation générale de tous les Bois.

AUSSEI :—Manufacture de Portes, Chassis, Jalousies, Ouvrages d'Escaliers, Tournage, Découpage, Boîtes d'emballage de toute description, et Moulures une spécialité.

Toujours en mains :—Bois préparé de toute sorte, Pin, Epinette, Frêne, Bois blanc Merisier, Cerisier, Frêne, Chêne, Erable, Noyer noir et tendre, etc., etc. Bois de Charpente.

INTÉRIEURS DE MAISON finis en toute sorte de bois. Tout ouvrage garanti. Estimation pour toutes sortes d'ouvrages fournis sur application.

Moulin et Bureau : Rues Grant et Prince-Edouard,

**ALB. H. PETERS**  
Gérant

St-Roch, Québec

**La Compagnie de Brasserie de Beauport**

Remercie cordialement le public de son chaleureux accueil.

L'inauguration des BIÈRES DE **OVATION**  
BEAUPORT pendant le Carnaval a été une

★ . ★ Leur réputation est faite

**Pourquoi**Notre Lager, notre Bière double et  
notre Porter sont SI RECHERCHÉSMatières premières de choix  
Eau incomparable (Certificat de l'Académie  
de Brasserie de Chicago).  
Outillage du dernier moderne  
Filtrage parfait.Ordres reçus à la Brasserie de Beauport tél. 2362,  
ou au Dépôt rue St-Joseph, tél. 2369.**N. E. Rousseau**  
Gérant.**SITUATIONS VACANTES**

Pour AGENTS et COLLECTEURS

S'adresser personnellement ou par lettre à

**La Canadienne**

Compagnie d'Assurance sur la VIE

BUREAUX 30 et 31 Edifice "Imperial", MONTREAL  
107 rue St-Jacques

ou à F. Boisvert et A. D. Demuy, assistants surintendants, 108 rue St-Joseph, Québec.

**Poêle L'ÉTOILE** ★Grande  
Réduction  
Sur notre  
Célèbre  
Poêle  
L'ÉTOILEBreveté 10 mars 94  
Médaille à l'Exposi-  
tion Provinciale  
de 1894.**GEO. BROUSSEAU**

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

Autres spécialités:

Balances et Estampes faites sur  
cuivre

Etabli en 1863.

**LECLERC &  
LETELLIER**Epiceries et  
Provisions

EN GROS

104 et 106 Rue St-Paul  
QUEBEC.**Grande vente de****Bijouteries**Chez **Cyrille Duquet,**

3 Rue St-Jean, Haute-Ville,

A 30 pour cent de REDUCTION.

M. Duquet sollicite spécialement la visite des fiancés, et de ceux qui désirent faire des cadeaux de noces, de fêtes, etc., et il garantit une économie de pas moins de 30 pour cent. Son établissement est reconnu pour posséder les bijoux et autres marchandises de première classe telles que nœuds en or et en argent depuis \$2.00 à \$150, chaînes, bracelets, broches, boucles d'oreilles depuis \$1 à \$1000, théières, vases et autres petits objets en argent sterling massif, argenteries, quadruple-plaqué, statues en bronze, lampes et tables en bronze doré avec onyx, lunettes marines et d'opéra, lunettes et pièce nez en or et en nickel avec verres de première qualité et pour toutes les vues, et autres objets d'optique.

AUSSEI—Un grand assortiment d'yeux artificiels. Escompte spécial sur son magnifique assortiment de bagues en diamants de la plus belle eau, comme : anneaux de fiançailles (bagues d'engagement), jones de mariage de première qualité.

Réparation et confection de bijoux sur commande, ainsi que montres, horloges, et toutes espèces d'instruments de mathématique et de physique.

**LE ANCHOR WEAKNESS CURE** guérit toutes les maladies nerveuses